

**UNIVERSITÉ DE ROUEN
FACULTÉ DE GÉOGRAPHIE**

THÈSE pour l'obtention du grade de :

DOCTEUR D'UNIVERSITÉ

Champ disciplinaire : géographie, 23^e section
École doctorale n°556 : « Homme, Sociétés, Risques, Territoire »

Présentée et soutenue publiquement le 4 décembre 2013, par

David VIGNERON

**L'EXPRESSION TERRITORIALE DES
COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX AU MALI**

Annexes

Sous la direction conjointe de MM. le Pr Michel Bussi et le Pr Michel Lesourd

Devant un jury composé de :

Mme Monique Bertrand, Directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, *Département Sociétés*

M. Samba Diallo, Professeur des universités en géographie, *Université FLASH de Bamako*

Mme Céline Thiriot, Maître de conférences en sciences politiques, *Université de Bordeaux*

Mme Stéphanie Lima, Maître de conférences en géographie, *Université de Toulouse-Albi*

M. Michel Bussi, Professeur des universités en géographie, *Université de Rouen*

M. Michel Lesourd, Professeur des universités en géographie, *Université de Rouen*

Laboratoires MTG/Géosud
UMR CNRS IDEES 6266

**UNIVERSITÉ DE ROUEN
FACULTÉ DE GÉOGRAPHIE**

THÈSE pour l'obtention du grade de :

DOCTEUR D'UNIVERSITÉ

Champ disciplinaire : géographie, 23^e section
École doctorale n°556 : « Homme, Sociétés, Risques, Territoire »

Présentée et soutenue publiquement le 4 décembre 2013, par

David VIGNERON

**L'EXPRESSION TERRITORIALE DES
COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX AU MALI**

Annexes

Sous la direction conjointe de MM. le Pr Michel Bussi et le Pr Michel Lesourd

Devant un jury composé de :

Mme Monique Bertrand, Directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, *Département Sociétés*

M. Samba Diallo, Professeur des universités en géographie, *Université FLASH de Bamako*

Mme Céline Thiriot, Maître de conférences en sciences politiques, *Université de Bordeaux*

Mme Stéphanie Lima, Maître de conférences en géographie, *Université de Toulouse-Albi*

M. Michel Bussi, Professeur des universités en géographie, *Université de Rouen*

M. Michel Lesourd, Professeur des universités en géographie, *Université de Rouen*

Laboratoires MTG/Géosud
UMR CNRS IDEES 6266

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE.....	8
APPROCHE CONCEPTUELLE DU TERRAIN	9
Des enquêtes de type « anthropologique », une production de données participantes	15
De la nécessité de trouver un modèle analytique pour le cadre malien	17
LIEUX D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE SUIVIE	19
L'observation d'un scrutin	20
La recherche terrain.....	22
MÉTHODOLOGIE POUR LA RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	28
Construire une grille d'analyse	28
Commencer l'analyse : comment s'y prendre au début ?	29
Que faire ensuite ?.....	29
Analyse transversale.....	29
Analyse longitudinale.....	30
Quel est l'objectif à atteindre ?	30
MÉTHODOLOGIE POUR LA CARTOGRAPHIE.....	31
De nouvelles données exploitables	40
ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DE LA DÉCENTRALISATION	41
La place et le rôle des partis politiques dans le processus de décentralisation	41
Population et commune	41
Qui peut être candidat à l'élection du conseil communal ?.....	41
Comment désigne-t-on les membres du conseil communal ?	42
Un chef de village peut-il devenir membre du conseil ?.....	42
Quel sera le rapport entre maire et député ?.....	42
Comment les chefs de village, de fraction ou de quartier et leurs conseillers responsables communautaires seront désignés ?	42
Quels rapports auront les responsables communautaires avec les communes ?	43
Qu'est-ce que la décentralisation va faire changer concrètement dans les villages ?.....	43
Éclaircissement sur la décentralisation	43

Les enjeux de la réforme de la décentralisation	45
ANNEXE 2 : 2009.....	47
ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 26 AVRIL 2009.....	48
Méthodologie questionnaire	48
Thèmes de recherche	48
Objectifs de recherche et justification de l'enquête	48
Dresser un échantillonnage (ou population ciblée)	48
La collecte de l'information de base	49
Planification du budget et du temps.	49
Choix du mode d'administration du questionnaire	49
Carnet d'observation	50
Observations préliminaires.....	50
Observation de la période électorale	50
Les activités le jour du scrutin.....	51
Rapport conclusif	53
Les questionnaires	54
Questionnaire électeur.....	55
Questionnaire pour les élus	58
Questionnaire organisateurs du scrutin DGE/CENI/MATCL	61
RÉSUMÉ DU TERRAIN DE 2009.....	63
Les élections municipales au Mali	63
Notes préliminaires.	63
Chronogramme du terrain	63
Les difficultés rencontrées	65
RÉFÉRENTIEL DES ENTRETIENS DU TERRAIN MALI 2009.....	66
Restitution personnel civil.....	66
Référentiel des entretiens avec les électeurs lors des communales de 2009.....	67
ANNEXE 3 : 2010.....	68

RÉFÉRENTIEL DES ENTRETIENS DU TERRAIN MALI 2010.....	69
Restitution personnel civil.....	69
Désignation de l’interlocuteur.....	69
L’affiliation de l’interlocuteur.....	70
Le but de l’entretien	71
Les principales informations recueillies.....	72
Le cheminement pour obtenir l’entretien.....	73
Les formes du discours.....	74
Restitution des entretiens avec les chefs de villages	75
Désignation de l’interlocuteur.....	75
Affiliation de l’interlocuteur	76
Le but de l’entretien	77
Les principales informations recueillies.....	78
Les formes du discours.....	79
ANNEXE 4 : 2011.....	80
RÉFÉRENTIEL DES ENTRETIENS DE 2011.....	81
ANNEXE 5 : 2012.....	82
RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE 2012	83
Le facteur libyen, l’élément déclencheur de la crise ?	86
Les intrigues de Bamako.....	91
ANNEXE 6 : 2013.....	97
MALI 2013 : IBK A-T-IL BÉNÉFICIÉ D’UN VOTE « UTILE » ?	98
Une participation en « trompe l’œil »	101
Soumaïla Cissé, « à l’Ouest, rien de nouveau »	103
L’URD, pas de stratégie en vue ?.....	105
IBK, un vote périurbanisé	108

ANNEXE 1
MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

APPROCHE CONCEPTUELLE DU TERRAIN

« *Sicut vestis corpus, ita habitus animam vestit* » (l'habitus habille l'âme comme le vêtement, le corps)¹.

Les nouveaux terrains auxquels sont confrontés les géographes les amènent à repenser la pratique et l'éthique professionnelle. Avec la remise en cause du structuralisme par le pragmatisme², l'objet scientifique est appréhendé par rapport à une totalité au sein de laquelle il est introduit et dont il reçoit, en retour, des propriétés nouvelles (DOUVILLE O., 2005, p.12). L'objet devient, par conséquent, un sujet construit. « Le paradoxe du théorique », selon Paul Ricœur (2001), induit indubitablement le questionnement suivant : tout phénomène ne doit-il pas déjà être une entité construite pour accéder au statut scientifique ?

Là, où le positivisme³ substituait le chercheur au profit des savoirs, l'approche réaliste contemporaine instaure la remise en cause de la classification par la description de la réalité en s'intéressant aux procédés effectifs des chercheurs. "In theoretical discussions of the class concept, Weber is usually listed alongside Marx as the other main original contributor".

Weber goes beyond descriptive concepts of class by explicitly locating class in the economic organization of society" (SORENSEN A. B, 2000, p. 1527)⁴. Si l'on s'en tient aux deux paradigmes, la géographie, elle, a été prise en charge par la phénoménologie anglophone⁵. Issu de ce renouveau, le « principe de symétrie » développé par Bruno Latour (2009) inclut un double paradoxe à la base ; l'imaginaire comme disposition indispensable de l'attitude scientifique et le scientifique absent du phénomène qu'il observe. Avant tout, Bruno Latour a donné une solution intéressante à la construction des faits rationnels.

¹ HÉRAN F. (1987), pp. 385-416.

² On passe d'une vision mettant ainsi en jeu les notions de totalité et d'interdépendance à la conception complète et unique de l'objet. (CICHOKA M., 2007, pp. 35-38.)

³ L'axiome de la séparation nécessaire entre la théorie et la pratique qui détermine le chercheur à interroger la pratique pour y lire la théorie. Source : KREMER-MARIETTI A., (2007), p.154.

⁴ Pour approfondir les schèmes weberien et marxiste, se référer à LOWITH K., (1993), *Max Weber and Karl Marx*, Routledge, first edition, 144 p.

⁵ Depuis le milieu des années 1980, l'histoire des sciences connaît un renouveau profond [...] qui vise à redéfinir la nature des pratiques scientifiques. Ces approches ont été le fait d'un groupe, essentiellement britannique, ayant travaillé de façon assez coordonnée jusqu'aux années 1980. Un notable contingent américain l'a partiellement rejoint dans la dernière décennie et Michel Callon, Bruno Latour et d'autres ont contribué à le faire connaître en Europe dès la fin des années 1970. Ce mouvement est appelé les *Sciences studies*. Source : (PESTRE, 1995, p. 487).

En introduisant les « actants »⁶ dans la théorie de l'acteur-réseau, les chercheurs limitent ainsi leurs erreurs sémantiques et qui, dans les controverses, peuvent contrebalancer les effets de position sociale (GROSSETTI M, 2006). En conséquence de quoi, le chercheur construit son rôle pour stabiliser le réseau et enraceriner ceux qui s'unissent à lui. L'objet de recherche devient dynamique au même titre qu'un actant. Toujours selon Bruno Latour (1994), le chercheur s'attache à mettre en situation la connaissance (*situated cognition*) ; il distingue ce qui est humain de ce qui est non-humain⁷ en les intriquant. Souvent critiquée et qualifiée de méthode relativiste (ou « relationniste »)⁸, la procédure de Bruno Latour tend à rejeter ce qui sépare la nature et la société. Au cœur de cette théorie, des opérations de « traduction » font tenir une vérité scientifique en un langage commun entre tous les actants pour se mettre d'accord sur ce qu'est la réalité et assurer par là même la cohérence du réseau (MOLÉNAT X., 2007).

En géographie, la pensée de Bruno Latour nous permet de mettre en place différentes méthodes d'investigation afin d'orienter notre regard de chercheur sur des réalités sociales qui étaient, jusque-là, éclipsées. Inspirée des *Sciences studies*, l'ethnométhodologie (GARFINKEL H., 2007 ; MONDADA L., 2003 ; QUÉRÉ L., 2006) offre un panel opérationnel pour la géographie de terrain. En effet, notre point de vue défend la géographie praxéologique⁹ comme une géographie des pratiques s'identifiant elle-même comme l'un de ses objets d'étude.

⁶ Selon la théorie de l'acteur-réseau empruntée de Bruno Latour, le géographe déploie des pratiques spécifiques choisies en fonction des hypothèses et des méthodologies retenues, mais d'autre part il cherche aussi à les combiner de telle sorte qu'elles soient pertinentes pour comprendre le fonctionnement d'un espace bien défini. Source : (CALBÉRAC Y., 2011, p. 4)

⁷ En l'absence d'objet matériel et d'écriture, les humains disposent d'un équipement cognitif qui leur permet de mémoriser des associations et surtout de les retransmettre à distance de proche en proche, quitte à les retraduire en permanence. Op cit, 2006, p. 13.

⁸ SOKAL A. et BRICMONT J., (1999).

⁹ Le terme du grec *Praxis* « action » et *-logie* renvoi à l'action, aux pratiques. Il a d'abord été développé par L. Von Mises (1881-1973), l'un des chefs de file de l'École autrichienne d'économie (libérale), avec pour sens une « théorie essentiellement interdisciplinaire, des comportements en tant que relations entre les moyens et les fins, sous l'angle du rendement aussi bien que des choix » (PIAGET J., 1972, pp. 314-315). Le terme est utilisé dans un autre contexte. En didactique, il désigne l'étude des pratiques d'enseignement. GALISSON et COSTE (1976) signalent également l'emploi du mot pour se référer à « l'étude rigoureuse du domaine de la pragmatique ».

De plus, cette géographie n'est-elle pas une des bases qui constituent la géographie politique ? Ceci est infirmé par Thierry de Montbrial (2001), « la géographie politique s'occuperait des problèmes praxéologiques existant entre des groupes d'individus ou des unités politiques dominantes ou non ». Selon un point de vue pratique, comment l'ethnométhodologie peut-elle s'insérer dans la praxéologie ?

Les recherches en ethnométhodologie visent à décrire les activités naturellement organisées de la vie quotidienne. Elles s'appliquent à saisir le travail par lequel sont produits et décrits les faits sociaux de la société ordinaire [...] Les enquêtes en ethnométhodologie trouvent leurs sources, leurs buts, leurs orientations, leurs stratégies, leurs méthodes [...] dans le travail, réel et matériel, naturellement observable et descriptible, consistant à produire les « choses » (en d'autres termes, la constatation des effets que peuvent produire des faits sociaux sur un sujet individuel ou collectif) dont parlait Durkheim (1911, p. 5) [...] L'ethnométhodologie s'efforce de faire en sorte que ces « choses » puissent être découvertes et de montrer leur présence attestable dans l'ordre manifeste de la société ordinaire et immortelle. Ce faisant, elle vise à réformer la raison technique, et à rendre compte du travail des sciences sociales et des sciences naturelles en tant que sciences de l'action et du raisonnement pratiques, descriptibles dans le langage naturel. (GARFINKEL, 2001, p.440)

Conformément aux thèses de Garfinkel, nous déploierons un éventail scientifique utilisant cette méthode, qui dès lors prend place dans un ordre social déterminé par des pratiques. Déjà, la géographie tropicale française intégrait des études soigneusement contextualisées au contraire des chercheurs anglophones qui s'attardaient beaucoup plus sur le concept de « tropicalité » lui-même. “The narrower readings of him offered by Anglophone scholars might be justified on the grounds that the aim of much of this work has been to offer broad surveys of tropicality rather than carefully contextualized studies of individuals such as Gourou” (ARNOLD D., 2005).

En dépit d'une scientificité éprouvée, l'École de Pierre Gourou intègre trop le comparatisme monographique dans son champ académique. Certains géographes¹⁰ récusent ces thèses, arguant de l'importance des effets de contexte sur les éléments culturels. La démarche comparative se heurte donc à « l'incommensurabilité des cultures » (CALBÉRAC, 2011, p. 289). On retrouve les mêmes écueils dans la géographie tropicale de la seconde moitié du XX^e siècle qui, également, fait trop abstraction de toute analyse critique des rapports sociaux. (BRUNEAU M., 2006, p. 202).

¹⁰ Dont Georges Rossi, issu d'une Géographie critique « qui se réfère au milieu tropical tel qu'il est interprété et utilisé [...] ». Elle se situe dans la lignée de la géographie tropicale de Pierre Gourou, même si elle renouvelle son approche scientifique, en prenant compte les apports d'autres sciences. (BRUNEAU M., 2006, p. 202)

La pierre angulaire de la géographie tropicale « à la française » (BRUNEAU J.-C., 2007) s'articulait autour de son ouverture vers d'autres sciences sociales. P. Monbeig¹¹, par exemple, au Brésil dans les années 1930 et 1940 ou encore Claude Bataillon¹², au Mexique dans les années 1960 ont déployé un arsenal scientifique beaucoup plus étoffé que l'archéologie ou l'économie. (AUGUSTIN J.-P., 2007).

On constate, aujourd'hui, que les bases des études de terrain initiées par la géographie tropicale servent encore de base fonctionnelle à tous les chercheurs s'intéressant aux pays des Suds. Les approches praxéologiques soutiennent cette évolution vers un complément épistémologique de la géographie tropicale et de son héritage. D'autre part, le regard des chercheurs commence à changer. Désormais, avant toute étude, ils doivent se soumettre à un exercice d'introspection.

Non seulement, ils doivent justifier leur statut de chercheur, repenser leur type de participation (*insiders* ou *outsiders*), gérer la tension entre devoir professionnel et devoir moral, mais aussi prendre en compte leurs émotions et leur subjectivité sans perdre en scientificité (GHASARIAN C, 2002). Chez les anthropologues, la réflexivité¹³, notion centrale en ethnométhodologie, suppose des questionnements préalables : quelle est la place du chercheur dans l'événement ? Comment des contextes sociaux favorisent-ils ou contraignent-ils l'expression affective (GORDON, 1990) ? Ces mêmes axiomes en géographie ont commencé à connaître une légitimité au début des années 2000 avec les travaux d'Anne Volvey (2000, 2003 et 2004). Pourtant, peu de temps avant, Jacques Lévy (1995) a donné corps aux varia réflexifs avec le concept « d'égo-géographie ».

Bien que certaines réserves aient été émises à propos de l'unicité du concept, cet ouvrage a eu le mérite d'ouvrir le champ disciplinaire aux autres sciences humaines et sociales. L'application de la réflexivité ne peut-être « objectivée essentiellement sur de simples concepts, mais sur la régression aux actes dont ils procèdent » (ALAIN, 1970).

¹¹ MONBEIG P., (1940), *Ensaio de geografia humana brasileira*, São Paulo : Livraria Matins, 294 p.

¹² BATAILLON C., (1971), *Ville et campagnes dans la région de Mexico*, Paris : Anthropos, 443 p.

¹³ « La démarche réflexive est perçue comme étant une problématique innovante. En suggérant de ne plus considérer les émotions comme des épiphénomènes ou comme des perturbations mineures ou négligeables, ces différentes productions soutiennent que les émotions pourraient permettre de discerner des comportements et des phénomènes sociaux » [...] « Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain. Réflexions à partir d'une étude sur le travail des pompes funèbres », in LESERVOISIER O. (dir.), (2008)).

Penser tout l'homme en chaque geste constitue, ici, une des bases de la philosophie métaphysique. Dès lors, la géographie sociale¹⁴, inspirée de cette philosophie, doit inévitablement faire un détour par la notion de territorialité pour comprendre la nature complexe du territoire. Pour Claude Raffestin, la territorialité reflète « la multidimensionnalité du vécu territorial des membres d'une collectivité » (1986). En raison de la production d'espace que fait lui-même le chercheur par ses pratiques, sa capacité d'analyse s'en trouve améliorée. « L'espace construit par les géographes [...] s'apparente à un réseau ; tissé de l'entrelacs de pratiques effectuées par des opérateurs (les géographes) dont l'action se déploie dans l'espace.

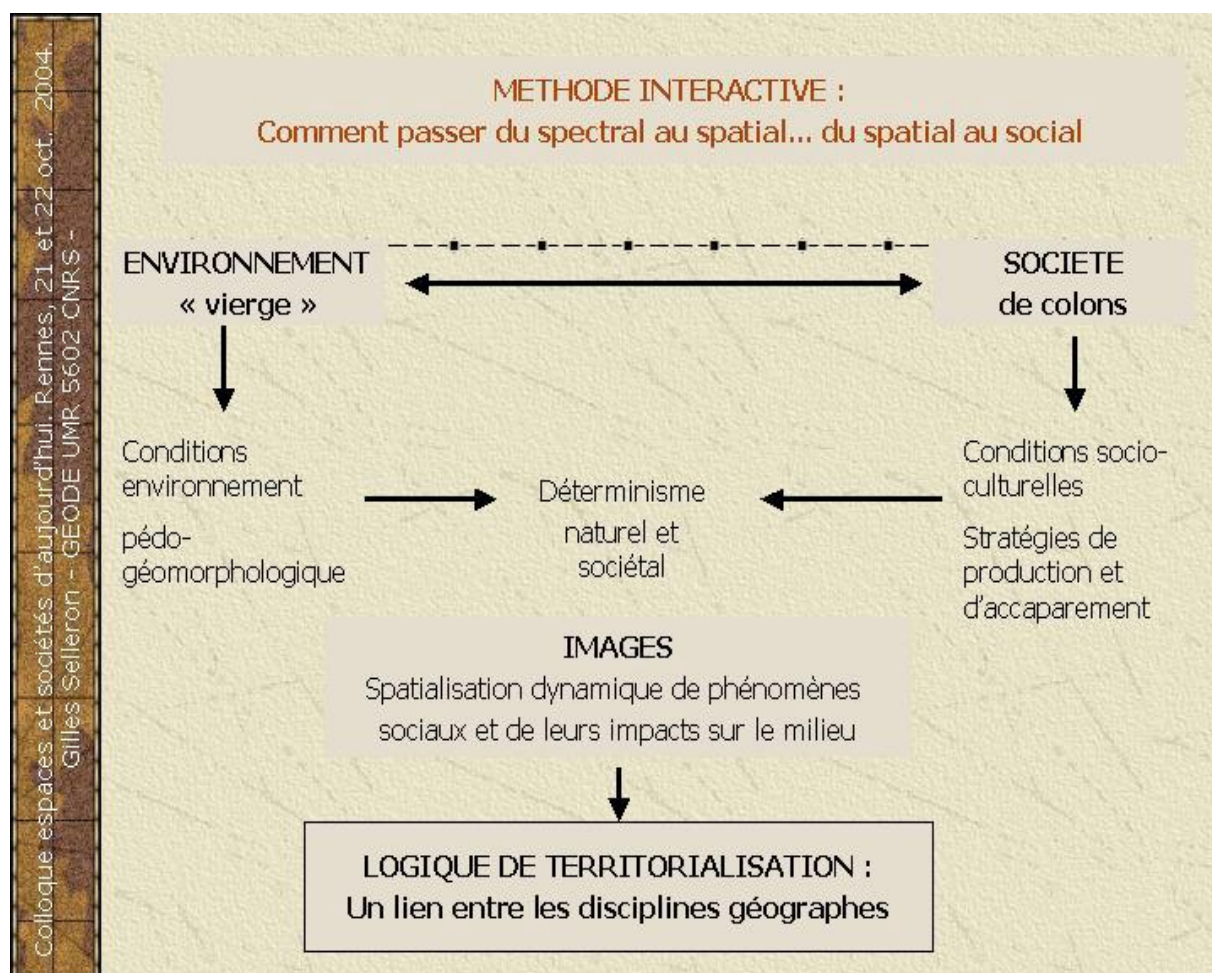
Ces pratiques sont donc spatiales et mettent en jeu la spatialité de la société dans laquelle elles se déploient » (CALBÉRAC Y., 2011, pp.4-5)¹⁵. La dimension spatiale des sociétés, née de la recherche, dépend des effets de contexte. En quelque sorte, la géographie est une science de la réflexion (au double sens du terme, LUSSAULT M., 2010). Elle renvoie l'image sociétale et pense la société. Indépendamment, l'environnement joue un rôle majeur dans sa consolidation analytique. « À rebours, le propos du géographe vise à montrer que l'espace est déjà là dans les préoccupations des sociétés et des individus, mais que pour autant il n'est pas une chose simple à aborder »¹⁶. Par exemple, l'homme dans sa relation avec l'environnement intègre sa propre spatialité (sociale, culturelle ou physique) au sein d'un tout (la société) et interagit de manière réticulaire pour créer son propre cadre de vie. Gilles Salleron (2004) nous livre un examen synthétique de la méthode de terrain que nous avons suivie pour nos études.

¹⁴ Les principaux chercheurs ayant théorisé sur la géographie sociale sont : CLAVAL P., 1973 ; RAFFESTIN C., 1986 ; DI MÉO G., 1991, 1997, 1998, 2005 ; FRÉMONT A., 1977, 1984.

¹⁵ Repris de LUSSAULT, 2007, 2009, 2010.

¹⁶ Op. cit., 2010.

Figure 1 : La méthode interactive selon SELLERON G. (2004)



Le plus frappant dans ce type d'analyse est l'altérité¹⁷ qu'il démontre avec un outil visuel pour arriver à territorialiser des phénomènes géographiques. Pour terminer, notre méthode reprend l'idée du « miroir géographique » de Lussault, mais avec la distance du regard (la vision d'une image spectrale, par exemple) sur la société analysée. En d'autres termes, pour comprendre les sociétés du Sud, il faut inverser le regard du géographe.

¹⁷ Pour Paul Claval (2008), « La géographie tropicale cesse d'interpréter les mondes dont l'altérité est profonde comme s'il s'agissait de pays neufs où la seule question qui méritât d'être posée est: quel champ offrent-ils à l'aventure occidentale? On les analyse dans leur logique propre. La géographie avait été conçue en Europe occidentale comme une étude des rapports que les groupes humains entretiennent avec les environnements où ils sont installés et d'où ils tirent leur subsistance. C'est ce paradigme qui est transposé sous d'autres cieux. Pierre Gourou, le pionnier de cette transposition, a trop bien lu Vidal de la Blache et Lucien Febvre pour penser un seul instant que la géographie des terres qu'il analyse s'explique par les contraintes que les milieux y imposent aux hommes – mais ces contraintes existent. La géographie se doit d'expliquer quand et comment les diverses sociétés sont parvenues à s'en libérer : le seul n'est pas encore franchi pour une partie du monde tropical. *Les Pays tropicaux*, que l'on a souvent considérés comme un travail entaché d'un déterminisme d'un autre âge, essaient au contraire de saisir comment le passage se fait, pourquoi il tarde dans les pays de culture itinérante sur brûlis, et pourquoi il a réussi – mais sans permettre le développement au sens occidental– dans les rizières d'Extrême-Orient ». Source : CLAVAL P. (2008).

« La distance culturelle oblige à s’interroger sur la culture de l’autre et au-delà, sur l’altérité et l’identité » (HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2008, p. 2). Bien sûr, la démarche réflexive reste effective dans ce cas, néanmoins, le chercheur doit prendre conscience qu’avant tout travail de recherche, il y a un temps pour l’imprégnation. Ce temps, souvent long, permet au chercheur de trouver son équilibre entre l’affectivité et la scientificité. D’ailleurs, les enquêtes de terrain en anthropologie, vues de l’extérieur, sont créditées d’empathie et l’anthropologue de son vécu. « Inversement, on condamne tout aussi régulièrement l’une comme l’autre pour péché d’impressionnisme et de subjectivisme » (OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003, p. 30). Les pièges à éviter sont bien connus, mais ils se retranscrivent fréquemment une fois le produit de recherche terminé.

Des enquêtes de type « anthropologique », une production de données participantes

Par souci de rigueur, nous avons privilégié l’enquête de type anthropologique pour le terrain, qui se veut au plus près des situations naturelles des sujets, « dans une situation d’interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales, afin de produire des connaissances, *in situ*, contextualisées, transversales ; visant à rendre compte “du point de vue de l’acteur”, des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones »¹⁸.

Sans pour autant occulter l’enquête par questionnaire¹⁹, la démarche d’échantillonnage ne laisse pas la place à l’improvisation ou au « bricolage ». D’un autre côté, les enquêtes de terrain se révèlent être maintes fois contradictoires compte tenu des hypothèses de recherche que l’on peut décider au départ, particulièrement dans un contexte de recherche africain. À titre d’illustration, nous pouvons élaborer un recueil très complet de préparation de terrain²⁰ pour pallier toute difficulté. Une fois sur le terrain, notre préparation est caduque et on se rend compte que nos préparatifs se heurtent à la réalité sociale du contexte. Après avoir pallié tous les problèmes rencontrés, nous développons notre expérience. « Il faut avoir été confronté à d’innombrables malentendus entre l’enquêteur et l’enquêté pour être capable de repérer les contresens qui émaillent toute conversation de recherche.

¹⁸ Op. cit., 2003, p. 31.

¹⁹ Un mode d’enquête que nous avons utilisé pour la période électorale des communales au Mali du 26 avril 2009 axé sur une méthode d’échantillonnage empirique (cf. DESABIE J., 1963). Pareillement, il existe une étude originale qui consiste à analyser des modèles électoraux dans les démocraties sud-américaines à partir d’un automate cellulaire, se référer à ALVES S. G. et al. 2002, pp. 601-614.

²⁰ Avec un guide d’entretien, un échancier, notre échantillonnage et nos hypothèses.

Il faut avoir appris les codes locaux de la politesse et de la bienséance pour se sentir enfin à l'aise dans les bavardages et les conversations impromptues, qui sont bien souvent les plus riches en informations. Il faut avoir dû souvent improviser avec maladresse pour devenir peu à peu capable d'improviser avec habileté »²¹.

En prenant des risques dans un environnement inconnu, on développe véritablement notre expérience, mais aussi et surtout notre scientificité, celle qui tient de l'expérience, complémentaire de la formation théorique. Cette approche a été conceptualisée, déjà, en 1924 par Eduard Lindeman de l'École de Chicago et appelée « l'observation participante ». Elle peut se définir par « des observations et interactions engendrant des données de corpus et des données d'imprégnation » (OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995). Trop philosophique pour les uns ou trop exempte de technique pour être menée à bien pour les autres, le contour des règles ethnographiques reste flou. L'enquête géographique - si nous pouvons la dénommer ainsi - a grandement à gagner à s'inspirer de ces procédés, mais la géographie n'est pas l'ethnographie. Elle doit trouver sa propre identité. Pourtant, on l'enseigne à l'Université Paris I - La Sorbonne où la progression pédagogique marque très bien les étapes d'une méthode claire et bornée.

Dans un premier temps, on enseigne l'observation en situation et la confrontation des sources d'observation (ce que l'on voit sur une carte topographique, sur une photographie et sur le terrain). Ensuite, on accentue l'enseignement sur la mesure (de l'arpentage des distances aux relevés biogéographiques ou météorologiques). Enfin, la construction des bases de données élémentaires, les sondages ou enquêtes auprès des populations mis en perspective avec des résultats de recensement, permet d'aboutir à une production cartographique illustrant un rapport thématique ou synthétique (ZRINSCAK G., 2010, pp. 49-50). Une véritable méthode de terrain existe, mais elle n'est malheureusement pas enseignée dans toutes les universités françaises. Nous ne prétendons pas suivre la philosophie malinowskienne²², de « planter notre tente au milieu du village », toutefois, les pratiques de terrain en anthropologie sont très similaires aux études géographiques. En dépit de cette ambivalence, deux écueils s'imposaient à nous dans le cadre malien de recherche, les rapports entre terrain et politique (ou culture et idéologie).

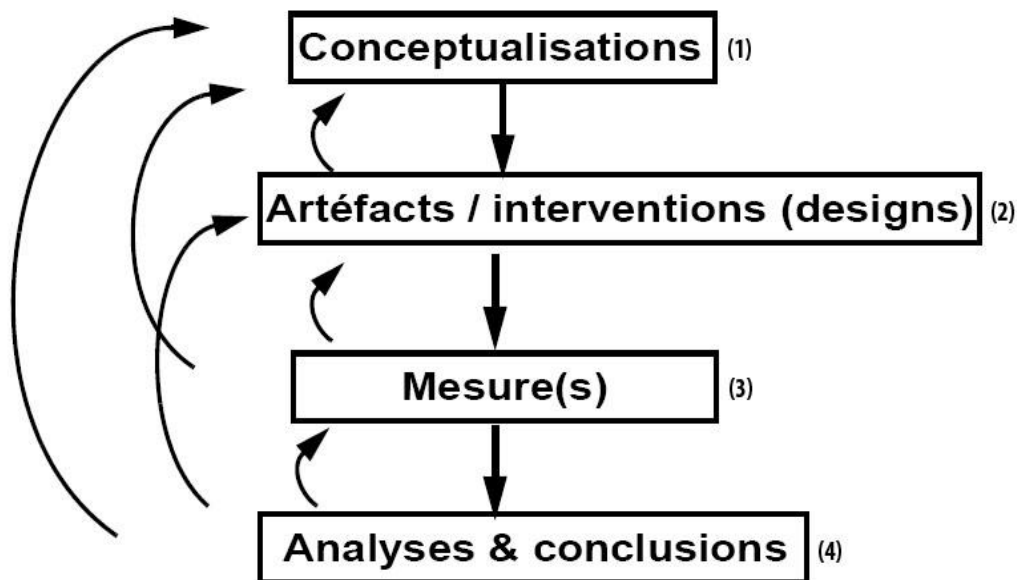
²¹ Op. cit., 2003, p. 31-32.

²² MALINOWSKI B., (1989).

De la nécessité de trouver un modèle analytique pour le cadre malien

Toute démarche de terrain, avant d'être balisée, doit partir d'une démarche empirique sans frontière méthodologique bornée. En premier lieu, on explicite les questions par les conceptualisations (1, Figure 2), fait des hypothèses, établit un cadre d'analyse, définit des critères d'analyse. Ensuite, on développe ce que l'on appelle des artéfacts (2) en élaborant des procédures, des implémentations et des matériaux expérimentaux. Par la suite, on va voir sur le terrain pour mesurer (3) la faisabilité de l'échantillonnage. Pour finir, on met en rapport nos mesures analytiques (4) avec les questions de recherche et de théorie.

Figure 2 : La démarche empirique pour une étude de terrain



Source : SCHNEIDER D. K, (2007), p. 10.

En suivant la méthode usitée précédemment, nous pouvons justifier la typologie de l'étude que nous avons menée au Mali. Dans cette intention, nous avons décidé de mener un terrain de manière croisée entre des études de cas²³ sur des situations locales disparates et une approche plus générale en rencontrant des acteurs nationaux à Bamako. Par exemple, l'intérêt de cette démarche était de confronter les réalités d'une césure spatiale nette entre le milieu rural et le milieu urbain. On décèle ici le besoin de trouver une méthode qui ne s'arrête pas exclusivement à l'anthropologie ou encore la méthode empirique. Bien qu'il faille choisir un positionnement, les limites d'une méthode font le jeu de l'autre et inversement.

²³ Elle favorise la compréhension de la complexité de la société, d'un ensemble de fonctions et de domaines de la vie de la société, tout en donnant la possibilité d'analyser jusqu'au dernier petit détail un processus social (MAYRING P., (1990), p. 27 ; LACHENMANN G., (1982), p. 217)).

Notre souhait est de revenir à un « pluralisme méthodologique » (HAMMERSLEY M., 1992). La même revendication de multiplicité et de pluralisme est défendue par A. Bryman (1984). Ce dernier refuse d'établir une symétrie entre des positions épistémologiques (phénoménologie, positivisme) et des « techniques de cueillette » (observation participante et enquête), car, pour lui, seul le problème à résoudre impose la méthode d'investigation²⁴.

En définitive, le travail de recherche peut exiger, dans certains cas, « d'utiliser une ou plusieurs méthodes qualitatives ou bien combiner des méthodes ou des techniques de recherche appartenant à des méthodologies différentes ». Au-delà des querelles d'écoles de pensée américaine²⁵, on reste dans l'optique d'une recherche exploratoire où le dispositif épistémologique prend en compte une approche large et pluridisciplinaire du terrain.

²⁴ Repris de GROULX L.-H., 1997.

²⁵ Entre l'école de Columbia et de Chicago qui fondent leurs oppositions entre enquête et monographie, et d'ordinaire, entre analyse statistique et analyse interprétative.

LIEUX D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE SUIVIE

Nos enquêtes nous ont conduits à étudier des terrains différents en fonction de circonstances (rencontres ou contexte électoral particulier). Cette thèse se veut représentative des comportements électoraux sur l'ensemble du territoire malien. Les difficultés liées à l'exhaustivité du terrain ne sont pas un obstacle en elles-mêmes. Au contraire, elles permettent d'évaluer des contextes d'analyse très différents les uns des autres. En revanche, il nous a fallu poser des problématiques de recherche très précises pour ne pas être trop allusifs lors de la restitution de ce présent travail. Le choix de l'échelle nationale est cohérent avec la méthodologie que nous avons employée faite d'enquêtes et de restitutions quantitatives. En effet, la possibilité qui nous était offerte de croiser les approches permettait d'obtenir un corpus complet pour l'analyse. De plus, nous avons tenté d'utiliser une méthode multiscalaire en privilégiant l'échelle fine pour toute étude de terrain. En croisant les différentes sources de données, nous avons pu essayer de faire en sorte, tout du moins, d'avoir un regard le plus objectif possible. Sur ce principe, le Mali est un exemple intéressant d'étude, car vingt ans de pratiques démocratiques dans le pays ont permis à l'État de se doter d'un appareil administratif efficient, malgré le peu de ressources disponibles. Souvent, le manque de données socioéconomiques officielles est compensé par une enquête auprès d'un panel représentatif pour avoir des informations fiables. Grâce aux données socioéconomiques, plus ou moins accessibles, contenues dans le fichier électoral, nous avons pu réaliser cette thèse. Malheureusement, nous avons obtenu ce fichier assez tard dans l'avancement pour l'exploiter pleinement. À noter que ce fichier pourrait faire l'objet de bien des recherches ultérieures.

Le travail préparatoire avant toute enquête de terrain a nécessité une multiplication des sources de recherche bibliographique ainsi que l'organisation de rencontres avec des spécialistes de la question électorale en Afrique²⁶ ou au Mali²⁷. Une fois les fondements paradigmatiques posés, nous avons préparé notre premier terrain dans le cadre de notre master II en établissant les dates de départ en fonction de l'avancée du mémoire. Le rendu étant fixé à la fin de l'année scolaire, les délais de terrain se sont resserrés pour deux mois en janvier et février 2008.

²⁶ M. René Otayek en novembre 2008.

²⁷ Madame Monique Bertrand ou monsieur Patrick Gonin lors de l'année universitaire 2007/2008.

Cette première expérience devait servir à expérimenter le corpus théorique assimilé lors de la phase de préparation. Il s'est avéré que les réalités du terrain²⁸ possédaient un écart avec les hypothèses théoriques. Beaucoup d'éléments peuvent être un frein à l'élaboration d'un corpus très méthodique. Par exemple, lorsque l'on obtient un rendez-vous avec une personne, acteur politique ou autre, il faut s'attendre à un temps d'attente important, chose à laquelle nous ne sommes pas habitués, ni formés. Des écueils que l'on doit assimiler tout au long du parcours de recherche. L'adaptation produit de l'expérience. Cette construction de l'esprit évolue au fur et à mesure des pérégrinations scientifiques. Dans un second temps, il a été convenu de réaliser deux autres terrains entre 2009 et 2011 soit 4 mois au total²⁹. Les derniers terrains prévus, notamment en 2012, n'ont pu se faire à la suite du coup d'État, le 22 mars 2012. Ensuite, nous avons prédéfini deux aspects primordiaux pour la recherche sur le terrain : l'observation des scrutins et un travail de terrain à l'échelle du village.

L'observation d'un scrutin

La première phase comprend l'observation d'un scrutin³⁰ réparti sur trois périodes : la période de campagne, le jour du scrutin et l'après-scrutin lors du processus électoral des municipales du 26 avril 2009³¹. De nos propres observations effectuées en avril 2009, la période de campagne fut peu active de la part des candidats. En effet, il y eut peu d'événements organisés autour de la sensibilisation électorale (Coupe de football ou meetings). Beaucoup d'états-majors partisans préparaient la logistique du scrutin. Ainsi, les réseaux adhérents, déjà constitués, organisaient l'acheminement des électeurs jusqu'aux bureaux de vote ou préparaient des réunions préalables à l'organisation du scrutin. En amont, nous avons bien rencontré les principaux responsables de l'élaboration du scrutin³², mais la réserve qu'imposait leur statut orientait les entretiens autour de réponses très techniques et peu informatives sur le fond³³.

²⁸ Démarchage auprès des principaux acteurs politiques pour obtenir des entretiens à Bamako.

²⁹ Un mois en 2009 durant la période électorale des élections communales de 2009 et la seconde en 2010 entre janvier et mars 2010.

³⁰ Par veille de presse ou par entretien semi-directif.

³¹ Du 12 avril au 10 mai 2009.

³² Le général Siaka Sangaré, président de la Délégation Générale aux élections (DGE) chargée de gérer les fichiers électoraux et le président de la Commission électorale Nationale Indépendante (CENI) de l'époque, Seydou Traoré, ingénieur agronome de formation, chargé de veiller à la bonne organisation du scrutin.

³³ En annexe 2, nous avons réalisé une fiche synthétique résumant les principales questions que nous leur avons posées.

Ce faisant, nous avons réalisé par la suite, une veille de la presse sur le déroulement de la campagne électorale des présidentielles de 2012³⁴ en focalisant notre propos sur un candidat particulier³⁵. À ce moment-là, les états-majors des partis politiques partaient en quête de soutiens électoraux dans les périphéries. Malheureusement, la campagne s'est arrêtée en raison du putsch repoussant automatiquement la prochaine élection présidentielle à une date ultérieure.

Dans la continuité, nous avons réalisé une veille de la presse nationale³⁶ concernant les dernières élections présidentielles d'avril 2007 lors de notre premier terrain au Mali en 2008³⁷, de manière à comprendre la stratégie électorale d'un candidat à la présidentielle pour sa réélection. Nous avons choisi de circonscrire cette veille sur la période préélectorale entre septembre 2006 et les élections du 29 avril 2007. Deux périodiques ont été sélectionnés, l'un proche du pouvoir, *L'Essor*, et un autre journal, *L'Indépendant*. Une revue complète des quotidiens a été faite sur deux points : la campagne électorale d'Amadou Toumani Touré qui se représentait pour sa réélection à la présidence et essayer de trouver une logique stratégique pour faire en sorte que les suffrages exprimés soient en sa faveur.

Après ces étapes préliminaires, nous avons réalisé l'observation participante d'un scrutin local par la méthode de l'ethnogéographie (RETAILLÉ D., 1995). Au cours des élections communales du 26 avril 2009, il a été nécessaire de mettre en place une collaboration avec des étudiants maliens en géographie de l'Université FLASH de Bamako afin de pouvoir se répartir les tâches (entretiens d'électeurs à la sortie du bureau de vote ou par sondages électoraux) de manière efficiente pour chercher à connaître l'attitude des différents acteurs au moment d'un scrutin (Présidents de bureaux de vote, assesseurs, représentants de la Ceni ou des partis politiques) mais aussi et surtout de cerner le comportement des électeurs. Finalement, l'observation de plusieurs bureaux de vote a été ciblée dans la même commune³⁸.

³⁴ Sur la période de novembre 2011 à février 2012.

³⁵ Modibo Sidibé, ancien Premier ministre.

³⁶ Repris des archives de la presse du centre Djoliba de Bamako. Nous avons choisi de circonscrire cette veille sur la période préélectorale entre septembre 2006 et les élections du 29 avril 2007. Deux périodiques ont été sélectionnés, l'un proche du pouvoir, *L'Essor*, et un autre journal, *L'Indépendant*. Une revue complète des quotidiens a été faite sur deux points : la campagne électorale d'Amadou Toumani Touré qui se représentait pour sa réélection à la présidence et essayer de trouver une logique de la stratégie de son équipe de campagne pour faire en sorte que les suffrages soient en sa faveur.

³⁷ Entre janvier et mars 2008.

³⁸ Kalaban Coro, au sud de Bamako. Voir le descriptif de la méthode d'échantillonnage et d'observation, chap. 8. 2/ L'observation participante d'un scrutin.

De cette manière, nous avons tenté d'élaborer un instantané de socialisation sur du très court terme.

Pour terminer cette partie, nous avons pensé que dans un cadre général les résultats électoraux depuis 1992 étaient acceptés par la plupart des candidats déçus. Cela n'empêche pas un foisonnement des griefs remettant en question la validité des scrutins jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, dernier organe administratif du processus électoral. Si les résultats des élections présidentielles de 2007 ont fait l'objet d'une vive contestation de la part de l'opposition, le scrutin législatif de 2007 et les communales de 2009 ont également été le théâtre d'un flot de requêtes remettant en cause la validité des scrutins à l'échelle locale. Ainsi, 288 requêtes ont été déposées auprès de la Cour constitutionnelle en 2007 uniquement pour le premier tour des élections législatives. Cette récurrence de la contestation méritait d'être étudiée, spatialisée et catégorisée. De ce fait, nous nous sommes proposé de dresser une typologie de tous les griefs répertoriés par la Cour constitutionnelle au premier tour des élections législatives de 2007 afin de dresser un tableau le plus complet de la géographie des fraudes au Mali. Malgré beaucoup de griefs pouvant être considérés comme « fantaisistes » ou peu réalistes, ce matériau accessible et grand public est utile pour la scientificité de ce phénomène peu étudié jusque-là.

La recherche terrain

Le second volet du terrain concerne les recherches effectuées sur des problématiques afférentes aux élections, c'est-à-dire qu'il a fallu choisir des lieux d'études qui pouvaient faire émerger des situations électorales particulières. Par exemple, en 2010, trois situations distinctes ont été choisies en général à l'échelle du cercle³⁹ (Yélimané, Ségou et Sikasso).

³⁹ Comparativement équivalent à un département français en superficie

Dans un premier temps, nous sommes allés à Sikasso pour étudier une situation de prééminence partisane pouvant aller jusqu'à une situation de monopole très locale tandis que le cercle de Ségou, fief historique d'un des principaux entrepreneurs politiques du pays, Me Mountaga Tall, n'a pas connu globalement de situation électorale caractéristique en 2009, mais localement son parti⁴⁰ a subi des revers électoraux qui ont suscité notre intérêt, notamment un cas d'alternance qui semblait relever d'un vote contestataire. Pour finir, Yélimané faisait l'objet d'une situation de contentieux électoral.

L'idée d'aller à Sikasso (au sud du pays) et dans ses environs résultait de la connaissance de notre part d'un des députés du cercle et figure locale incontournable, Housseini Amion Guindo, Président de la CoDem⁴¹, qui représente un parti très ancré spatialement dans la région et dans le pays dogon (à l'est de Mopti) d'où il est originaire. De ce fait, nous avons pu préparer notre terrain autour du poids électoral que représente ce parti dans son fief et travailler sur la notion de monopole partisan.

Nous allons le voir dans le présent mémoire, la notion de « monopole politique » au Mali a trait à d'autres facteurs que celui exclusivement dédié au « politique ». Pour cette partie, nous avons fait le choix de croiser des données recueillies sur le terrain. D'une part, des données qualitatives que nous avons collectées par entretien semi-directif à suivi longitudinal avec les principales personnes ressources des localités. La variété des personnes interrogées dépendait du lieu de l'entretien. En ville, nous avons tenté de questionner les élus pour comprendre la teneur de l'adversité partisane dans la commune urbaine de Sikasso, aussi, nous avons essayé de cerner les principaux enjeux de gouvernance (l'assainissement, notamment) pouvant avoir un rôle décisif dans le résultat des élections. D'un autre côté, dans les villages périphériques, les enjeux étant différents, les personnes sondées le sont également. Pour ce faire, nous avons choisi de questionner les personnes ressources (les chefs de village ou les directeurs d'école) afin de cerner la perception que peuvent avoir les administrés de leurs élus. Nous avons opté pour deux communes périurbaines (Pimperna et Kaboila) ayant des particularités opposées au niveau démographique ou politique. Sur l'ensemble des deux communes, nous avons pu visiter cinq villages sur deux jours. En raison d'un véhicule défaillant et du temps imparti, nous n'avons pas pu visiter plus de villages.

⁴⁰ Le Congrès National d'Initiative Démocratique - *Faso Yiriwaton* (Cnid-FYT)

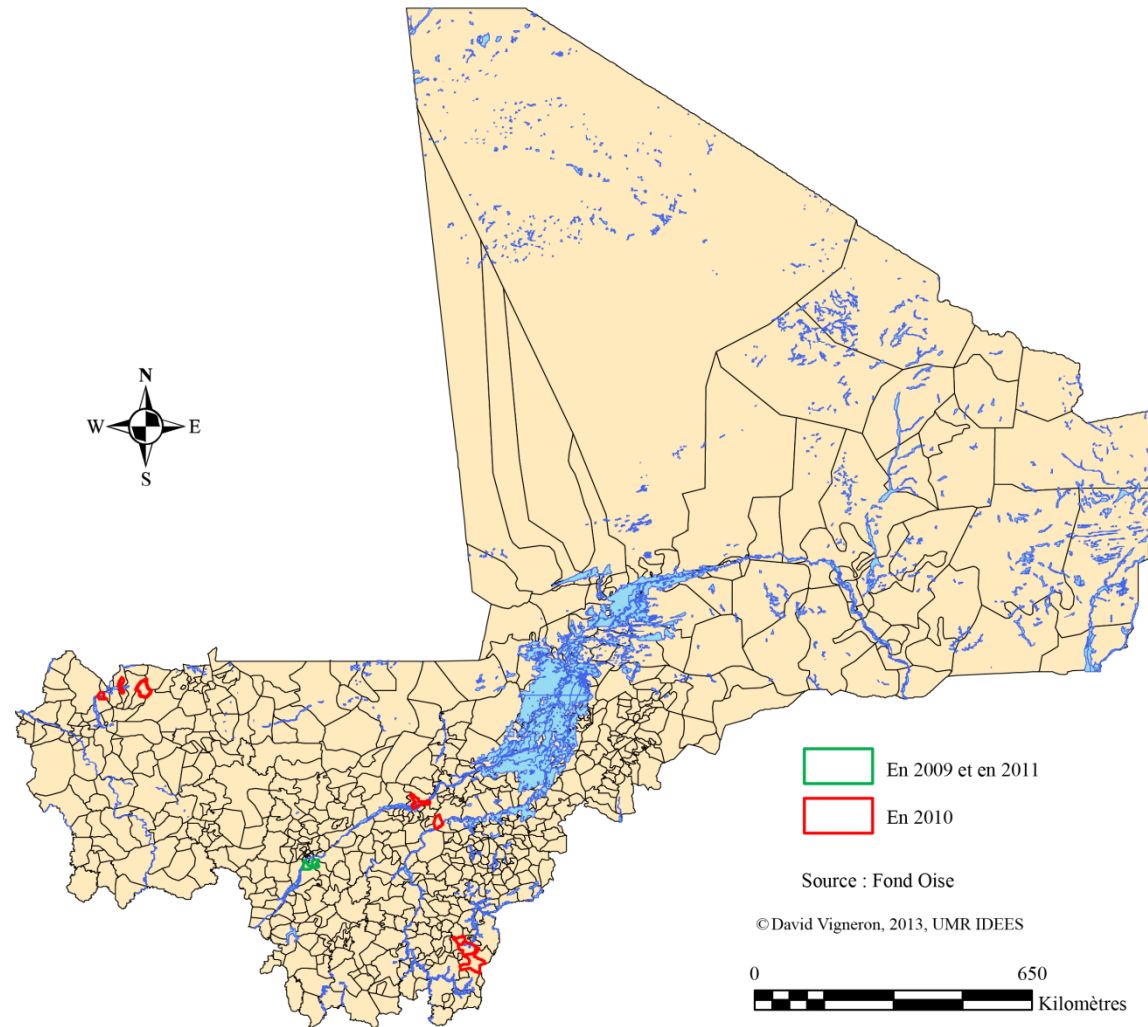
⁴¹ La Convergence démocratique pour le Mali, un des grands partis du pays en termes d'audience électorale.

Deuxièmement, la partie quantitative de l'étude correspond à l'exploitation du fichier électoral de 2008. Souvent décrié pour ses nombreuses erreurs par la société civile et les membres de l'opposition malienne, ce fichier a pourtant servi de base à l'organisation des élections communales de 2009. En conséquence de quoi, après un travail de pondération statistique sur Access, le fichier a pu être exploité. Nous en avons extrait les informations démographiques (sex-ratio, catégories socioprofessionnelles...) exclusivement sur les communes étudiées compte tenu de l'importance du corpus de données. Pour compléter cette approche, nous avons confronté nos propres données recueillies sur le terrain à des études institutionnelles, journalistiques ou scientifiques relatives à ce sujet.

Dans un second temps, le choix de Ségou (au nord-est de Bamako) s'est posé. Nous avons choisi de travailler sur le concept d'alternance à l'échelon local et en compulsant les données que nous avons en notre possession, une commune du cercle de Ségou s'est avérée intéressante, Saminé. Au regard des résultats, il est apparu la possibilité d'un vote contestataire.

Yélimané, un cercle situé au nord-ouest du pays avait connu des situations disparates de contentieux électoral en 2009 ayant entraîné l'invalidation des résultats dans trois communes du cercle (Konsiga, Fanga et Guidimé). Après avoir compulsé l'ensemble des documents relatifs aux élections communales de 2009 (carte 1), nous avons décidé de nous y rendre. Surtout, le facteur déterminant a été l'actualité qui en découlait. En effet, au moment de notre terrain, les décisions juridiques concernant la validité du scrutin dans les trois communes relevant des contentieux étaient en train d'être rendues. Pour cette raison, le terrain de recherche devenait très intéressant.

Les communes étudiées



Carte 1: Les terrains d'études

Les entretiens semi-directifs à suivi longitudinal constituent le principal corpus de cette recherche. Ils ont été effectués à chaque fois en fonction des personnes ressources que nous pouvions rencontrer une fois sur place. Le plus souvent, nous cherchions à rencontrer le chef de village afin de respecter les protocoles locaux. Les entretiens avec les chefs de village se déroulaient rarement avec une seule personne en raison de l'organisation sociale qui s'appuie sur des groupes (le conseil villageois, par exemple). Parfois, si la situation locale occasionnait un questionnement supplémentaire, nous approfondissions notre recherche par des entretiens complémentaires auprès d'autres personnes ressources (médecins, matrone ou directeur d'école). Au début de chaque séjour de terrain à l'intérieur du pays, nous élaborions un planning de visites des communes à l'aide d'un logiciel de SIG répertoriant l'ensemble des communes et villages du pays. Ceci nous permettait de cibler nos déplacements sur une journée pour visiter au maximum quatre villages. La plupart du temps, nous arrivions à visiter trois villages par jour à moto. De plus, les entretiens ne se sont pas seulement déroulés à l'échelle du village. Pour compléter les propos des villageois, nous croisons ces entretiens avec d'autres réalisés à d'autres échelles. La plupart du temps, ils étaient effectués à Bamako, dans le chef-lieu de la commune visitée ou encore dans la capitale régionale. Cette confrontation permettait d'une part de défricher le sujet, mais aussi d'autre part de compléter les propos des villageois. Le fait d'avoir choisi de travailler à plusieurs échelles différentes permettait d'améliorer la qualité de l'information collectée.

Outre les questionnaires, la recherche documentaire s'est révélée importante. Malgré la quasi-absence d'archives écrites, les recherches bibliographiques ont surtout été faites à partir de ressources numériques issues de sites portail internet tel que Maliweb ou Malijet⁴². Les archives numériques se sont révélées précieuses surtout pour compléter nos informations collectées sur le terrain. La recherche bibliographique a surtout servi à préparer notre problématique et à prendre connaissance du sujet au début de notre recherche en 2007. Je pense notamment aux travaux de C. O. Diarra (cf. bibliographie) qui esquisse une bonne base de travail pour élaborer le sujet.

⁴² www.maliweb.net ou www.malijet.com

D'un autre côté, les données quantitatives relatives aux élections ne manquent pas. Si les recensements de 1987, 1998, 2001 et les résultats provisoires de 2009 constituent une base des informations collectées, nous avons principalement ciblé notre attention sur l'acquisition des données électorales. Les résultats électoraux à l'échelle communale des élections antérieures à celles de 2009 furent difficiles à obtenir. Nous avons procédé étape par étape auprès des responsables du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) en les rencontrant les uns après les autres jusqu'à remonter à la personne ressource gérant directement les fichiers électoraux. Pour les élections de 2009, la presse a rendu publics sur internet les résultats électoraux à l'échelle communale. En ce qui concerne la sociologie des élus, pareillement, il existait sur le site internet du MATCL⁴³ les répertoires des élus qui étaient facilement accessibles. De plus, nous nous sommes rendus au siège de la Cour constitutionnelle en 2008 afin d'obtenir l'ensemble des griefs déposés par les candidats déçus du scrutin législatif de 2007. Lors de notre dernier terrain en 2011⁴⁴, un des objectifs principaux que nous nous sommes fixés était de trouver l'ensemble du fichier électoral malien. Ce fut le cas au gré de rencontres, nous sommes arrivés à l'obtenir au cours d'un entretien. Malheureusement ce document n'a pu être utilisé que partiellement le temps de la thèse principalement en raison du nombre de données très importantes à analyser. Ce fichier comporte l'ensemble des électeurs maliens avec des occurrences sociologiques (le patronyme, l'année de naissance) ou des informations géographiques (le lieu de vote ou le lieu de naissance). Datant de 2009, il a été élaboré avant le processus de Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (RAVEC)⁴⁵ souffrant de nombreuses omissions. Par contre, il constitue un outil indispensable pour la compréhension globale de la composition sociologique de l'électorat malien⁴⁶. En revanche, à l'avenir il peut constituer une base précieuse pour la compréhension de la géographie électorale malienne.

⁴³ MATCL : <http://www.matcl.gov.ml/>

⁴⁴ Ce terrain, d'une durée d'un mois (juin), a été également l'occasion de présenter nos recherches annexes, notamment un atlas des élections au Mali que nous avons réalisé pour ce moment précis.

⁴⁵ En 2010, ce recensement a permis de comptabiliser précisément 13 064 613 personnes. Il a débuté en 2008 pour constituer un fichier d'état civil fiable. Nombreuses sont les plaintes qui ont été déposées à l'issue du scrutin municipal de 2009 sur la fiabilité des données sociologiques qui ont servi de base à son organisation. Source : KONÉ C. (2010), « Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (RAVEC) : des milliers de Maliens non enrôlés entre regret et abstention », *Le Flambeau*.

⁴⁶ Il peut constituer une base importante pour tous travaux scientifiques s'intéressant au sujet.

MÉTHODOLOGIE POUR LA RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Le procédé s'articule sur des méthodes de comparaison systématique d'entretiens retranscrits qui doivent être relativement homogènes. Nous allons décomposer ici les étapes principales de l'analyse, qui sera au début surtout exploratoire, et qui, au fur et à mesure, se focalisera sur certains liens qu'il pourra être possible de faire apparaître entre différents thèmes dégagés par la grille d'analyse de chaque entretien.

Construire une grille d'analyse

Il faut d'abord découper l'entretien en extraits tels que, à la question « De quoi parle ce passage ? », on puisse répondre d'un mot ou par un titre très bref. Ces mots clefs identifient les unités thématiques élémentaires de l'entretien. Dans la mesure du possible, il faut essayer de tirer ces mots clefs des propos de l'informateur. Il convient, par plusieurs relectures attentives de l'entretien, de dégager tous les thèmes abordés par l'entretien, ceux qui sont plus en rapport avec ce que dit l'interviewé qu'avec ce que demande le sociologue, et préciser des sous-thèmes. Il faut être vigilant et bien noter tous les thèmes qui n'étaient pas présents dans le guide d'entretien.

Nota Bene à partir d'un exemple concernant le suivi du travail scolaire

L'analyse peut dégager des sous-thèmes selon les modalités de suivi : suivi des notes, aide aux leçons, aide aux devoirs, questions sur le déroulement de la journée d'école (questions générales, questions sur les cours, sur les camarades...), remarques faites à propos du cahier, discussions sur un point enseigné à l'école, excursions ou visites en relation avec le programme scolaire... L'analyse peut aussi conduire à distinguer les acteurs du suivi (le père, la mère, les deux, les frères, sœurs, voisins...). Le même extrait peut relever de plusieurs sous-thèmes (modalités de suivi, acteurs du suivi), il peut aussi être rattaché à d'autres thèmes (pratiques culturelles, relations de voisinage, structure familiale...). En marge de chaque extrait seront notés les thèmes et sous-thèmes concernés.

Règles de construction de la grille d'analyse

- 1°) isoler les unités thématiques,
- 2°) choisir pour chacune le mot clef ou les mots clefs les mieux ajustés (privilégier mots ou expressions de l'entretien), et le noter en marge de l'extrait (dans le cas d'extraits pour lesquels plusieurs thèmes sont imbriqués, les noter tous avec précision),
- 3°) noter en marge de l'extrait ses références précises (n° d'entretien, n° de page, n° de ligne),

4°) découper (aux ciseaux ou à l'ordinateur) ces extraits et les annotations marginales et les classer dans des dossiers thématiques correspondants,

5°) regrouper les différentes unités en thèmes, sous-thèmes et sous-sous-thèmes, constituant ainsi ce qu'on appelle la grille d'analyse de l'entretien.

Commencer l'analyse : comment s'y prendre au début ?

On peut commencer par l'analyse par deux entretiens qui paraissent proches, mais se distinguent en fonction d'un clivage sociologique qui s'annonce pertinent (ex : différence d'âge). On peut aussi prendre, au sein d'un seul entretien, un passage qui paraît significatif.

On peut se livrer d'abord à des analyses de très courts extraits isolés (une ligne ou deux) : dans un premier temps, on se trouve souvent à court de commentaires, il s'agit de « donner du sens », de « faire parler » l'extrait au-delà de sa signification directe, de s'imposer une grande vigilance aux tournures de phrases et au vocabulaire utilisé. Cela conduit le chercheur à émettre des hypothèses premières, dont la pertinence et la fécondité sont à vérifier dans la suite des entretiens (et dans d'autres entretiens). Contrôler qu'il n'y a pas surinterprétation en essayant notamment d'identifier chaque thème par une expression utilisée par l'interviewé, et en étant vigilant sur ce qui est dit dans le reste des entretiens (ne pas oublier qu'un entretien n'est pas toujours intégralement cohérent). Ensuite, il faut essayer d'homogénéiser les mots clefs dans des catégories assez larges pour regrouper l'ensemble des entretiens et favoriser l'émergence de typologies.

Que faire ensuite ?

L'étape suivante consiste à comparer les différents extraits classés dans les fichiers thématiques. Cela peut se faire par une analyse transversale ou longitudinale.

Analyse transversale

Identifier des thèmes comparables, essayer d'homogénéiser les grilles. Comparer tous les extraits à l'intérieur d'un même thème, sous-thème... On compare les points de vue, les modes d'expression, les discours sur les pratiques... qui diffèrent selon les positions occupées par chaque informateur dans l'espace social au sein duquel s'effectue la recherche.

Analyse longitudinale

Étudier, au sein d'un même entretien, l'organisation des séquences qui le compose. Elle indique des priorités, des insistances, des difficultés à dire, des enchaînements de thèmes qui diffèrent selon les locuteurs et leurs milieux sociaux.

Dans les deux cas, la comparaison doit permettre d'établir des ensembles de traits communs distinctifs permettant d'élaborer des types sociaux de pratiques, de stratégies, de représentation.

Quel est l'objectif à atteindre ?

L'objectif final consiste à dégager les logiques qui unissent les différents thèmes et sous-thèmes en établissant les liens entre les pratiques (que l'on a pu approcher par des observations sur le terrain), les discours sur les pratiques, les représentations (que le sociologue construit à partir d'une analyse des pratiques et des discours sur les pratiques), les positions dans l'espace social au sein duquel l'ensemble des entretiens a été recueilli, les trajectoires (au sein et/ou à l'extérieur de cet espace social) de chacune des personnes interviewées (et, dans certains cas, de quelques personnes non interviewées, mais dont les différents informateurs ont pu parler au cours des entretiens).

Tous ces éléments ont été repris de **COMBESSOE P. *L'analyse d'entretiens dans une enquête de terrain*, Atelier d'étude HL SAR 604, socioanthropologie du monde contemporain, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, 2 p.**

MÉTHODOLOGIE POUR LA CARTOGRAPHIE

La démarche cartographique que nous avons mise en place correspond à une nouvelle justification scientifique des études africaines. Un des principaux objectifs de ce travail est de compléter ou de s'inscrire dans la continuité à la fois de l'héritage de la géographie tropicale et celui des études politistes. Pour cela, le Mali a pour particularité d'être une nation dotée d'un appareil exécutif efficient du point de vue de ses institutions où les données électorales sont facilement accessibles et peu complexes à traiter. Si l'on prend pour référence le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales (MATCL), son site internet⁴⁷ nous permet d'accéder librement à des résultats électoraux (communales de 2009, voir page suivante) ou à des données sociologiques (cf le répertoire des élus en 2004). De plus, le site bénéficie d'une cartographie dynamique⁴⁸ référençant toutes les communes du pays. Ainsi, nous pouvons localiser de manière automatique avec un curseur n'importe quel toponyme communal. Malgré son utilité manifeste pour les analyses de géographie électorale, cet outil reste inachevé en ce qui concerne la spatialisation des données électorales et le corpus informatif sur la sociologie des élus (nombre de femmes élues par commune).

Avec ces outils préexistants, il a fallu de notre côté développer une méthodologie adaptée au traitement statistique des éléments recueillis. Avant tout travail préalable de traitement, nous avons commencé par créer un fond de carte adapté aux données électorales provenant de la « Base Oise⁴⁹ » que nous avons récupéré à Bamako en 2008 auprès d'un de nos contacts sur place.

⁴⁷ Accessible à l'URL : <http://www.matcl.gov.ml/>

⁴⁸ Outil de cartographie dynamique APIGE, accessible à l'URL : <http://www.bndr-mali.org/apige/>

⁴⁹ Un outil de gestion de l'information cartographique à destination des collectivités locales pour améliorer et simplifier la gestion communale par les élus. Beaucoup d'indicateurs socio-économiques (la démographie, l'éducation, l'hydraulique ou la santé) ont été cartographiés à l'échelle communale. Source : MATCL, Direction Nationale des Collectivités Territoriales, Cellule de Coordination Nationale des Appuis Techniques aux Collectivités territoriales.

Region	Kayes
Cercle	KAYES
Commune	KAYES COMMUNE

Résultat des élections communales du 26/04/2009

<i>Inscrit</i>	70 482
<i>Votant</i>	15 777
<i>Nuls</i>	589
<i>Suffrage</i>	15 188
<i>Participation</i>	22,38%

Siege: 33

Liste: 12

<i>N° ordre</i>	<i>Liste</i>	<i>Voix obtenues</i>	<i>Sièges obtenus</i>
1	FDM-MNJ	201	0
2	CNDR	44	0
3	ADEMA	5 129	13
4	PARENA	519	0
5	CNID	1 825	4
6	MPR	1 373	3
7	RPM	1 300	3
8	US-RDA	78	0
9	URD	3 435	8
10	Indép. FOUSSENI KONATE	42	0
11	Indép KAYES KANU	452	0
12	Indép ADM-MPR POUR LE TRAVAIL ET L	790	2

Résultats des élections communales de 2009, source accessible à l'URL : http://www.matcl.gov.ml/index.php?option=com_rubberdoc&view=doc&id=57&format=raw&Itemid=90

Répertoire des élus

Année d'élection 2004

La commune de KADIOLO

compte 23 élus dont 4 femmes

<i>Fonction</i>	<i>NOMS</i>	<i>né en</i>	<i>SEXE</i>	<i>PROFESSION</i>	<i>Formation politique</i>	<i>Village de recensement</i>
Maire	DEMBELE Téna	1947	M	Enseignant	ADEMA	LOFIGUE
1° Adj	KONE Issa Doguéyé	1960	M	Autres	UDD	KADIOLO
2° Adj	MAIGA Abdourahmane	1958	M	Enseignant	RAMAT	KADIOLO
3° Adj	TRAORE Souleymane	1967	M	Commerçant	CNID	KADIOLO
C Com	BALLO Kafounè	1969	F	Ménagère	RPM	KADIOLO
C Com	SAMAKE Dramane	1963	M	Agent de santé	ADEMA	KADIOLO
C Com	TRAORE Drissa	1964	M	Agriculteur ou éleveur	ADEMA	KAMBO
C Com	KONE Salikou	1952	M	Enseignant	RPM	KADIOLO
C Com	COULIBALY Amadou	1957	M	Enseignant	RPM	
C Com	TRAORE Logona	1958	M	Enseignant	RPM	KADIOLO
C Com	TRAORE Albert	1968	M	Agriculteur ou éleveur	RPM	LOFIGUE
C Com	SIDIBE Fatoumata	1957	F	Ménagère	ADEMA	KADIOLO
C Com C Cer C Reg	TRAORE Bouakary	1965	M	Enseignant	BARA	KADIOLO
C Com	SANOGO Naniama	1952	M	Enseignant	URD	KADIOLO
C Com	COULIBALY Bréhima	1966	M	Artisan	MPR	KADIOLO
C Com	WAÏGALO Ibrahima	1953	M	Agriculteur ou éleveur	URD	KADIOLO
C Com	TRAORE Adama	1951	M	Autre Retraité	URD	KADIOLO
C Com C Cer	TRAORE Dramane	1963	M	Agent de santé	ADEMA	KADIOLO
C Com	KONATE Assitan	1952	F	Ménagère	URD	KADIOLO
C Com	BERTHE Amadou	1951	M	Agent de santé	URD	KADIOLO
C Com	DIAKITE Mâh	1956	F	Enseignant	Indépendant	KADIOLO
C Com	BERTHE Salikou	1949	M	Enseignant	ADEMA	KADIOLO
C Com 2e VP Cer	KONE Fousseyni	1966	M	Agent de santé	MPR	KADIOLO

Lundi 13 septembre 2004

Page 222 sur 596

Accessible à l'URL : <http://www.malikunnafoni.com/bibliostat/index.php?tema=1261>

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
DIRECTION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
 REPUBLIQUE DU MALI

[Retour](#)

Cartographie de la décentralisation au Mali

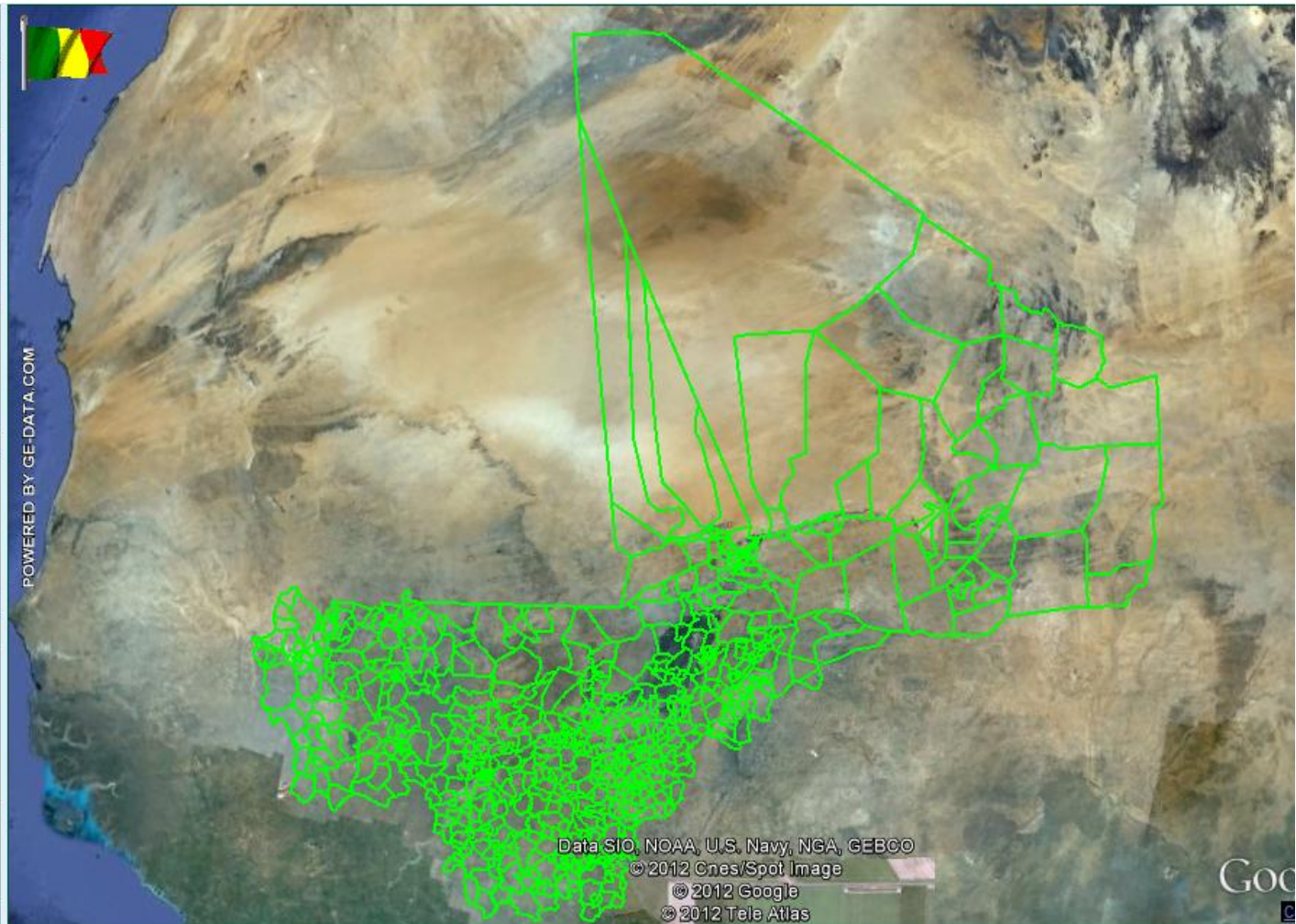
- MATCL / DNCT : Cartographie de la décentr
- Fonds de cartes
 - Données administratives
 - Limites des communes
 - Fond
 - Fond pays
- Thématiques
 - Données de référence sur les comm
 - Résultats des élections communales
 - Informations sur les élus 2009
 - Indicateurs PARAD

Infos pratiques

- Routes
- Frontières et légendes
- Relief

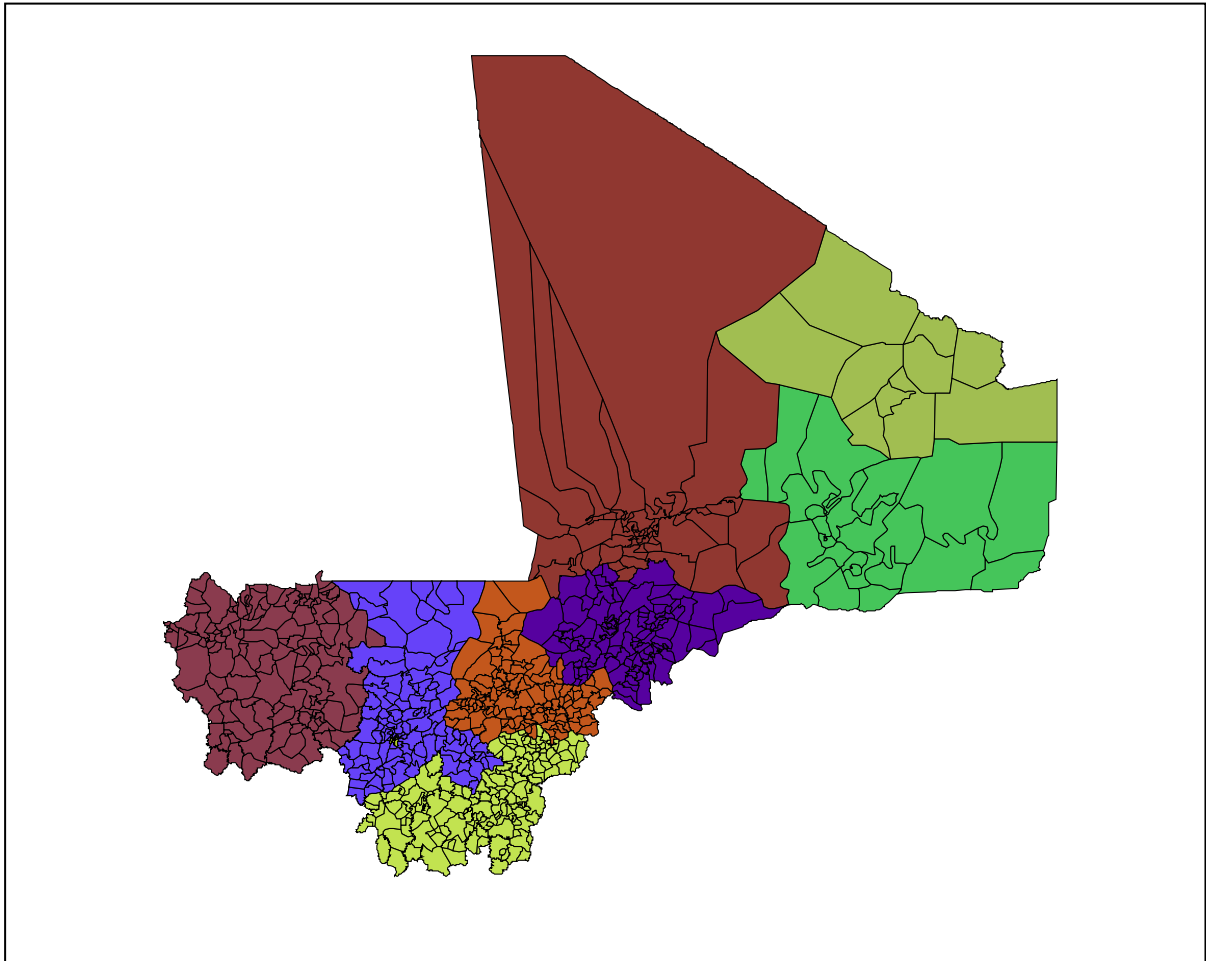
[Cliquez ici](#)
 pour télécharger une version plus complète utilisable avec Google Earth

Powered by www.ge-data.com

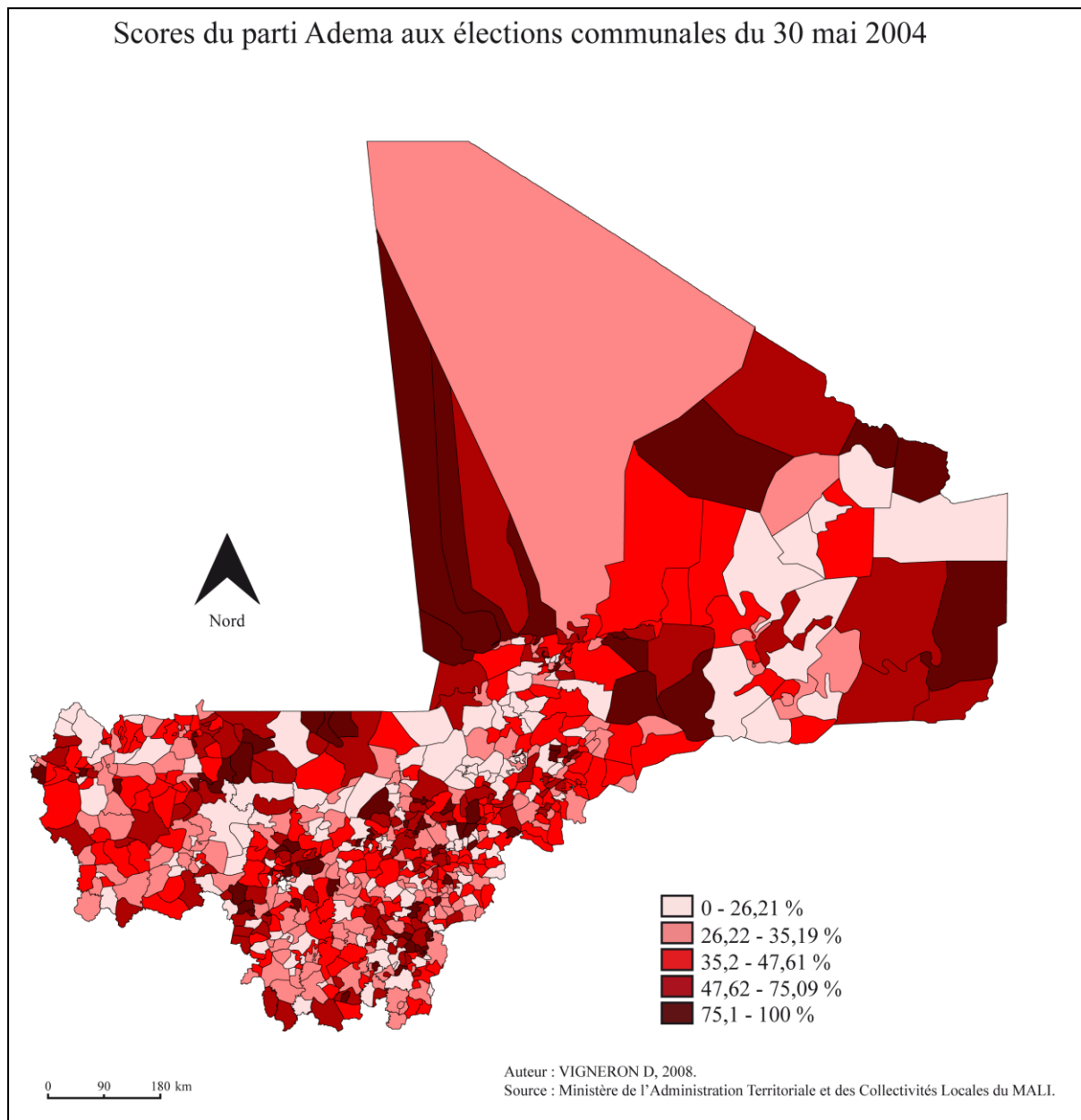


À partir des fonds de la « Base Oise », nous avons réalisé exclusivement des cartes à l'échelle communale. Sous Arcgis 9.3, nous utilisons le modèle suivant :

Fond Base Oise original

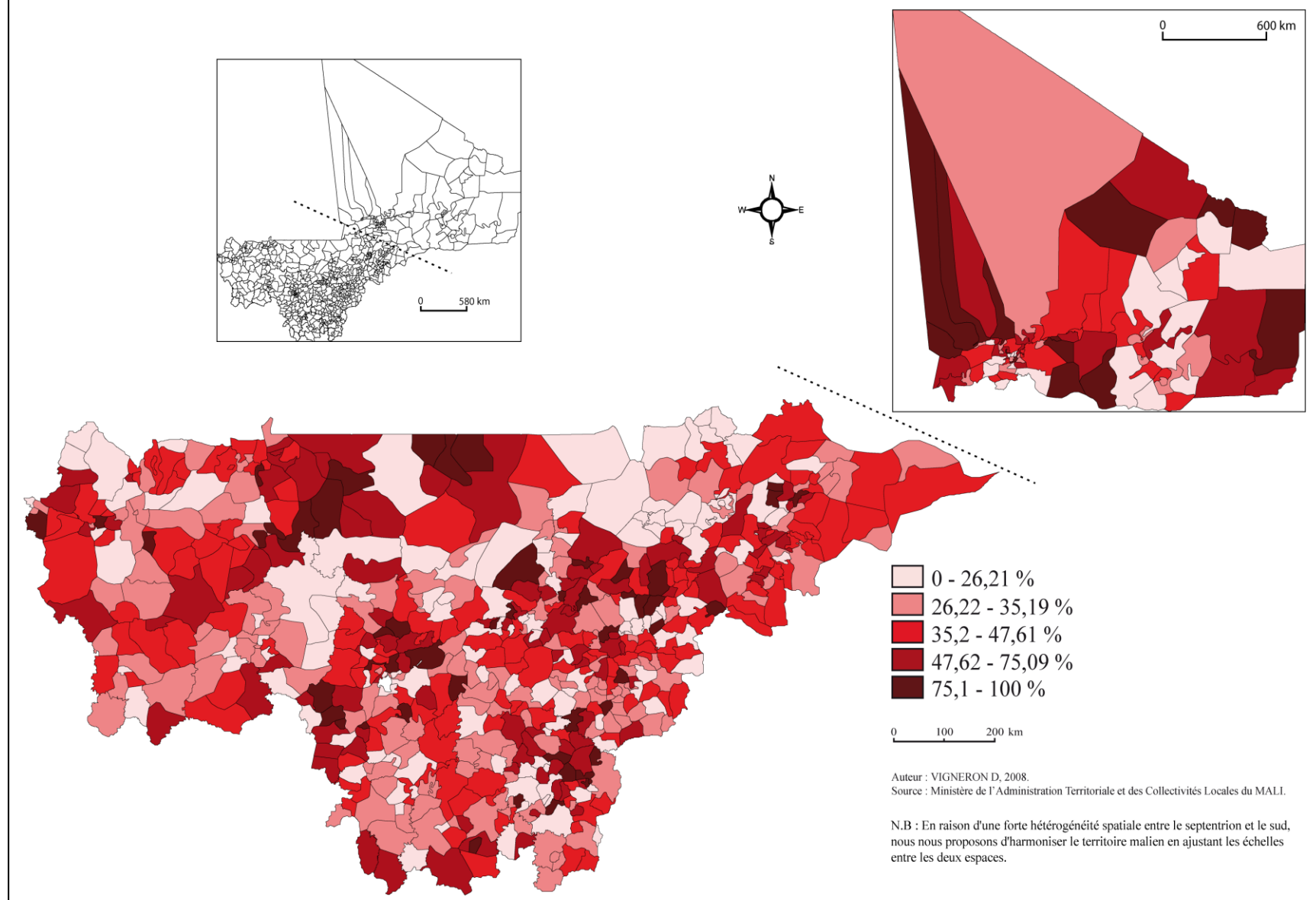


Après avoir réalisé le fond par transfert de données géoréférencées au format « SHP », nous nous proposons d'accoler les données localisées (cela peut concerner tout type de données numériques exploitables) au support visuel. Ici, nous avons utilisé des données électorales issues des élections communales de 2004 et de 2009 sous forme de pourcentages sur Arcgis. À souligner que le code couleur de la légende respecte les gradients des normes cartographiques. Ici, nous joignons les données numériques aux références géographiques. Afin de rendre la carte exploitable, nous réalisons la légende, l'échelle et la rose des vents sous Arcgis avant de transférer la matière cartographique sous Adobe Illustrator. Une fois la mise en page terminée, nous obtenons le résultat suivant :



Compte tenu des fortes disparités spatiales entre le nord et le sud du pays, nous avons décidé de séparer les deux fractions, pour des raisons d'équilibre visuel et de véracité indicative. En effet, les différentiels de densité humaine occasionnent des effets restreints d'informations fiables. De manière à contourner ces écueils, nous avons décidé de produire deux cartes distinctes. Au final, nous obtenons un produit, qui même s'il ne constitue pas une entité unie, est une amélioration notable dans l'analyse cartographique d'un État territorialement clivé.

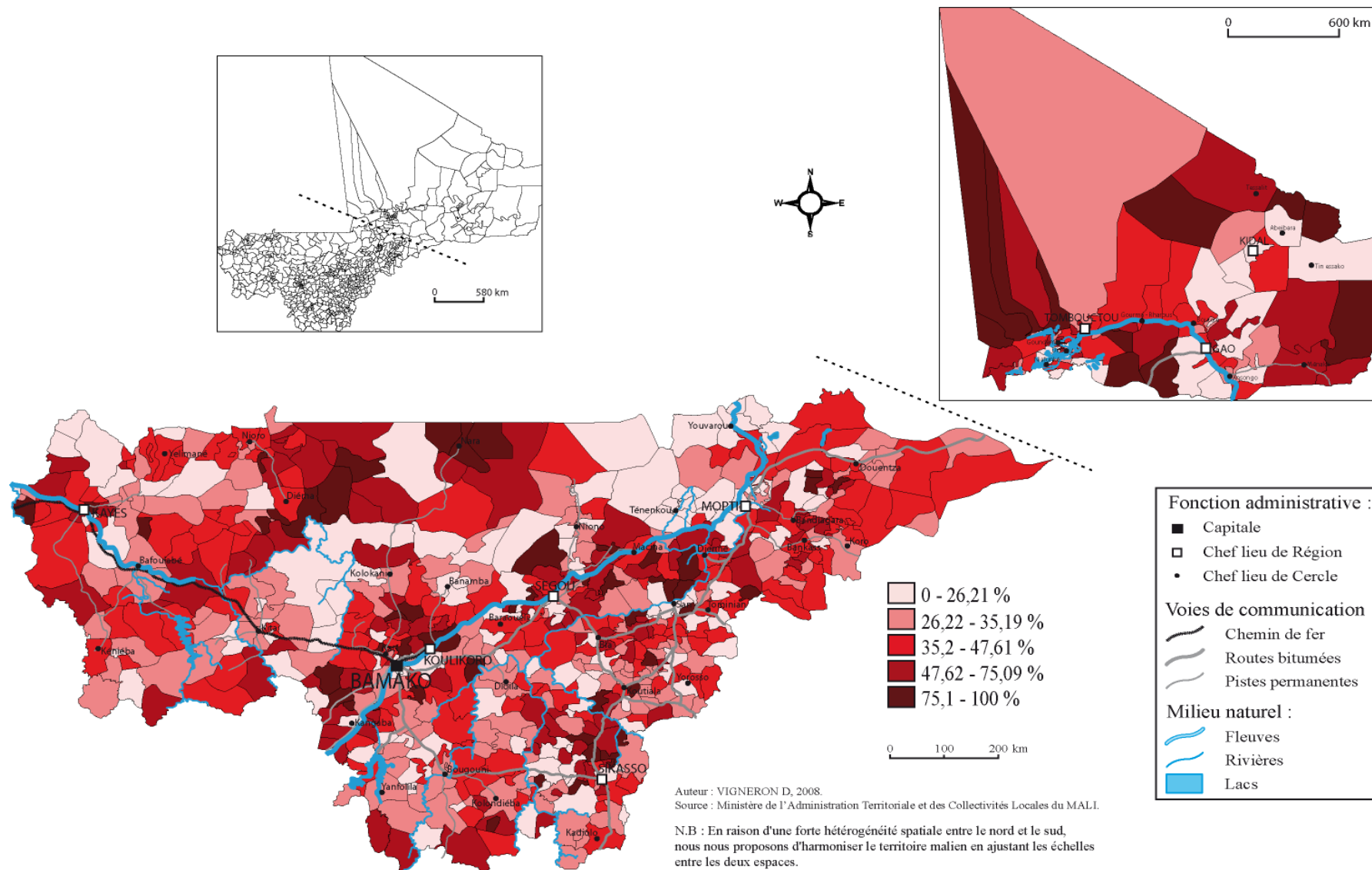
Scores du parti Adema aux élections communales du 30 mai 2004



Une fois la carte terminée, l'habillage structurant devient nécessaire pour des raisons de conformité avec la réalité. Au regard des impératifs de réalisation d'une carte, nous nous proposons présentement de réaliser la maquette définitive (carte ci-contre) avec les éléments d'infrastructures (routières et fluviales) et de toponymie. Le résultat final cherche avant tout à remplir l'objectif de clarté et de facilité d'accès à l'information. L'échelle communale, ici privilégiée, permettra une analyse fine des données électorales. Il reste pour cet aspect des choses à réfléchir sur la faisabilité d'autres supports pour des informations différentes, par exemple, comment représenter des données de type qualitatif qui peuvent être des catégories socioprofessionnelles.

Au-delà du traitement de données, quelles ont été les données récoltées sur le terrain ?

Scores du parti Adema aux élections communales du 30 mai 2004



De nouvelles données exploitables

Les données électorales des communales de 2004 étaient en notre possession, suite à un travail de compilation informatique d'un étudiant en master de géographie à l'Université de Rouen⁵⁰. Après ce travail de récupération, nous avons cherché à trouver les résultats électoraux complémentaires pour avoir une vision rétrospective la plus empirique possible. Malheureusement, les traitements ne peuvent remonter jusqu'en 1991 en raison de l'absence d'éléments scientifiques tangibles. Nous avons considéré que le début de nos analyses devait commencer à partir des élections présidentielles de 2002 pour se terminer au scrutin des municipales de 2009, soit sept ans pour six scrutins successifs⁵¹. L'autre volet de cette méthodologie réside dans la confection des bases de données électorales des différents scrutins. Compte tenu des exigences temporelles de la thèse et de la qualité des fichiers à traiter, nous avons convenu dans un premier temps de confectionner les tableurs électoraux exclusivement pour les élections communales de 2004 et 2009. Ce corpus a pour intérêt de refléter le plus objectivement notre démarche critique. Effectivement, les taux de participation aux élections locales sont en général supérieurs de 5 % en moyenne par rapport aux élections nationales⁵² (législatives et présidentielles). Cette différence de pourcentage est déterminante : du moment où les taux de participation sont plus importants, la volatilité des voix est moindre. À l'avenir, la démarche que nous privilégions est celle de travailler à l'échelle communale pour mettre en exergue les disparités ou les modèles de vote que nous pourrions déceler selon les contextes spatiaux (régionalisation du vote, par exemple). Pour des raisons diverses, telles que l'absence de chiffres à l'échelle communale ou encore des bases de données en cours d'élaboration, nous ne pouvons proposer que des rapprochements partiels des élections de 2002 et 2007 avec nos propres interprétations.

⁵⁰ RAULIN F. (2007).

⁵¹ Deux présidentielles, deux législatives et deux communales.

⁵² Les taux de participation sont de 29,99 % au second tour des présidentielles de 2002, de 26,4 % au premier tour des élections présidentielles de 2007 contre 43,07 % pour les communales de 2004 et autour de 42 % pour les municipales de 2009. Source : Résultats définitifs, Cour constitutionnelle du Mali et Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Belgique (2006), *Rapport national de mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010*, janvier, 43 p.

ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DE LA DÉCENTRALISATION

La place et le rôle des partis politiques dans le processus de décentralisation

Les organisations partisanes ont pour rôle de sensibiliser l'opinion en général et leurs militants sur les enjeux de la décentralisation. Par rapport à leur proximité avec les administrés, les cadres politiques ou les dirigeants locaux sont les plus à même de porter, en langue nationale, le message de la réforme. Conformément au cadre législatif⁵³, les listes électorales sont dressées dans chaque commune, ambassade ou consulat par une commission administrative placée sous l'autorité de la commission électorale communale ou consulaire. Chaque parti politique présent dans les communes procède à la révision des listes électorales. De même, la distribution des cartes est faite par les commissions dont sont membres, les représentants des partis et des groupements politiques.

Le jour du scrutin, les partis politiques en présence participent au fonctionnement des bureaux de vote à travers les assesseurs proposés par leurs soins et nommés par le président de la commission électorale locale. Leurs délégués contrôlent dans les bureaux la régularité du scrutin, participent au dépouillement des résultats et peuvent demander l'inscription au procès verbal de toutes les observations qu'ils jugent nécessaire. Les groupements politiques constituent également des agents de liaison entre les autorités et les citoyens. (Mission de décentralisation et des réformes institutionnelles)

Population et commune

Qui peut être candidat à l'élection du conseil communal ?

Pour être candidat (article 52 du code électoral)

- Tout citoyen des deux sexes de nationalité malienne, inscrit sur les listes électorales ou domicilié depuis un an sur le territoire national.
- Âgé de 21 ans accomplis le jour du scrutin.
- Résidant dans la commune depuis 6 mois au 31 décembre de l'année en cours.
- Inscrit sur une liste de candidats présentés par un parti politique ou indépendant.

Cependant, la liste électorale prévoit certaines inéligibilités liées aux fonctions et aux statuts de certains agents de l'État et des collectivités territoriales.

⁵³ Présidence de la République, secrétariat général (2011), « Loi n°2011-085 du 30 décembre 2011 portant modification de la loi n°06-044 du 4 septembre 2006 portant loi électorale », 12 p.

Comment désigne-t-on les membres du conseil communal ?

Le Conseil communal est composé de membres élus par les citoyens inscrits sur les listes électorales de la commune. Le nombre de conseillers varie en fonction de l'importance de la population. Ce nombre va de 11 à 45 au maximum.

Les candidats sont présentés sur des listes préparées par des partis politiques ou indépendants. Chaque liste doit comporter un nombre de candidats égal au nombre des conseillers prévus pour la commune.

Le mode d'élection des conseillers communaux est le suffrage universel direct et, c'est-à-dire que les électeurs procèdent directement à l'élection des candidats de leur choix.

Le mode de désignation utilisé est le scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec le système de la plus forte moyenne, c'est-à-dire que chaque liste aura un nombre d'élus proportionnel au nombre de voix obtenues. Les listes qui n'auront pas obtenu 5% des suffrages exprimés ne seront pas admises au partage des sièges.

Un chef de village peut-il devenir membre du conseil ?

Rien ne s'oppose à ce qu'un chef de village ou un conseiller de village soit inscrit sur une liste et élu.

Quel sera le rapport entre maire et député ?

Dans la pratique de la vie démocratique, il y aura certainement des relations informelles entre les députés et maires, qui ont tous deux intérêts à s'informer mutuellement et à débattre des questions d'intérêt public.

Comment les chefs de village, de fraction ou de quartier et leurs conseillers responsables communautaires seront désignés ?

Le chef de village, de fraction ou de quartier est investi par le conseil de la communauté concernée. La forme de cette investiture (règle et procédure) sont laissées à l'appréciation souveraine des habitants et du Conseil communautaire en fonction des réalités sociologiques et des pratiques coutumières.

Quels rapports auront les responsables communautaires avec les communes ?

Les responsables communautaires ont un rôle accru par la décentralisation. Le conseil gère la communauté dans les différents domaines, peut formuler des recommandations à l'endroit du maire dans les matières intéressant la communauté et émettre également des avis sur toute décision de cette nature.

Les chefs de village, de fraction ou de quartier ont pouvoir de conciliation en matière civile et commerciale suivant les règles coutumières. Même dans les domaines où la commune est responsabilisée par la loi, la consultation préalable du Conseil est obligatoire.

Qu'est-ce que la décentralisation va faire changer concrètement dans les villages ?

Éclaircissement sur la décentralisation

L'AMM : L'Association des Municipalités de Mali regroupe l'ensemble des 703 communes, plus le district de Bamako. Elle a été créée en novembre 2000 en lieu et place de l'Association des Maires du Mali qui regroupait depuis 1993 les 19 anciennes communes urbaines.

L'association des Municipalités du Mali s'est ainsi adaptée au nouveau contexte politico-administratif de la décentralisation active et intégrale mise en œuvre à partir de juin 1999. L'année 2004 marque le second mandat électif de la décentralisation, avec la mise en place de nouvelles équipes constituées de 10 789 élus, 704 femmes, dont 7 maires. Le deuxième congrès de l'AMM qui s'est tenu en décembre 2004 a consacré le renouvellement de ses instances dirigeantes.

But de l'association : elle a pour but de participer à la sauvegarde de la libre administration des collectivités territoriales et à l'approfondissement de la démocratie locale.

Ses missions : L'atelier de planification stratégique organisé en mars 2001 par les membres du Bureau National a assigné à l'Association, trois missions essentielles :

- Une mission de représentation des communes et de défense de leurs intérêts
- Une mission d'information et de formation des acteurs locaux.
- Une mission de promotion du partenariat.

Le congrès de décembre 2004 a élargi ses missions à la promotion genre et à la lutte contre le VIH/Sida.

Ses objectifs : L'Association des Municipalités du Mali a pour objectifs de :

- Contribuer au renforcement de la décentralisation.
- Renforcer les capacités de ses membres.
- Favoriser la promotion de tous les acteurs locaux au développement de leur commune.
- Promouvoir la coopération entre les communes maliennes et entre celles-ci et les communes d'autres pays.

Ses instances :

- Le Congrès et le Conseil National.
- La Conférence régionale.
- L'Assemblée du cercle du district de Bamako.

Ses organes :

Il est constitué de 28 membres, dont 5 femmes maires. Les 8 capitales régionales y sont représentées, en plus du district de Bamako et ses 6 communes. Il est dirigé par un président, 9 vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire aux relations extérieures, un secrétaire à la communication, un secrétaire à l'organisation, un secrétaire à la formation, un secrétaire à la solidarité, un secrétaire aux comptes et un secrétaire aux conflits.

Au niveau régional : ces bureaux sont des démembrements de l'AMM et répondent au souci de décentralisation et de délocalisation de ses activités. Les membres sont élus sans une implication directe du niveau national.

Le secrétariat permanent : la structure administrative et de gestion de l'AMM. Chaque démembrement (régions et cercles) peut se doter d'un secrétariat permanent. Celui du siège est placé sous la responsabilité d'un dirigeant exécutif

Les partenaires de l'AMM :

- L'État malien et ses démembrements.
- L'Ambassade royale des Pays-Bas.
- Coopération française.

- Coopération suisse
- Fédération canadienne des municipalités.
- Partenariat pour le développement municipal
- PNUD
- SNV/VNG international (coopération Pays-Bas)
- Union européenne
- UNADEL (Union Nationale des acteurs et des structures du Développement Local)
- USAID

Source : DFA Com, Bamako.

Les enjeux de la réforme de la décentralisation

La stabilisation du système politique et administratif : Au niveau local, la création et la pérennisation des structures décisionnelles (organes élus) doivent être pérennisées, la promotion des principes démocratiques (participation à la prise de décisions, la bonne gouvernance) et l’ancrage des pratiques démocratiques (élections locales, débats publics). Il doit permettre également de sortir la démocratie des milieux urbains pour en faire une pratique et un fait dans les zones rurales, condition essentielle de la stabilisation du système politique et administratif.

La dynamisation des économies locales : Chaque collectivité territoriale constitue un espace d’initiative, ou encore au niveau de programmation de réalisation des actions de développement et d’organisation de la gestion des services publics. La décentralisation doit favoriser une meilleure adéquation des programmes de développement, des besoins locaux et une grande mobilisation des ressources locales.

L’enjeu socioculturel : Il se situe au niveau de la reconnaissance des initiatives individuelles et de groupe des ressources humaines et du savoir-faire au niveau local.

Source : MAGASSOUBA K. (2009), « Aperçu général sur la décentralisation au Mali », *La voix des communes*, Bamako, octobre, p. 7.

Le dispositif national d'appui aux collectivités territoriales :

- 1) **Un dispositif financier** qui porte sur le financement des investissements des collectivités territoriales. Géré par l'Agence Nationale d'Investissements des Collectivités (ANICT), le dispositif financier octroie des subventions (ressources mobilisées par l'État) pour les investissements des collectivités à partir des droits de tirage.

- 2) **Un dispositif technique** orienté principalement vers l'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales est constitué par le réseau des Centres Conseils Communaux (CCC) qui servent d'intermédiaires entre les collectivités territoriales et les prestataires de services.

Le dispositif technique est de type décentralisé. Il présente une autonomie aux échelons cercles et régions. Il comprend des organes d'orientation et des structures d'exécution.

Les CLO : Comités locaux d'orientation

Les CRO : Comités régionaux d'orientation

Le CNO : Comité National d'Orientation

Les organes de mise en œuvre sont les CCC au niveau cercle, les Directions Régionales du Plan et de la Statistiques (DRPS) et les chargés de suivi Régionaux (CCN) au niveau central. Cette dernière rencontre et pilote l'ensemble du dispositif technique.

Source : **SCAC Bamako, PAGL, (2001), « Guide de la coopération décentralisée au Mali », Bamako, 50 p.**

ANNEXE 2

2009

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 26 AVRIL 2009

Méthodologie questionnaire

Thèmes de recherche

- Sujets qui seront à traiter. (démocratie locale et décentralisation)
- Questionnement en amont. (Déroulement des élections dans un contexte progressif de démembrement de l'État)
- Justification de l'enquête. En quoi va-t-elle répondre aux questions en amont du sujet ? (Une meilleure connaissance du processus électoral et application)
- Les raisons qui imposent un recours à l'enquête. (Cerner les perceptions et les souhaits des échantillons interrogés tant au fonctionnement du processus électoral)

Objectifs de recherche et justification de l'enquête

- Pourquoi entreprendre une enquête ? Soucis de scepticisme vis-à-vis de la réalité sociale préétablie.
- Y a-t-il des lacunes sur le sujet de recherche ? Sujet mal cerné + Prise en compte de la difficulté à obtenir des informations « sincères » dans le sens où la « triche » fait partie du jeu. L'observation électorale sera perçue telle une compétition ouverte, où les mensonges ou omissions des éventuels répondants seront également porteurs de sens.
- Nature et types de données à collecter ? Qualitatives principalement.
- Sources de base : journaux, PV, témoignages, observation sur site, entretiens, rapports
...

Dresser un échantillonnage (ou population ciblée)

Caractéristiques de la population-cible.

⇒ Élus, électeurs, organisateurs du scrutin, observateurs extérieurs.

Composantes des acteurs ciblés.

⇒Électeurs (actifs, non-actifs, les inscrits, les non-inscrits...)

⇒Élus (réélu ou non)

⇒Organisateurs du scrutin (délégations étatiques, fondations privées, relais sur le terrain)

⇒Observateurs extérieurs (la Commission européenne, Centre d'Études Comparatives des Élections, Programme des Nations Unies pour le Développement, des représentants allemands, canadiens ou encore hollandais).

La collecte de l'information de base

Stratégie de l'échantillonnage = (+ ou -) 50 électeurs, (+ ou -) 10 élus, tout le personnel de l'organisation (selon disponibilité) et les observateurs extérieurs en fonction des déplacements prévus.

♦ Phase pouvant s'effectuer en organisant des groupes de discussion ou par de petits entretiens semi-structurés avec quelques enquêtes.

Planification du budget et du temps.

- Quelles sont les ressources financières disponibles pour établir un budget (main d'œuvre, transport, frais téléphoniques ou encore les frais de photocopies).
- Quelle est la durée de l'enquête ? 1 mois.
- Définir les étapes du travail (nature, durée)
 - ✓ Période préélectorale (15 jours)
 - ✓ Période électorale (observation, une journée)
 - ✓ Période postélectorale (12 jours)

Choix du mode d'administration du questionnaire

L'enquête par interview directe.

Carnet d'observation

Observations préliminaires

1) Prises de contact.

- Les représentants et chefs de partis politiques ;
- Les candidats ;
- Les administrateurs et fonctionnaires gouvernementaux ;
- Les responsables de l'administration électorale ;
- Les syndicats ;
- Les organismes militant pour les droits de l'homme ;
- Les électeurs ;
- Les ressortissants maliens ;
- Les leaders religieux ;
- Autres observateurs.

2) Contacts avec les médias.

- Couverture de l'ensemble de la campagne électorale ;
- L'accessibilité aux médias ;
- L'existence possible de censure.

3) Rapport d'étape de la période préélectorale.

- La documentation recueillie sur place telle que la loi électorale, les normes et les instructions, les normes et les instructions pour le scrutin, ou tout autre document pertinent ;
- L'organisation électorale dans son ensemble ainsi que le climat préélectoral ;
- Les plaintes et les difficultés rencontrées ;
- Le calendrier des activités et des personnes rencontrées ;

Observation de la période électorale

1) Le cas échéant, les aspects administratifs du déroulement des élections.

- La compétence des administrateurs ;
- L'accessibilité aux autorités et aux personnels ;
- L'organisation et l'efficacité d'action de l'organisme ;
- La formation et l'encadrement du personnel électoral ;
- L'existence de procédures électorales ;
- La structure régionale (autorités, attributions) ;
- L'existence de commissions de surveillance ;

2) La délimitation territoriale.

Kalaban Coro (commune périurbaine de Bamako).

3) L'inscription des électeurs.

- Les normes et les procédures liées à l'inscription ;
- Le matériel utilisé ;
- Les étapes du déroulement de l'inscription ;
- Les listes électorales (confections, publications et corrections) ;
- Les cartes d'électeurs.

4) Les partis politiques et les candidats.

- Formalités d'enregistrement des partis ;
- Les modalités de participation des partis politiques (stratégie mise en place, etc.) ;
- La période des mises en candidature ;
- Le mode de désignation des candidats ;
- L'affichage des listes de candidats ;
- En matière de financement (prendre en considération la situation politique de l'interlocuteur.
 - ✓ Les montants alloués aux partis par l'État ou en provenance de l'extérieur ;
 - ✓ Les dépenses électorales ;
 - ✓ L'utilisation des différentes ressources étatiques (édifices publics, transport, etc).

5) Le climat entourant la campagne électorale.

- Boycott de l'élection ou pas ;
- Les violations des règles de droit ;
- Les conditions économiques ;
- Les activités qui risquent de nuire au déroulement de la campagne ;
- Des possibilités de violence et d'intimidation.

6) L'accès aux médias.

- Temps de parole équitable

Les activités le jour du scrutin

1) Planification préalable de l'observation.

- Composition de l'équipe ;
- Itinéraire, horaire et lieu de départ ;
- Listing des bureaux de vote à visiter (localisation, personne à rencontrer) ;
- Appui logistique (ressources humaines et matérielles) ;
- Mandat et tâche.

2) L'ouverture et la localisation des bureaux de vote.

- L'aménagement ;
- La localisation ;
- L'accessibilité des lieux ;
- Les horaires de fonctionnement.

3) Le matériel mis à disposition.

- Les listes électorales ;
- Le registre du scrutin ;
- Les procès-verbaux ;
- Les bulletins de vote ;
- L'urne ;
- L'isoloir ;
- L'éclairage...

4) Le déroulement du vote.

- La disposition des lieux ;

Type d'organisation du lieu de vote	Temporalité démocratique	Organisation de l'espace	Type de vote	Type de lieu
Lieu de vote	premier vote	différenciation dehors/dedans marquée	vote d'opinion et communautaire	pèlerinage vers des lieux symboliques
Lieu de vote communautaire	apprentissage local	espace collectif et convivial	vote d'échange et communautaire	lieu de proximité collectif
Lieu de vote standardisé	maturité d'un État	espace codifié, uniformes et éphémères	vote d'opinion	lieux publics neutralisés
Lieu de vote accessible	organisation réticulaire	minimisation des distances à terme, organisation a-spatiale	vote d'opinion et d'échange	lieux privés, individuels ou collectifs

- La présence des représentants des partis politiques ou des candidats ;
- La qualité du personnel de vote ;
- Le temps d'attente et de vote ;
- La procédure d'identification des électeurs ;
- Les procédures de vote ;
- Le secret du vote ;
- Le refus du droit de voter ;
- Le nombre d'électeurs qui n'ont pas voté ;
- Le nombre d'électeurs ayant eu recours à l'aide pour voter ;
- Les plaintes ;
- Les actions potentielles d'intimidations (à proximité ou à l'intérieur ;
- La sécurité des personnes et du matériel électoral (notamment les urnes) ;
- La satisfaction ou l'insatisfaction des différents intervenants (partis politiques, électeurs).

5) Le dépouillement du vote et la proclamation des résultats.

- Les intervenants ;
- Les méthodes de dépouillement et de compilations des résultats ;
- L'acheminement des procès-verbaux et du matériel.

6) Le rapport d'étape pour le jour du scrutin.

- Le climat général de la journée du scrutin, le territoire parcouru et les bureaux visités ;
- L'organisation des bureaux de vote ;
- Le déroulement du scrutin ;
- Le dépouillement des votes ;
- Le recensement des votes ;
- La diffusion et la publication des résultats ;
- Les plaintes et le suivi ;

Rapport conclusif

- Le contexte global et électoral ;
- L'importance des élections ;
- Les objectifs ;
- La liste des observateurs ;
- Les termes de référence de l'observation ;
- La composition, le mandat et la répartition des équipes ;
- Les méthodes d'observation utilisées ;

Les questionnaires

DATE :

QUESTIONNAIRE N°

Qualité : Électeur/élu/personnel d'organisation/observateur.

Localisation du répondant :

Région de

Cercle de

Commune de

Raisons sociales

1) NOM..... Prénom.....

2) Sexe. M F

3) Catégories d'âge.

18-24 ans..... 25-35 ans..... 36-44 ans..... 45-55 ans.....

56-65 ans..... 65-75 ans..... + de 75 ans.....

4) Niveau d'étude.

Aucun..... Coranique..... Arabe..... Primaire..... Secondaire.....

Supérieur.....

Si supérieur, quelle formation a été suivie ?.....

6) Religion

Musulman..... Chrétien.....

7) Profession

Sans emploi..... Élève/étudiant..... Cultivateur..... Pêcheur.....

Enseignant..... Fonctionnaire..... Manouvrier..... Commerçant.....

Autre.....

Questionnaire électeur

Sensibilité politique locale

1) Que pensez-vous de l'action de l'équipe municipale ? (question à échelle d'attitude)

Bonne opinion..... Normale..... Mauvaise..... Indifférent.....

2) Selon vous, quelle est la qualité des relations entre les élus et leurs administrés ? (question à échelle d'attitude)

Bonnes..... Complexes..... Indifférent.....

3) Avez-vous déjà coopéré à une action mise en place par vos élus ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

Si oui, à quelle fréquence ? (question à échelle d'attitude)

Tout le temps..... Régulièrement..... Rarement.....

Mobilisation civique

4) Êtes-vous inscrit sur les listes électorales pour les communales ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

5) Quel est votre centre de vote de rattachement ? (question ouverte de type texte)

.....

6) Votre bureau de vote se situe-t-il ? (question ouverte de type numérique)

À moins de 500 m..... De 500 à 1000 m..... De 1000 à 5000 m.....

Plus de 5000 m.....

7) Avez-vous retiré votre carte d'électeur ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

8) Que pensez-vous de la règle d'inscription automatique sur les listes électorales ? (question à échelle d'attitude)

Bonne chose..... Mauvaise chose..... Indifférent.....

9) Pourquoi ? (question ouverte)

10) Seriez-vous prêt à utiliser le vote par procuration si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

Mobilisation politique

11) Êtes-vous militant politique ? (question fermée à choix unique)

Oui....., pour quel parti ?.....

ou non....., pourquoi ? (question ouverte de type texte)

.....
.....
.

12) Qu'est-ce qui fait que vous adhérez à un parti plutôt qu'à un autre ? (question fermée à choix multiples)

Le leader..... Son importance..... Le discours prôné..... Son histoire.....

.....Autres

13) Comment vous tenez-vous au courant de l'actualité politique ? (question fermée à choix multiples)

Les palabres..... La presse..... La télévision..... La radio.....

Par le militantisme..... Autres.....

14) Trouvez-vous un intérêt à suivre les meetings préélectorales ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

15) Si oui, est-ce qu'un meeting pourrait faire basculer votre choix, le jour du scrutin ? (question ouverte de type texte)

16) Quelles sont les promesses de campagne qui vous sensibilisent le plus ? (question fermée à choix multiples)

Les salaires..... Le développement..... L'émancipation féminine.....

L'environnement..... ou La santé..... Autres.....

17) Vous arrive-t-il de voter selon des consignes édictées par une tierce personne ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

18) Si oui, laquelle ? (question fermée à choix multiples)

Marabout..... Parents..... Des militants de parti politique.....

Chefs coutumiers..... Autres.....

19) Avez-vous déjà vendu votre suffrage ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

Si oui, pourquoi ? (question ouverte de type texte)

.....
.....

20) Pensez-vous aller voter durant les communales ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

21) Quelle est votre opinion sur le déroulement des élections (de la campagne à la promulgation des résultats définitifs) ? (question ouverte)

Questionnaire pour les élus

Poste occupé :

Déroulement des élections

1) Est-ce que les reports successifs du scrutin ne nuisent pas à la qualité de son déroulement ?
(question fermée à choix unique)

Oui..... Non..... Pourquoi ? (question ouverte)

.....
.....

2) À quoi cela est ce dû ? (question ouverte de type texte)

.....
.....
.....

3) Se servir du processus électoral pour compléter le R.A.V.E.C. (Recensement Administratif à Vocation d'État Civil), ne va pas-t-il entraîner une confusion supplémentaire chez l'électeur ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non..... Pourquoi ? (question ouverte de type texte)

.....
.....

4) Comment qualifierez-vous les relations que vous entretenez avec la DGE (Direction Générale des Élections) ? (question à échelle d'attitude)

Très bonne..... Bonne..... Neutre..... Mauvaise.....

5) Qui gère le fichier électoral ? (question ouverte de type texte)

6) Pensez-vous que les moyens dont vous disposez suffisent à assurer la transparence du scrutin ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

Processus de nomination

7) En observant de plus près la composition des équipes municipales, on se rend compte que le critère de l'âge est très significatif, pensez-vous que cela est le seul critère à retenir ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

8) Quels sont les autres critères que l'on pourrait retenir ? (question fermée à choix multiples)

L'âge..... La catégorie sociale..... Les liens de parenté..... Le mérite.....

Les années de résidence..... Autre..... Lesquels.....

Ou tous.....

9) Selon vous, quel critère a-t-on retenu dans le cadre de votre nomination ? (question fermée à réponses multiples)

Les stratégies d'accessits

10) Avez-vous eu besoin d'une alliance pour être élu ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

11) Si oui, avec quel parti l'avez-vous faite ? (question fermée à réponse unique)

12) Pensez-vous que le fait de faire des alliances sert à combler le manque d'implantation territoriale de la majorité des partis politiques du Mali ? (question ouverte de type texte)

13) Autre aspect des coalitions, serait-on tenté en cas de candidature indépendante de s'allier avec un autre parti pour la contrecarrer ? (question ouverte de type texte)

14) Quelle stratégie de sensibilisation avez-vous utilisée lors de l'élection ? (question ouverte de type texte)

15) À votre avis, pourquoi les électeurs vous ont-ils choisi plutôt qu'un autre ? (question ouverte de type texte)

Expérience personnelle

16) Est-ce votre première expérience électorale ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

17) Quelles fonctions politiques occupiez-vous auparavant ? (question fermée à réponse unique)

Le cumul des prérogatives

18) Êtes-vous pour le cumul des mandats ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

19) Seriez-vous prêt à consacrer tout votre temps à vos concitoyens ? (question fermée à choix unique)

Oui..... Non.....

20) Que pensez-vous de l'affirmation suivante : « tout responsable politique est obligé de compléter ses revenus par une activité extérieure et souvent en dehors de leur travail initial » ? (question ouverte de type texte)

La monétarisation des élections ?

21) Cela ne correspond-il pas à la montée en puissance des opérateurs économiques dans le champ du politique ? (question ouverte de type texte)

22) Tout l'enjeu des élections ne tient-il pas dans le fait que les fondements de la démocratisation se monétarisent autour de bases économiquement viables ? (question ouverte de type texte)

Structure interne et fonctionnement

1. Dans quel contexte ont été créés les organes organisateurs du scrutin comme la DGE ?
2. Existait-il préalablement des organes de régulation électorale ?
3. Quelle est la mission principale de la DGE ?
4. Comment sont choisis les membres du directoire de la DGE ?
5. Ces nominations n'entraînent-elles pas grincements de dents de la part d'autres acteurs politiques ?
6. Qui peuvent-ils être ?
7. Quelles sont les différentes missions assignées à La DGE ?
8. Quels avantages peut-on tirer de la constitution d'un fichier électoral permanent ?
9. Quelles sont les relations entretenues avec la CENI et le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ?
10. Quelles sont les relations entretenues avec la CENI et le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ?

Les dispositions électorales

11. Comment se passe la formation des membres de la DGE pour l'organisation des élections ?
12. Sur quels axes principaux, la formation des membres de la DGE est-elle centrée ?
13. Comment se passe la gestion de la révision du fichier électoral ?
14. De quelle manière avez-vous procédé pour le rafraîchissement des listes électorales ?
15. Se servir du processus électoral pour compléter le R.A.V.E.C. (Recensement Administratif à Vocation d'État Civil) ne va pas-t-il entraîner une confusion supplémentaire chez l'électeur ?
16. Quels sont les avantages et les inconvénients du choix d'un scrutin à la proportionnelle ?

Les ressources

17. Les ressources financières mises à la disposition de la CENI sont-elles suffisantes pour permettre un bon travail d'organisation globale des élections ?
18. Quelles conditions doit remplir un parti politique pour être éligible et prétendre à recevoir un financement public ?

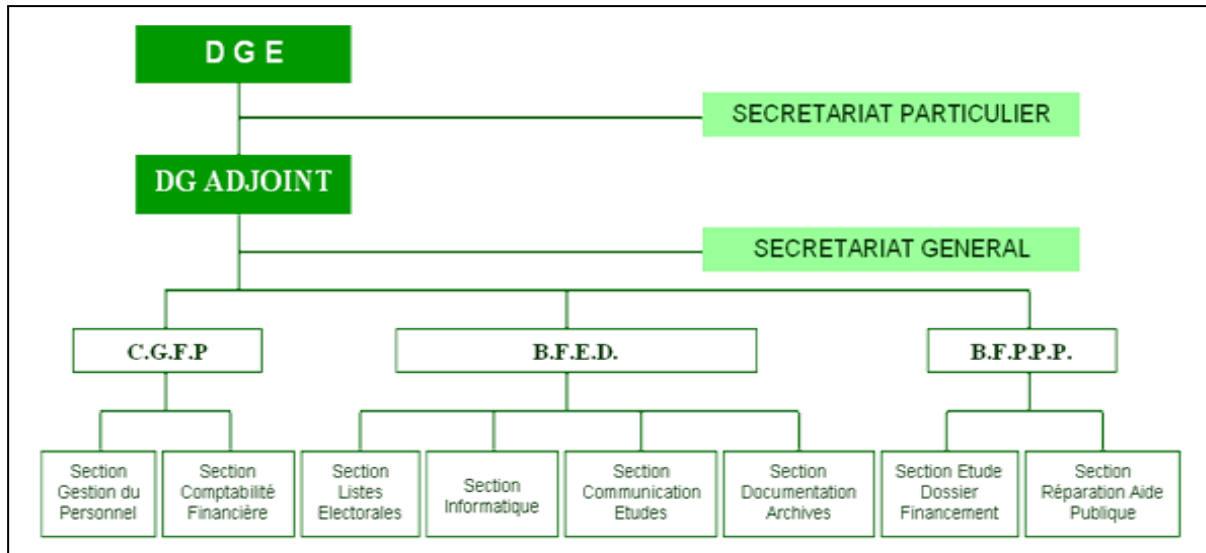
Les contentieux

19. Comment peut-on justifier que la promulgation partielle des résultats entraîne autant de réclamation de la part de candidats déçus ?
20. Pouvez-vous dresser une typologie très rapide des différents types de contentieux ?

L'expérience personnelle.

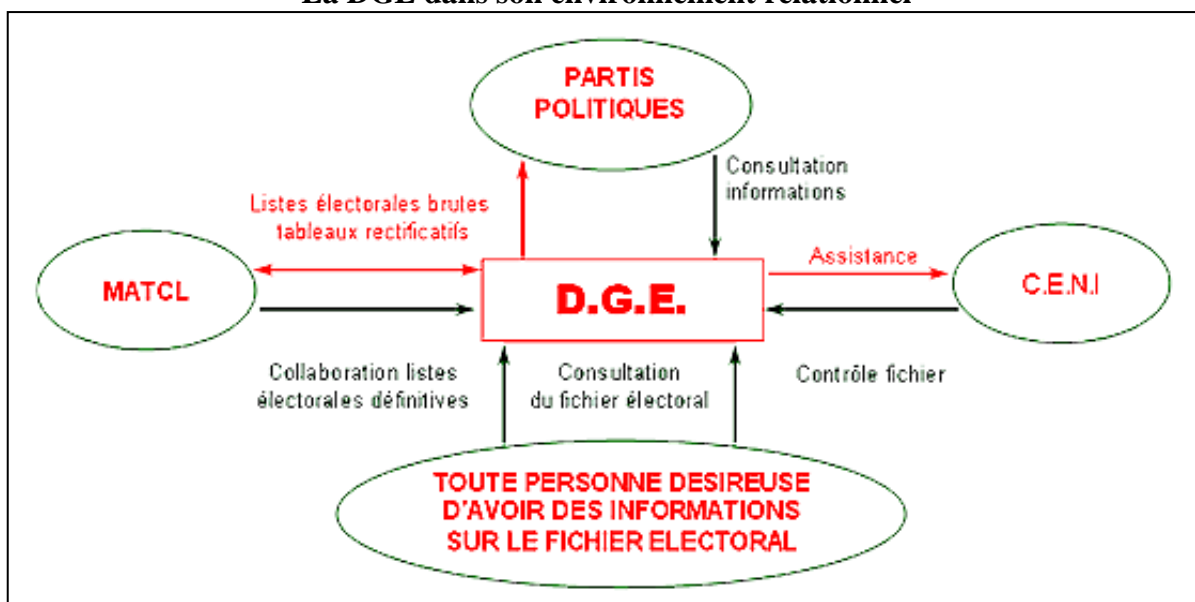
21. Eu égard à votre devoir de neutralité, que pourriez-vous suggérer pour améliorer l'efficacité de l'organisation des élections ?

Organigramme de la Délégation Générale aux Élections



- **C.G.F.P.** : Cellule de Gestion Financière et du Personnel
- **B.F.E.D.** : Bureau du Fichier Électoral et de la Documentation
- **B.F.P.P.P.** : Bureau du Financement Public des Partis Politiques

La DGE dans son environnement relationnel



Source : APEM, 2009.

RÉSUMÉ DU TERRAIN DE 2009

Les élections municipales au Mali

Notes préliminaires.

Thèmes de recherche.

- Sujets traités. (démocratie locale et décentralisation)
- Questionnement en amont. (Déroulement des élections dans un contexte progressif de démembrement de l'État)
- Justification de l'enquête. En quoi va-t-elle répondre aux questions en amont du sujet. (Une meilleure connaissance du processus électoral et application)
- Les raisons qui imposent un recours à l'enquête. (Cerner les perceptions et les souhaits des échantillons interrogés tant au fonctionnement du processus électoral)

Contexte de recherche.

- Lieu : Mali.
- Lieu d'observation électoral : Kalaban Coro (commune périurbaine de Bamako au sud-ouest).
- Périodicité : du 11 avril au 09 mai 2009.
- Les étapes du travail (nature, durée)
 - Période préélectorale (du 12 avril au 24 avril 2009)
 - Période électorale (26 avril 2009)
 - Période postélectorale (27 avril au 09 mai 2009)

Population ciblée.

Caractéristiques de la population-cible.

⇒ Élus, électeurs, organisateurs du scrutin, observateurs extérieurs.

Composantes des acteurs ciblés.

⇒ Électeurs (actifs, non-actifs, les inscrits, les non-inscrits...)

⇒ Élus (réélu ou non...)

⇒ Organismes du scrutin (délégations étatiques, fondations privées, relais sur le terrain)

⇒ Observateurs extérieurs (la Commission européenne, Centre d'Études Comparatives des Élections, Programme des Nations Unies pour le Développement, des représentants allemands, canadiens ou encore hollandais).

Échantillonnage consulté = 20 électeurs, 10 élus, tout le personnel de l'organisation (selon disponibilité) et les observateurs extérieurs en fonction des déplacements prévus.

Chronogramme du terrain

11-13 avril : week-end de Pâques.

14 avril : Rendez-vous préliminaire avec les différents contacts professionnels (Samba Diallo par exemple).

15 avril : Démarche administrative en vue d'une régularisation.

16 avril : Rencontre avec monsieur le délégué général aux élections, le Colonel Siaka Sangaré.

17 avril : Démarches administratives.

18 avril : Rencontre avec un candidat du « PHMDH » (Parti Humain du Mouvement des Droits Humains fonctionnant sur des fonds exclusivement extérieurs) en Commune II du District de Bamako.

20 avril : Régularisation administrative.

21 avril : Rédaction de l'article pour le colloque.

22 avril : « Journée citoyenne » consacrée au retrait des cartes électorales.

23 avril : Préparatifs pour les élections + rencontre avec monsieur le secrétaire général de l'Adema-Pasj, monsieur Abdoul Baki Cissé (ancien géographe, collègue de Samba Diallo).

24-25 avril : Entretiens avec différents acteurs du processus, généralement des responsables de sous-sections des partis politiques (CNID, PDM ou URD) à Kalaban Coro. + réunion du CNID pour la préparation des élections du lendemain.

26 avril : Visite de 8 bureaux de vote et interview de 20 électeurs avec 2 autres personnes.

27 avril : Repos.

28 avril : Rencontre avec Oumar Diawara (rédacteur en chef du journal « Le Soir » + entrevue avec le Président du MIRIA (un des seuls partis maliens ayant une orientation idéologique), Mahamadou Kassa Traoré.

29 avril : Rencontre avec Drissa Faye (conseiller auprès d'ONG dans le cadre de la décentralisation).

30 avril : Finition de l'article.

4-5-6 mai : Démarches pour obtenir les résultats électoraux des élections de 2007.

7 mai : Rencontre avec le Président de l'APEM (Réseau d'Appui à l'organisation des élections), Ibrahima Sangho.

8 mai : Rencontre avec le Président de la CENI, Seydou Traoré (ex-agronome) + obtention des résultats électoraux.

Les difficultés rencontrées

- Les conditions climatiques (42°C de moyenne).
- Les jours fériés (3 au total).
- La rédaction de la communication pour le colloque sur la « gouvernance urbaine » à Rouen les 13-14 et 15 mai 2009.
- Les pesanteurs administratives.

RÉFÉRENTIEL DES ENTRETIENS DU TERRAIN MALI 2009

Restitution personnel civil

Date	Nom	Prénom	Catégorie socioprofessionnelle	Affiliation politique et/ou professionnelle	Objectif de l'entretien	Informations collectées	démarches pour obtenir l'entretien	Forme de discours
16/04/2009	SANGARE	Siaka	Homme du rang (sauf pompier militaire)	Délégué général aux élections	Comprendre la logistique organisationnelle des élections	Description empirique du processus organisationnel des élections	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire	Informatif
23/04/2009	CISSE	Abdul Baki	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Secrétaire général de l'Adema/PASJ	Évoquer la situation politique du parti à l'approche des élections de 2009	L'entretien a tourné court, car l'interlocuteur était occupé	Prise de rendez-vous par contact direct	
28/04/2009	DIWARA	Oumar	Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	Journaliste au « <i>Soir de Bamako</i> »	Avoir l'avis d'un observateur de la vie politique malienne	Un historique de la démocratie électorale malienne et ses particularités	Prise de rendez-vous par contact téléphonique	Informatif
28/04/2009	TRAORE	Mahamadou Kassa	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Président du MIRIA	Connaître les fondements d'un parti ayant une idéologie définie	Son ancien leader a impulsé cette idéologie comme base pour le parti	Prise de rendez-vous par contact téléphonique	Narratif
29/04/2009	FAYE	Drissa	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Une ONG privée	Rôle des ONG dans le dispositif de la décentralisation	Vision d'un technicien du processus décentralisateur	Prise de rendez-vous par contact téléphonique	Explicatif
07/04/2009	SANGHO	Ibrahima	Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	Président du réseau APEM	Comprendre le rôle du réseau dans le processus électoral	Un rôle important dans la formation et l'information des électeurs	Prise de rendez-vous par contact direct	Explicatif
08/04/2009	TRAORE	Seydou	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Président de la CENI	Pourquoi et comment un ingénieur agronome a-t-il été nommé à la tête de la CENI	Il a principalement parlé de la structure et de son organisation	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire	Informatif

Référentiel des entretiens avec les électeurs lors des communales de 2009

Date	NomRégion	NomCercle	NomCommune	Nom	Prénom	Sexe	Catégorie d'âge	Profession
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	SANOGO	Kadiatou	Féminin	25-35 ans	Ménagère
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	CAMARA	Cheikh Oumar	Masculin	18-24 ans	Étudiant
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	DIARRA	Mahamadou	Masculin	25-35 ans	Agent de santé
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	KONTA	Aliou	Masculin	18-24 ans	Sans emploi
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	SIDIBÉ	Hassan	Masculin	25-35 ans	Sans emploi
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	COULIBALY	Aly	Masculin	25-35 ans	Commerçant
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	DIABATÉ	Aminata	Féminin	18-24 ans	Étudiante
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	N'DIAYE	Maimouna	Féminin	18-24 ans	Étudiante
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	SANGARÉ	Nana	Féminin	25-35 ans	Sans emploi
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	DICKO	Ibrahima	Féminin	18-24 ans	Étudiante
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	SIDIBÉ	Yacouba	Masculin	18-24 ans	Étudiant
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	SIDIBÉ	Fatoumata	Féminin	18-24 ans	Ménagère
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	COULIBALY	Mignan	Féminin	25-35 ans	Agent de l'administration
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	CAMARA	Moussa	Masculin	25-35 ans	Sans emploi
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	SAMAKÉ	Daouda	Masculin	25-35 ans	Sans emploi
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	DEMBÉLÉ	Jean	Masculin	45-55 ans	Enseignant
26/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	DIALLO	Ismaïla	Masculin	45-55 ans	Enseignant
27/04/2009	koulikoro	Kati	Kalaban Coro	COULIBALY	Djénèba	Féminin	18-24 ans	Étudiante

ANNEXE 3

2010

RÉFÉRENTIEL DES ENTRETIENS DU TERRAIN MALI 2010

Restitution personnel civil

Désignation de l'interlocuteur

Date	Nom	Prénom	CSP (selon l'INSEE)
15/01/2010	DICKO	Boubacar	Employé de la fonction publique
19/01/2010	DIAKHITÉ	Mamadoum	Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
26/01/2010	TAKIOU	Chahana	Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
01/02/2010	CISSÉ	Yahaya	Contremaître, agent de maîtrise
01/02/2010	COULIBALY	Brahima	Commerçant et assimilé
02/02/2010	DIALLO	Bakary	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
03/02/2010	DAO	Alphonse	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilées
03/02/2010	OUATTARA	Bréhima	Professions libérales et assimilées
09/02/2010	MARA	Moussa	Professions libérales et assimilées
13/02/2010	TANGARA	Moustapha	Inactif divers
14/02/2010	DIALLO	Séry	Agriculteur exploitant
15/02/2010	TANGARA	Kéfan	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilées
15/02/2010	MAÏGA	Coumba	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilées
24/02/2010	DEMBÉLÉ	Kourou	Professions libérales et assimilées
24/02/2010	SOUKOUNA	Toubo	Agriculteur exploitant
03/03:2010	BAH	Ousmane	Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques

L'affiliation de l'interlocuteur

Date	Nom	Prénom	Affiliation politique et/ou professionnelle
15/01/2010	DICKO	Boubacar	l'Association des Municipalités du Mali
19/01/2010	DIAKHITÉ	Mamadoum	Vice-président de la CoDem, membre d'un cabinet d'expertise
26/01/2010	TAKIOU	Chahana	Rédacteur en chef du « 22 septembre »
01/02/2010	CISSÉ	Yahaya	Adjoint au maire de Sikasso
01/02/2010	COULIBALY	Brahima	Adjoint au maire de Sikasso
02/02/2010	DIALLO	Bakary	chef d'entreprise
03/02/2010	DAO	Alphonse	Professeur de Littérature
03/02/2010	OUATTARA	Bréhima	secrétaire général URD, section Sikasso
09/02/2010	MARA	Moussa	Maire de la Commune V du district de Bamako
13/02/2010	TANGARA	Moustapha	Militant URD
14/02/2010	DIALLO	Séry	Ancien maire de la Commune de Saminé, cercle de Ségou
15/02/2010	TANGARA	Kéfan	Second adjoint du maire, commune de Farako, cercle de Ségou, RPM
15/02/2010	MAÏGA	Coumba	Matronne
24/02/2010	DEMBÉLÉ	Kourou	Médecin
24/02/2010	SOUKOUNA	Toubo	Maire de la Commune de Toya, cercle de Yélimané, région de Kayes, ADEMA/PASJ
03/03:2010	BAH	Ousmane	Député du Macina, Président à l'Assemblée nationale du groupe parlementaire « indépendant »

Le but de l'entretien

Date	Nom	Prénom	Objectif de l'entretien
15/01/2010	DICKO	Boubacar	Définir les contours de la coopération décentralisée
19/01/2010	DIAKHITÉ	Mamadoum	Décrocher un rendez-vous avec son supérieur
26/01/2010	TAKIOU	Chahana	Évoquer la question des élections avec un journaliste qui a couvert l'ensemble du processus électoral de 2007
01/02/2010	CISSE	Yahaya	Introduction à la vie politique locale
01/02/2010	COULIBALY	Brahima	Prendre l'exemple de la gestion de l'assainissement pour mieux comprendre la gouvernance locale
02/02/2010	DIALLO	Bakary	Cerner la qualité des relations entre le privé et le public
03/02/2010	DAO	Alphonse	Dresser un bilan de la vie politique locale
03/02/2010	OUATTARA	Bréhima	Compréhension d'une stratégie électorale particulière
09/02/2010	MARA	Moussa	Intégrer la dimension conflictuelle des élections au niveau de la localité
13/02/2010	TANGARA	Moustapha	Avoir l'avis d'un militant, frère du chef de village notoirement très critique envers l'équipe municipale actuelle
14/02/2010	DIALLO	Séry	Référencer les actions concrètes de l'équipe municipale et prendre un exemple particulier parmi celles-ci
15/02/2010	TANGARA	Kéfan	Faire un état des lieux des priorités de la commune et les actions concrètes menées par l'équipe municipale
15/02/2010	MAÏGA	Coumba	Faire un état des lieux du fonctionnement local du système de santé
24/02/2010	DEMBÉLÉ	Kourou	Faire un état des lieux du fonctionnement local du système de santé
24/02/2010	SOUKOUNA	Toubo	Avoir l'opinion de l'équipe municipale sur la gouvernance communale, s'attarder sur la situation conflictuelle après les résultats de 2009
03/03/2010	BAH	Ousmane	Le rôle des « indépendants » dans l'échiquier politique, les écueils de la démocratie malienne, la mauvaise gestion en termes de gouvernance

Les principales informations recueillies

Date	Nom	Prénom	Informations collectées
15/01/2010	DICKO	Boubacar	Rapports avec les acteurs extérieurs, Relations entre élus et électeurs,
19/01/2010	DIAKHITÉ	Mamadoum	Parcours personnel, analyser l'émergence d'un nouveau parti, sociologie électorale, les écueils de la démocratie au Mali,
26/01/2010	TAKIOU	Chahana	Parcours personnel, le déroulement des élections
01/02/2010	CISSE	Yahaya	Parcours personnel, historique de la démocratisation au Mali, Gouvernance locale
01/02/2010	COULIBALY	Brahima	Parcours personnel, Aménagement de la ville, Moyens mis en place pour la gestion des déchets,
02/02/2010	DIALLO	Bakary	Expérience professionnelle, un historique récent de la gestion de l'assainissement
03/02/2010	DAO	Alphonse	L'avenir politique de la ville de Sikasso
03/02/2010	OUATTARA	Bréhima	Représentation spatiale de la stratégie électorale pour les élections communales de 2009
09/02/2010	MARA	Moussa	Parcours personnel, le phénomène des indépendants, son programme politique
13/02/2010	TANGARA	Moustapha	Récit des causes de la mésentente entre les villageois et l'ancienne équipe municipale
14/02/2010	DIALLO	Séry	La substitution des équipes municipales par les ONG, un évènement particulier a provoqué la disgrâce de l'équipe municipale
15/02/2010	TANGARA	Kéfan	Énumération des différentes priorités de la commune et la planification des actions pour les résoudre
15/02/2010	MAÏGA	Coumba	Parcours personnel, le système de santé est inadapté par rapport aux besoins, centralisation des soins au niveau de la commune centre,
24/02/2010	DEMBÉLÉ	Kourou	Le système de santé est inadapté par rapport aux besoins, centralisation des soins au niveau de la commune centre,
24/02/2010	SOUKOUNA	Toubo	La source des problèmes est principalement d'ordre social, « À Yélimané, il n'y a pas d'élections » (citation du maire),
03/03/2010	BAH	Ousmane	Le poids des indépendants au sein des instances dirigeantes, les principaux dossiers d'actualité, <i>Mea culpa</i> sur la question de « l'initiative riz »

Le cheminement pour obtenir l'entretien

Date	Nom	Prénom	démarches pour obtenir l'entretien
15/01/2010	DICKO	Boubacar	Prise de rendez-vous par contact spontané
19/01/2010	DIAKHITÉ	Mamadoum	Prise de rendez-vous par contact spontané
26/01/2010	TAKIOU	Chahana	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire
01/02/2010	CISSÉ	Yahaya	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire
01/02/2010	COULIBALY	Brahima	Prise de rendez-vous par contact spontané
02/02/2010	DIALLO	Bakary	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire
03/02/2010	DAO	Alphonse	Prise de rendez-vous par contact spontané
03/02/2010	OUATTARA	Bréhima	Prise de rendez-vous par contact spontané
09/02/2010	MARA	Moussa	Prise de rendez-vous par contact direct
13/02/2010	TANGARA	Moustapha	Prise de rendez-vous par contact spontané
14/02/2010	DIALLO	Séry	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire
15/02/2010	TANGARA	Kéfan	Prise de rendez-vous par contact spontané
15/02/2010	MAÏGA	Coumba	Prise de rendez-vous par contact spontané
24/02/2010	DEMBÉLÉ	Kourou	Prise de rendez-vous par contact spontané
24/02/2010	SOUKOUNA	Toubo	Prise de rendez-vous par contact direct
03/03:2010	BAH	Ousmane	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire

Les formes du discours

Date	Nom	Prénom	Forme de discours
15/01/2010	DICKO	Boubacar	Informatif
19/01/2010	DIAKHITÉ	Mamadoum	Narratif
26/01/2010	TAKIOU	Chahana	Descriptif
01/02/2010	CISSÉ	Yahaya	Narratif
01/02/2010	COULIBALY	Brahima	Descriptif
02/02/2010	DIALLO	Bakary	Explicatif
03/02/2010	DAO	Alphonse	Informatif
03/02/2010	OUATTARA	Bréhima	Explicatif
09/02/2010	MARA	Moussa	Narratif
13/02/2010	TANGARA	Moustapha	Narratif
14/02/2010	DIALLO	Séry	Informatif
15/02/2010	TANGARA	Kéfan	Explicatif
15/02/2010	MAÏGA	Coumba	Descriptif
24/02/2010	DEMBÉLÉ	Kourou	Informatif
24/02/2010	SOUKOUNA	Toubo	Narratif
03/03:2010	BAH	Ousmane	Explicatif

Restitution des entretiens avec les chefs de villages

Désignation de l'interlocuteur

Date	Nom région	Nom cercle	Nom commune	Nom village	Nom	Prénom	Catégorie socioprofessionnelle
04/02/2010	Sikasso	Sikasso	Kaboila	Coulibalybougou	COULIBALY	Drourama	Anciens agriculteurs exploitants
04/02/2010	Sikasso	Sikasso	Kaboila	Fakorabougou	OUATTARA	Daouda	Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique
04/02/2010	Sikasso	Sikasso	Kaboila	Mandela	BALLO	Diafara	Anciens agriculteurs exploitants
05/02/2010	Sikasso	Sikasso	Pimperna	Kodialanida	BERTHÉ	Diakaridia	Agriculteur ou éleveur
05/02/2010	Sikasso	Sikasso	Pimperna	Koriérébougou	BALLO	Lamine	Agriculteur ou éleveur
05/02/2010	Sikasso	Sikasso	Pimperna	Sidaribougou	TRAORÉ	Abdoulaye	Agriculteur ou éleveur
13/02/2010	Ségou	Ségou	Saminé	Saminé	COULIBALY	Yaya	Anciens agriculteurs exploitants
15/02/2010	Ségou	Ségou	Farako	Diakon	DIARRA	Soumbala	Anciens agriculteurs exploitants
15/02/2010	Ségou	Ségou	Farako	Kobi	TRAORÉ	Baba	Anciens agriculteurs exploitants
16/02/2010	Ségou	Ségou	Farako	Mimina	TRAORÉ	Zankéfin	Anciens agriculteurs exploitants
16/02/2010	Ségou	Ségou	Farako	Fassouma-Wéré	DIALLO	Amary	Anciens agriculteurs exploitants
16/02/2010	Ségou	Ségou	Farako	Sirabilé	TANGARA	Mamadou	Anciens agriculteurs exploitants
22/02/2010	Kayes	Yélimané	Fanga	Djenguéré	DEMBÉLÉ	Dada	Anciens agriculteurs exploitants
22/02/2010	Kayes	Yélimané	Fanga	Fanga	DIAMBO	Bakary	Anciens agriculteurs exploitants
23/02/2010	Kayes	Yélimané	Toya	Benna	MARIGA	Mamadou	Anciens agriculteurs exploitants
23/02/2010	Kayes	Yélimané	Toya	Bidadji	DOUCOURE	Zacharia	Anciens agriculteurs exploitants
25/02/2010	Kayes	Yélimané	Konsiga	Bédiara	BA	Adama	Agriculteur ou éleveur
25/02/2010	Kayes	Yélimané	Konsiga	Konsiga	SIBI	Djingou	Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique

Affiliation de l'interlocuteur

Date	Nom	Prénom	Affiliation politique et/ou professionnelle
04/02/2010	COULIBALY	Drourama	Agriculteur indépendant
04/02/2010	OUATTARA	Daouda	Directeur d'école
04/02/2010	BALLO	Diafara	Agriculteur indépendant
05/02/2010	BERTHÉ	Diakaridia	Agriculteur indépendant
05/02/2010	BALLO	Lamine	Agriculteur indépendant
05/02/2010	TRAORÉ	Abdoulaye	Éleveur indépendant
13/02/2010	COULIBALY	Yaya	Agriculteur indépendant
15/02/2010	DIARRA	Soumbala	Agriculteur indépendant
15/02/2010	TRAORÉ	Baba	Agriculteur indépendant
16/02/2010	TRAORÉ	Zankéfin	Agriculteur indépendant
16/02/2010	DIALLO	Amary	Agriculteur indépendant
16/02/2010	TANGARA	Mamadou	Agriculteur indépendant
22/02/2010	DEMBÉLÉ	Dada	Agriculteur indépendant
22/02/2010	DIAMBO	Bakary	Agriculteur indépendant, chef de village par intérim
23/02/2010	MARIGA	Mamadou	Agriculteur indépendant
23/02/2010	DOUCOURE	Zacharia	Agriculteur indépendant
25/02/2010	BA	Adama	Éleveur salarié
25/02/2010	SIBI	Djingo	Professeur des écoles, secrétaire administratif de l'URD et conseiller municipal

Le but de l'entretien

Date	Nom	Prénom	Objectif de l'entretien
04/02/2010	COULIBALY	Drourama	Retracer des relations sociales entre le politique et le village
04/02/2010	OUATTARA	Daouda	Souligner les besoins du village
04/02/2010	BALLO	Diafara	Comprendre pourquoi ce village était mieux doté que les autres
05/02/2010	BERTHÉ	Diakaridia	Télescopage entre acteurs
05/02/2010	BALLO	Lamine	Les effets de la privatisation de la CMDT (Compagnie Malienne de Développement du Textile)
05/02/2010	TRAORÉ	Abdoulaye	Dernier entretien de la journée, toutes les réponses aux questions ont été obtenues.
13/02/2010	COULIBALY	Yaya	Pourquoi un certain nombre de partis politiques ont fait une alliance contre nature
15/02/2010	DIARRA	Soumbala	Les contrecoups de l'enclavement du village sur la gouvernance locale.
15/02/2010	TRAORÉ	Baba	Appréhender les différentiels de développement entre le nord et le sud de la commune.
16/02/2010	TRAORÉ	Zankéfin	Des questions autour de l'achèvement d'une latérite qui relie la commune centre au village, répartition des prérogatives du pouvoir au village.
16/02/2010	DIALLO	Amary	Faire un comparatif entre la situation actuelle et la situation durant la colonisation.
16/02/2010	TANGARA	Mamadou	Cas particulier de mal gouvernance.
22/02/2010	DEMBÉLÉ	Dada	Rôle du personnel religieux pour la sensibilisation électorale, l'apport des expatriés
22/02/2010	DIAMBO	Bakary	Appréhender le contexte politique conflictuel de la commune
23/02/2010	MARIGA	Mamadou	L'école du village était inachevée, pourquoi ?
23/02/2010	DOUCOURE	Zacharia	Pourquoi le pont du village n'a pas été réparé ?
25/02/2010	BA	Adama	Comprendre la vie de villageois nomades. Sont-ils en marge des autres villages de la commune ?
25/02/2010	SIBI	Djingo	La collusion entre le pouvoir légal et le pouvoir légitime en un seul homme

Les principales informations recueillies

Nom	Prénom	Informations collectées
COULIBALY	Drourama	Une fille du village est députée, aucune action concrète de sa part, sensibilisation de l'électorat ailleurs que dans le village
		« Les promesses restent des promesses », non-légitimation du maire actuel
OUATTARA	Daouda	Manquements : éducation, santé et abduction d'eau, existence de projets, mais aucune réalisation
		La Codem est une alternative crédible, les conséquences sociales de la crise ivoirienne
BALLO	Diafara	Processus de décision par consultation collective, Construction récente d'infrastructures, les effets de la coopération décentralisée
BERTHÉ	Diakaridia	De fortes disparités sociales (habitat en banco ou en taule), don d'une sono par la Codem pour l'appel à la prière
		Construction inachevée d'un atelier de transformation du karité par une ONG
BALLO	Lamine	Pas de débouchés de ventes pour les récoltes de coton, aucun projet de substitution mis en place.
TRAORÉ	Abdoulaye	L'entretien a tourné court, car le chef de village était malade à ce moment-là
COULIBALY	Yaya	Un épisode de vaccination de bétail a entraîné un ressentiment envers l'ancienne équipe municipale
		L'ancien maire s'est servi personnellement d'une machine utile pour le village
DIARRA	Soumbala	Création d'une école dans des locaux adaptés, une organisation villageoise avec un programme de maraîchage pour les femmes
		Fort isolement du village durant l'hivernage, ils avaient un moyen de locomotion, mais celui-ci est tombé en panne
TRAORÉ	Baba	Rien n'a été fait par la mairie pour développer le village
		Une discorde est née de la création d'un forage où le maire a demandé aux villageois de payer une avance sur construction (3 000 euros)
		Le passif n'est pas encore réglé
TRAORÉ	Zankéfin	La nouvelle latérite est très dégradée, les doléances exposées au maire n'ont pas été pleinement satisfaites
		Dorénavant c'est la « démocratie » qui impose au chef de choisir ses conseillers.
DIALLO	Amary	La situation était bien meilleure durant la colonisation
TANGARA	Mamadou	Des répercussions néfastes de la construction d'une nouvelle latérite sur le village, une situation relativement apaisée
DEMBÉLÉ	Dada	« L'islam prime sur tout », la priorité est donnée à la construction d'édifices religieux plutôt qu'à autre chose ; « Les croyances servent à faire un choix politique ».
DIAMBO	Bakary	« Je ne suis au courant de rien, je suis juste un militant », « les conflits ne sont pas des conflits familiaux »
MARIGA	Mamadou	Rien n'a changé au contraire, l'ADEMA nous a offert la possibilité de contracter un prêt de 250 000 Francs CFA sous forme de microcrédit pour acheter un moulin à mil, mais nous n'avons jamais eu l'argent
DOUCOURE	Zacharia	Les villageois ont avancé une somme d'argent auprès des élus pour contracter un prêt, mais ils n'ont jamais récupéré la somme
BA	Adama	Tous les villageois votent, mais le score est partagé entre l'Adema et l'URD
SIBI	Djingou	La collusion entre les pouvoirs peut être un facteur explicatif du contentieux électoral

Les formes du discours

Date	Nom	Prénom	Forme de discours
04/02/2010	COULIBALY	Dourama	Narratif
04/02/2010	OUATTARA	Daouda	Narratif
04/02/2010	BALLO	Diafara	Narratif
05/02/2010	BERTHÉ	Diakaridia	Narratif
05/02/2010	BALLO	Lamine	Descriptif
05/02/2010	TRAORÉ	Abdoulaye	Informatif
13/02/2010	COULIBALY	Yaya	Descriptif
15/02/2010	DIARRA	Soumbala	Explicatif
15/02/2010	TRAORÉ	Baba	Descriptif
16/02/2010	TRAORÉ	Zankéfin	Explicatif
16/02/2010	DIALLO	Amary	Informatif
16/02/2010	TANGARA	Mamadou	Informatif
22/02/2010	DEMBÉLÉ	Dada	Descriptif
22/02/2010	DIAMBO	Bakary	Informatif
23/02/2010	MARIGA	Mamadou	Narratif
23/02/2010	DOUCOURE	Zacharia	Explicatif
25/02/2010	BA	Adama	Informatif
25/02/2010	SIBI	Djingo	Narratif

ANNEXE 4

2011

RÉFÉRENTIEL DES ENTRETIENS DE 2011

Date	Nom	Prénom	Catégorie socioprofessionnelle	Affiliation politique et/ou professionnelle	Type d'entretien	Objectif de l'entretien	Informations collectées	Démarches pour obtenir l'entretien	Forme de discours
04/06/2011	KONÉ	Mamadou	Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique	Secrétaire administratif CNAS	Collectif	Connaître les spécificités de la CNAS et de son candidat Soumana Sacko	Soumana Sacko est le candidat d'une certaine forme de probité	Prise de rendez-vous par contact spontané	Explicatif
08/06/2011	KAMPO	Issaga	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	Journaliste, secrétaire aux élections du MPR	Individuel	Stratégie électorale et programme politique du MPR	Obtention du fichier électoral malien	Prise de rendez-vous par contact spontané	Narratif
09/06/2011	DIARRA	Kaba	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	Professeur de philosophie, secrétaire aux questions électorales du RPM	Individuel	Obtenir un rendez-vous avec IBK	Informations techniques sur les processus électoraux	Prise de rendez-vous par contact spontané	Narratif
10/06/2011	SANOGO	Idrissa	professions intellectuelles supérieures	Ingénieur d'élevage, spécialiste du développement local	Collectif	Évoquer la décentralisation et le sentiment de spécialistes	Vers une consolidation du processus	Prise de rendez-vous par contact spontané	Descriptif
14/06/2011	DIAWARA	Mamadou	Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique	Secrétaire général adjoint de l'URD	Individuel	L'atlas pourrait-il intéresser le parti	Description des scores du parti dans les circonscriptions électorales en 2009	Prise de rendez-vous par contact intermédiaire	Informatif
15/06/2011	SY	Ousmane	professions intellectuelles supérieures	Ancien cadre de l'Adema, père de la décentralisation malienne	Individuel	Connaître son opinion sur la possibilité de réaliser un atlas électoral	Bilan de la réforme décentralisatrice	Prise de rendez-vous par contact spontané	Explicatif

ANNEXE 5

2012

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE 2012

Par David Vigneron

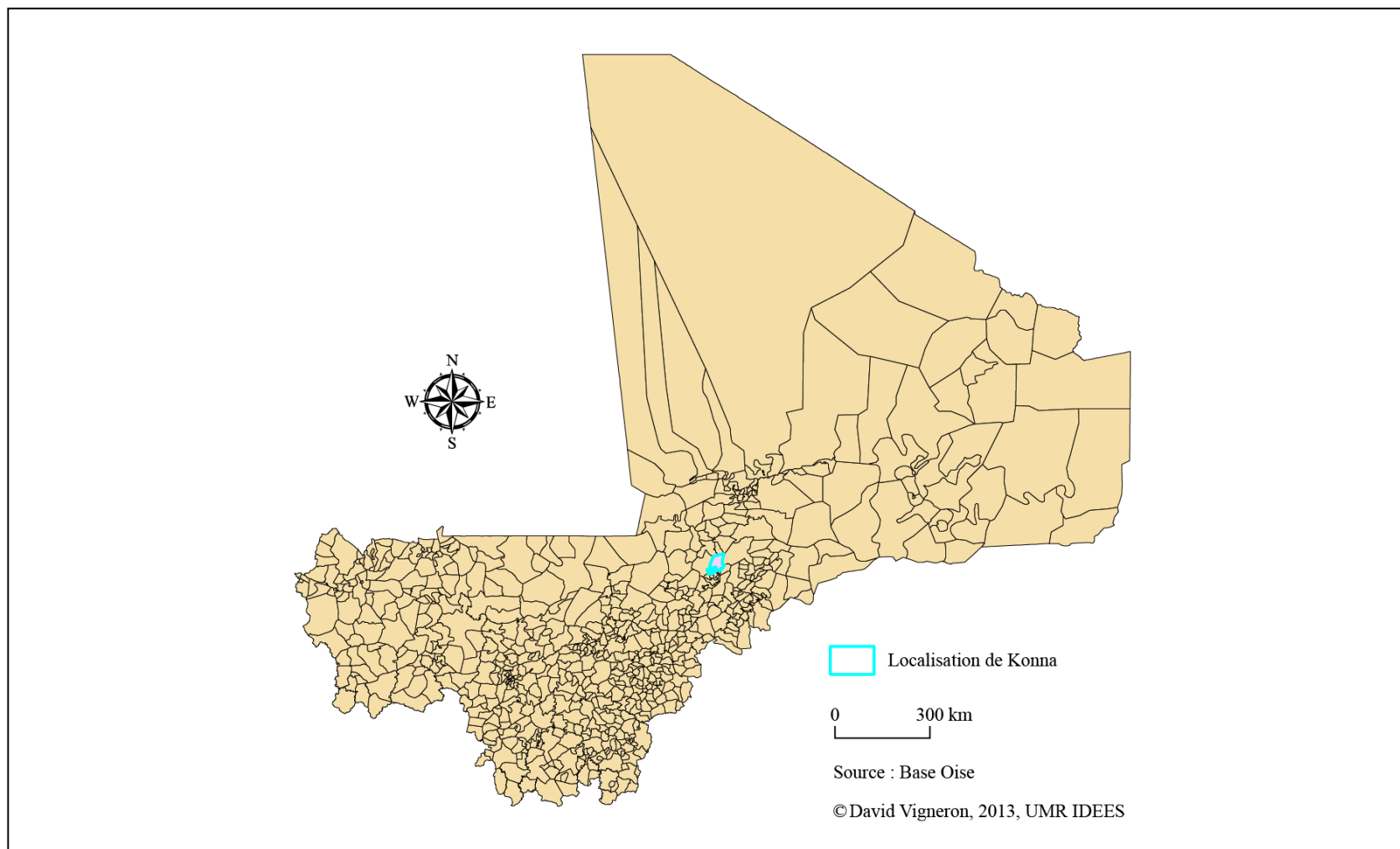
La montée en puissance d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) au Mali depuis 2003, la répétition d'actions armées ponctuelles commises par différents groupes, Touareg ou non, dans un Nord économiquement et politiquement éconduit par le Sud, ainsi que les dysfonctionnements institutionnels croissants de l'État malien, nous astreignent à rédiger ces quelques lignes pour rappeler le contexte actuel du Mali post-démocratique. En effet, il est nécessaire de préciser que nos travaux de recherches sur le terrain se sont achevés en juin 2011. À *posteriori* et en un peu plus de deux mois, le régime politique malien est tombé. Alors que le 17 janvier 2012, une rébellion armée évinçait les forces légalistes maliennes de la partie septentrionale du pays, le 22 mars 2012, un putsch destituait Amadou Toumani Touré (ATT), président de la République du moment. Ces deux épisodes⁵⁴ ont conduit à une scission territoriale dont la frontière immatérielle se situe au centre du pays (au niveau de Konna (cf carte n°1). L'État malien a complètement disparu du Nord, et avec lui les services qu'il délivrait (partiellement certes) : l'appui à l'agriculture ou à l'élevage, l'hydraulique, la santé, l'éducation, etc.... Les conseils communaux et leurs maires, qui sont devenus légitimes depuis la mise en place de la décentralisation dans les années 1990, ont été obligés de quitter par la force des choses leurs attributions d'élus. Les projets de développement et les organisations non gouvernementales (ONG), qui ont également contribué à fournir des services auprès des populations, ont été obligés de quitter le septentrion. De nombreux habitants du Nord, urbains comme ruraux, ont fui avec les fonctionnaires. On compte près de 500 000 réfugiés au Sud ou dans les pays limitrophes⁵⁵, dans des camps ou accueillis par leurs proches en ville⁵⁶, soit entre le tiers et le quart de la population du Nord (OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012).

⁵⁴ Pour suivre la chronologie des événements qui ont eu lieu au Mali entre le mois de janvier et le mois d'août 2012, se référer à la frise chronologique interactive suivante sur le site *Timetoast*: <http://www.timetoast.com/timelines/crise-au-mali-2012-chronologie-des-evenements-cles>

⁵⁵ Pour se donner un ordre d'idées, le camp de réfugiés de M'Bera (Mauritanie) est devenu en quelques mois la quatrième ville du pays, par rapport à son nombre d'habitants, avec 80 000 personnes qui y vivent. En comparaison Nouadhibou ou Kiffa, les deuxième et troisième villes mauritaniennes, ont chacune une population de 100 000 habitants. Source : JK/CB (2012), « Mauritania : beyond big refugee camps », *Irinnews*, 3 july, accessible à l'URL : <http://www.irinnews.org/Report/95792/MAURITANIA-Beyond-big-refugee-camps>

⁵⁶ Bamako ou d'autres grandes villes intérieures, ou extérieures au Mali. .

Carte n°1 : Localisation de Konna, ville frontière (fictive) entre le nord et le sud malien.



En juillet 2012, nous écrivions ces quelques lignes dans les colonnes du *Monde.fr* à propos de la situation au Mali et le morcellement du pays :

État des lieux au Mali durant l'été 2012.

Afghanisation, talibanisation, balkanisation,... La terminologie utilisée par les médias concernant la situation dans le nord du Mali, nous (les observateurs) rappelle la situation de l'Afghanistan au début de la guerre éponyme en 2001. À cette même période, les talibans dynamitaient les Bouddhas de Bâmyân tandis que des éléments d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) détruisaient les mausolées de Tombouctou. Pourtant, beaucoup de témoignages (*Le Monde.fr*) semblaient corroborer la responsabilité de ces exactions aux membres du groupe Ansar Eddine (« défenseur de l'Islam », NDLR). Les avis divergeaient selon les sources et rendaient complexe le traitement de cette information. Qui sont les groupes salafistes radicaux qui ont dominé désormais l'ensemble du Nord-Mali ? Comment vivent les populations des grandes villes du septentrion malien ? Que peut faire le sud pour aider ses ressortissants du nord ?

Des instances tierces promptes à l'immobilisme

Nous étions véritablement dans le flou. Pour s'en convaincre, il suffisait de regarder tout l'attentisme autour de cette actualité. Le conseil de sécurité onusien refusait de faire voter une résolution d'intervention militaire de peur de voir la force des Casques bleus déployée s'embourber et préférant la voie de la sanction économique. La responsabilité du traitement de la crise malienne incombait, sous couvert de responsabilisation, aux organisations sous-régionales africaines, l'Union africaine (UA) et la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest en tête (CÉDEAO). De son côté, l'Algérie, acteur majeur de la résolution des précédents conflits entre rebelles et Bamako, était obligée de garder une certaine neutralité en particulier à cause de la captivité d'une partie de son corps diplomatique enlevé à Gao en avril dernier dont trois ont été libérés courant juillet (2012).

Au nord, une lenteur décisionnelle qui profite aux maîtres des lieux

Pendant ce temps au nord, les rebelles du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) ont perdu toutes leurs positions territoriales au profit de groupes salafistes radicaux. Devant cette déroute, le MNLA était prêt à renoncer à ses desideratas sécessionnistes au profit d'un soutien à la communauté internationale se posant en alternative laïque à la montée d'un courant fondamentaliste dans la zone (*Malijet.com*). D'ailleurs, les groupes salafistes se renforçaient sur l'Azawad dans l'idée de créer un califat transnational. Ils développent une idéologie rigoriste avec une interprétation propre de la charia rejetant, du même coup, toutes les autres pratiques religieuses (l'islam d'obédience soufie et malikite ou l'animisme, *jeuneafrique.com*). Quant aux populations vivant dans les villes de Tombouctou ou de Gao, si elles n'avaient pas quitté les lieux, vivaient de rationnement (pour l'eau et l'électricité) et subissaient l'inflation des denrées alimentaires (*RFLFR*).

Pour la résolution du conflit, le sud en première ligne

De manière similaire, les populations du sud vivaient un peu dans l'expectative tant la question du nord est primordiale pour l'unité du pays. D'un point de vue géostratégique, le Nord, zone de nomadisme de toute sorte, est aussi une porte d'entrée pour le commerce. L'enclavement du pays et la crise ivoirienne ont favorisé le retournement des flux marchands vers le Nord. Pour une économie essentiellement axée sur l'informel, le commerce constitue une ressource à ne pas négliger. De plus, il faut noter que la situation sociopolitique se détériorait depuis la difficile succession en 2002 d'Alpha Oumar Konaré par Amadou Toumani Touré. Depuis, la classe politique malienne n'a cessé d'être décrédibilisée aux yeux des citoyens. Par exemple, l'agression du Président Dioncounda Traoré, les 21 ou 22 mai 2012, révélait une forme d'antagonisme populaire contre la vieille garde politicienne malienne. Aussi, l'ancien gouvernement de transition dirigé par Cheikh Modibo Diarra, ancien Président de Microsoft Afrique, possédait le poids de la transition politique avec une crédibilité populaire fortement écornée, mais avec le soutien des militaires et des organisations religieuses du pays. Face aux pesanteurs politiques, un mouvement d'autodéfense civile s'était constitué à Sévaré (près de Mopti), le 21 juillet 2012, pour « libérer le Nord » (*AFP*).

Source : VIGNERON D., 2012.

L'encadré ci-contre explique la situation belligérante qui prévalait au milieu de l'été 2012 au Mali. Afin de mieux comprendre le contexte du pays à ce moment-là, il est nécessaire de faire quelques rappels sur l'évolution chronologique des événements et son point de départ, la crise libyenne.

Le facteur libyen, l'élément déclencheur de la crise ?

Avant sa chute, la Libye sous le régime du colonel Kadhafi constituait un « verrou » sous-régional, facteur. Elle pouvait intervenir sur le début comme sur la fin des initiatives belligérantes. Le colonel Mouammar Kadhafi pouvait servir d'intermédiaire entre les rébellions et les autorités centrales des pays concernés, notamment sur les zones du nord Mali et nord Niger. Il bénéficiait de plusieurs possibilités pour mener à bien son rôle de négociateur avec entre autres une marge de manœuvre financière importante et une autre, « l'intégration ». En effet, il a usé abondamment de ce moyen pour incorporer au sein de son armée les éléments touaregs qui étaient potentiellement les plus perturbateurs pour leur pays d'origine⁵⁷. L'arme diplomatique non philanthropique de l'enrôlement dans l'armée libyenne permettait de nouer des liens de subordination avec les Touaregs au sein de l'espace Maghreb sahélien. Aussi, les initiatives économiques⁵⁸ tissées avec les États d'Afrique subsaharienne, suite à l'échec de sa politique panarabe, ont été accompagnées d'importants flux migratoires économiques en sens opposés. Cette double approche n'est pas seulement tournée vers des enjeux sécuritaires, mais elle s'est déployée, également, sur un registre affectif et familial. En Libye (et en Algérie) s'est développée la culture protestataire des *ishumar* (LECOQ B., 2004) qui a unifié et laissé inoculer les projets de rébellion touareg des années 1990.

Dès les premiers mois de la crise libyenne au début de l'année 2011, le Mali a subi les soubresauts de cette situation : les touristes avaient déserté l'Hôtel de l'Amitié à Bamako ou la zone Office du Niger est passée sous autogestion.

⁵⁷ Voir le rapport de l'International Crisis Group (2011), *Popular protest in North Africa and the Middle East (V): Making sense of Libya*, Middle East/ North Africa Report, n°107, 36 p.

⁵⁸ Source : GETTEMAN J. (2011), « Les amis africains de Kadhafi », *The New York Times*, le 23 mars accessible à l'URL : <http://www.courrierinternational.com/article/2011/03/23/les-amis-africains-de-kadhafi>

Deux projets dans lesquels, le Guide libyen et le Libya Africa Portofolio (LAP)⁵⁹ avaient investi des fonds importants. Dans le registre sécuritaire, une quantité importante d'armes lourdes a été redistribuée régionalement en fonction des aspirations locales ou de la demande. Au moment de la chute de Mouammar Kadhafi, les différentes factions militarisées sous la tutelle de la manne libyenne ont tiré profit de la confusion pour se désolidariser et reprendre le chemin du maquis.

Les effets de la chute de Kadhafi et la naissance du MNLA

La disparition de Kadhafi est aussi celle d'un médiateur dans les conflits armés de la région, au Tchad (où il a facilité la signature des accords de paix avec le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad [MDJT]), au Mali (où il a fait appliquer les accords d'Alger) et au Niger où la rébellion de 2007 avait été éteinte contre monnaie sonnante et trébuchante en s'appuyant sur l'ex-chef du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), Aghali Alambo. Ainsi que l'a déclaré ce dernier lors de son retour au Niger en 2011, « maintenant, c'est chacun pour soi » (*Jeuneafrique*, 2011). Mohamed Ag Najim, comme Aghali Alambo, est orphelin de Kadhafi. Sollicité par Ibrahim Ag Bahanga, le *leader* de l'Alliance nationale des Touaregs du Mali (ANTM) réfugié en Libye au lendemain des accords d'Alger, Mohamed Ag Najim abandonne son poste de commandant de zone à Sebha à la chute de Kadhafi pour rejoindre fin 2011 Zakak, à proximité de la frontière algérienne. Avec lui, un arsenal militaire important (*BM 21*, *BTR 60*, missiles sol-sol) et près de 400 combattants. Dans la foulée, le MNLA est officiellement constitué le 16 octobre 2011, à partir de la fusion entre le Mouvement national de l'Azawad (MNA), l'ANTM d'Ibrahim Ag Bahanga (décédé en août 2011) et le groupe dirigé par Mohamed Ag Najim. Facilitée par la crise libyenne, l'émergence du MNLA répond toutefois à des aspirations endogènes représentatives des attentes au sein de la plupart des communautés touarègues du nord Mali. La militarisation de la zone consécutivement à la signature des accords d'Alger en juillet 2006 a notamment été au cœur des contestations exprimées par les *leaders* du MNLA. Iyad Ag Ghali, signataire des accords d'Alger en juillet 2006 et fraîchement revenus de Djeddah où il avait été nommé consul malien en 2009, s'empresse de se positionner au sein du MNLA et réclame un poste de direction, ce qui lui sera refusé par les *leaders* du mouvement fin 2011. Accompagné d'Ahmed Ag Bibi, il retourne dans son fief à Abeïbara et ne tarde pas à fonder Ançar Dine. Lâché alors par la chefferie des Ifoghas, notamment l'amenokal Intallah Ag Attaher, il décide de valoriser ses autres atouts, à commencer par ses relations de collaboration avec AQMI et de parenté avec le chef de la Seryat Ançar, Abdelkrim Targui, dit « le Touareg ». Proche d'Alger, notamment via Ahmed Ag Bibi, Ibrahim Ag Ghali trouve avec ces deux acteurs des intérêts bien fondés à une collaboration. L'Algérie se sent manifestement dépassée par la montée en puissance du MNLA appuyé par des revenants libyens puissamment armés et AQMI cherche à prendre racine au nord Mali en s'appuyant sur des Touaregs influents.

Source : (PELLERIN M., 2012, p. 843)

La scission entre Ançar Dine et le MNLA va entraîner une dynamique rebelle volatile et dispersée. Cela n'empêchera pas le MNLA de commencer les hostilités avec l'armée malienne mi-janvier 2012 et mener une progression par palier au nord Mali⁶⁰. Le 6 avril, le MNLA déclare unilatéralement la sécession du territoire de l'Azawad. Jusque-là, les rebelles touaregs cohabitaient difficilement dans l'ensemble du Territoire du Nord-Mali avec de nombreux groupes qui se réclament d'une pratique religieuse rigoriste⁶¹ ou non.

⁵⁹ Depuis 2006, ce fonds d'investissement place les revenus des hydrocarbures libyens, supérieurs à 50 milliards de dollars par an, dans les secteurs de l'hôtellerie, la banque et la distribution d'essence et beaucoup d'autres secteurs. Source : MEYER J.-M. et LEJEAL F. (2008), « À coups de pétrodinards », *Jeuneafrique*.

⁶⁰ Du 17 janvier au 1^{er} avril 2012.

⁶¹ Plus précisément d'obédience salafiste, ils sont proches à la fois des sunnites et des Frères musulmans. Ils se considèrent comme étant les héritiers légitimes de l'islam originel du prophète, dont ils sont les seuls capables d'interpréter les enseignements. Très présent en Algérie, le salafisme se divise en trois courants : un « salafisme

Les principaux groupes armés localisés dans le nord Mali

Dénomination	Origine	Idéologie	Organisation	Localisation	Capacité d'action
AQMI	Issu du GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, un groupe dissident du Front Islamique du Salut) composé au départ d'Algériens. « AQMI est une réalité, contrairement aux dénégations algériennes. Mais il s'agit bien d'une réalité algérienne. H. Hattab, le fondateur du GSPC qui s'est adressé aux membres d'Al-Qaida, avec l'aval des autorités le confirme. Sa dimension maghrébine, voire maghrébo-sahélienne, considérée comme allant de soi dans le discours occidental, est contestable. Certains éléments des pays voisins – Tunisie, Mauritanie – ont certes rejoint AQMI, mais leur nombre, au vu des informations disponibles, reste insignifiant comparativement à l'élément algérien. » (BENCHIBA L., 2009, p. 347)	Salafisme djihadiste	Actuellement, AQMI s'articule essentielle autour de quatre katibas (des groupes mobiles) dont les deux les plus importantes: Parmi les plus connues, la plus ancienne, Al-Moulathamoun, dirigée depuis 1992 par Mokhtar Belmokhtar (qui a fait dissidence depuis), opérait au nord-ouest du Sahel. Elle contrôlait une zone englobant le Sud-ouest algérien, ma Mauritanie, le Mali et le Niger. La katiba Tariq ibn Ziyad fondée en 2003 par Abderrazzak el-Para et dirigée par Abdelhamid Abou Zeid, couvre la province malienne de l'Adrar des Ifoghas et du massif de Timétrine à la frontière nigérienne. Sans doute la plus radicale, elle est suspectée d'être à l'origine d'un grand nombre d'assassinats et de kidnappings, notamment celui des sept employés des sociétés Areva et Satom à Arlit (Niger) en septembre 2010.	Ils se sont installés il y a une quinzaine d'années dans une base située dans les montagnes au nord-est de Kidal (l'Adrar des Ifoghas).	Ils se sont enrichis grâce aux rançons obtenues pour leurs otages (plus de 50 au total au fil des années), et ont noué des alliances avec certains notables locaux (en particulier des Arabes de la région de Tombouctou).

Source : OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 ; BELLEVILLE R., 2012.

scientifique » qui oblige le peuple, selon la tradition, à obéir au Prince ; le « salafisme actif » qui œuvre à faire de l'individu une « forteresse bâtie sur des valeurs islamiques (exemple : le Front Islamique du Salut dans les années 1990 en Algérie) et, enfin, un « salafisme djihadiste » incarné par le GSPC (cf encadré n°). Les deux premiers courants sont très largement majoritaires dans la mouvance salafiste et subissent les amalgames liés à l'utilisation de la violence. « Les salafistes actifs » sont à la base pacifiste et les actes de terrorisme sont plutôt imputés à la troisième mouvance. Pour information, l'Algérie a connu durant les années 1990, une période de guerre civile dénommée « la décennie noire ». Durant ce cycle de violence, certains détracteurs affirmaient que les actes de terrorisme devaient être imputés au FIS. Les dirigeants du FIS de l'époque démentaient toute utilisation d'actes de terrorisme. Cependant, l'iman Ali Belhadj, un des principaux chefs du FIS de l'époque, s'était déplacé à plusieurs reprises pour tenter de calmer des manifestants intégristes (...) » Cette dernière affirmation peut confirmer la thèse selon laquelle il existait de mouvements minoritaires djihadistes au sein du FIS à cette époque. Source : AL-AHNAF M. (dir, 1991), sp. 153 ; LOPEZ É. (2012), *Le grand livre de l'histoire de sa civilisation*, Paris : Eyrolles, p. 180 ; MARTINEZ J. (2008), « Structures, environnement et basculement dans le djihadisme », *Cultures et conflits*, n°69, p. 145.

Les principaux groupes armés localisés dans le Nord-Mali (suite)

Dénomination	Origine	Idéologie	Organisation	Localisation	Capacité d'action
MUJAO	Présenté comme une dissidence « internationale » d'AQMI, le MUJAO se compose de deux groupes salafistes dissidents d'AQMI qui n'ont pas encore fait officiellement allégeance à Al-Qaïda, mais ils en ont adopté les directives.	Cette dissidence pourrait également provenir de la volonté des membres à l'origine de la création du groupe d'étendre le djihad au sud du Sahara, y compris entre les pouvoirs en place dans leurs pays respectifs. Ils voulaient imposer politiquement la charia, la loi islamique, dans toute l'Afrique de l'Ouest.	On retrouverait dans les rangs du MUJAO des Mauritaniens, des Algériens, des Saharaois, des Nigériens, des Tchadiens et des Arabes maliens. Il existe un lien évident entre ce mouvement et AQMI, précisément avec la branche de Mokhtar Belmokhtar, afin de conserver une orientation et une vision unique, et assurer une coordination de leurs actions. Dirigé par des Arabes maliens, il a recruté aussi largement parmi les jeunes Songhoï et Peuls excédés des exactions du MNLA et des revendications indépendantistes touaregs. Une partie de sa base n'est donc rigoriste que par réaction contre le MNLA.	Il serait présent sur le vaste plateau allant de Tessalit (extrême nord du Mali) à Gao. Le MUJAO s'est installé dans la région de Gao à la suite de combats survenus au mois de juin 2012, où il a chassé les rebelles du MNLA qui s'y trouvaient.	On entend parler de lui pour la première fois en décembre 2011 lorsqu'il revendique l'enlèvement de trois humanitaires européens à Tindouf, dans le sud de l'Algérie

Source : OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 ; BELLEVILLE R., 2012.

Les principaux groupes armés localisés dans le Nord-Mali (suite 2)

Dénomination	Origine	Idéologie	Organisation	Localisation	Capacité d'action
Ançar dine	Le second groupe dissident d'AQMI, présent également dans le Nord-Mali, est Ançar Dine. Un mouvement créé le 10 décembre 2011 et dirigé par Iyad ag Ghali, un ancien chef emblématique de la rébellion touarègue de 1990-1995	Il est sans contexte proche du salafisme djihadiste et souhaite aussi l'application de la charia à l'ensemble du Mali, mais son caractère terroriste reste encore à démontrer.	-	C'est un mouvement, dont la base locale (Kidal et la vallée de Tilemsi correspond au groupement touareg de l'Adrar des Ifoghas). Ces combattants semblent avoir établi un rapprochement dans la région de Tombouctou avec la katiba d'Abou Zeïd par des liens familiaux existant entre les deux groupes	Si à l'évidence le groupe a combattu aux côtés du MNLA dans la conquête du Nord-Mali, à la suite de la chute du régime libyen de Kadhafi, il n'a cependant pas encore réalisé des crimes assimilables à du terrorisme comme les autres entités salafistes (attentats, attaques armées, prises d'otages...) Son extension spectaculaire après le déclenchement des hostilités par le MNLA s'est appuyée entre autres sur son alliance forte avec AQMI et les trafics illicites qui lui ont permis de recruter de nombreux jeunes inactifs.

Source : OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 ; BELLEVILLE R., 2012.

Les groupes armés non djihadistes.

Dénomination	Origine	Idéologie	Organisation	Localisation	Capacité d'action
Ganda Koy, Ganda Ize et les autres	Ces deux termes signifient en langue songhaï « les maîtres du pays » et « les fils du terroir ». Ganda koy a été le nom adopté, lors de la révolte touareg des années 80-90, par une milice clandestine songhaï, appuyé à l'époque par Bamako, qui s'est opposée violemment aux actions de la rébellion. Le mouvement a été ressuscité avec l'occupation islamiste du nord, et n'est plus clandestin. Ganda ize regroupe de son côté surtout des Peuls du fleuve	Les deux groupes rêvent d'une reconquête du nord.	-	Ils ont un camp d'entraînement à Sévaré, à côté de Mopti	La réalité de leur implantation sur le terrain et surtout de leurs capacités militaires n'est toutefois pas évidente.

Source : OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 ; BELLEVILLE R., 2012.

Les alliances et les allégeances entre le MNLA⁶² et les différents groupes armés ont permis temporairement à ces derniers de divaguer librement dans le septentrion sans qu'il y ait de heurts entre les différentes factions jusqu'au 28 mai 2012. Ce jour-là, le MNLA et Ançar dine ont annoncé un « protocole d'accord » pour la future fusion des deux groupes. Ainsi, le MNLA ne pouvant plus contrôler seul les points stratégiques de territoire de l'Azawad cette initiative leur a permis de rebondir temporairement et de se rapprocher d'Ançar dine afin de créer un « Conseil Transitoire de l'État islamique de l'Azawad »⁶³. Une initiative qui va vite avorter suite à la succession des coups de boutoir du MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le jihad en Afrique de l'Ouest) et d'Aqmi.

Le 28 juin 2012, le MNLA a perdu la possession de la plus grande ville du Nord, Gao, au profit du MUJAO. Après coup, le rapport de force a basculé au profit des groupes salafistes qui ont pris le contrôle des points stratégiques maîtrisés par le MNLA. Parallèlement, le sud du pays connaissait une crise politique qui va concourir au coup d'État du 22 mars 2012.

⁶² Source : NAMA G. B. (2012), « Rebelles touaregs : pourquoi nous reprenons les armes », *l'Évènement*, le 01 mars, accessible sur le site internet du *Courrier International* : <http://www.courrierinternational.com/article/2012/03/01/rebelles-touaregs-pourquoi-nous-reprenons-les-armes>.

Le MNLA a conquis toutes les grandes villes du Nord-Mali (Kidal, Tombouctou ou Gao) en l'espace de quelques semaines. Le 6 avril 2012, cette alliance a déclaré unilatéralement l'indépendance de l'Azawad.

⁶³ Jeuneafrique (2012), « Mali : Aqmi, le grand gagnant de la fusion MNLA-Ançar dine ? », le 28 mai, accessible à l'URL : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20120528085531/>

Les intrigues de Bamako.

D'aucuns imputent la responsabilité du coup d'État du 22 mars 2012 à Amadou Toumani Touré pour sa gestion trop consensuelle du conflit larvé au Nord. Un argument affirmé par un député célèbre : « Depuis l'indépendance, le Mali a toujours connu des rébellions, mais à chaque fois, il y a eu des solutions. [...] La rébellion s'est surtout envenimée avec les négociations, à travers le paiement des rançons aux rebelles. »⁶⁴ Il est vrai que les différentes rébellions depuis la fin de la colonisation ont été endiguées grâce à la négociation multipartite. Seulement, du point de vue institutionnel, la détérioration rapide de cette situation est le fruit de la politique axée sur le consensus d'Amadou Toumani Touré menée à partir de 2002, date de son élection à la tête de l'État. Prosaïquement, ATT ayant déjà occupé des responsabilités officielles similaires au sein du Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) en 1991 lors de la période des conférences nationales, il a sans doute réitéré une politique qui avait assuré une transition politique pacifiée. En tant que mode de régulation, la « cogestion »⁶⁵ d'Amadou T. Touré consistait à associer dans un organe collégial exécutif (le CTSP) des représentants de tous les bords sociétaux, en l'occurrence des militaires et des civils. À partir de 2002, ATT va s'évertuer à capitaliser et à conserver son image d'« homme de la transition démocratique » en campant continuellement sur sa politique consensuelle sans jamais y déroger jusqu'au 22 mars 2012⁶⁶.

Déjà en 2006, un livre parut *ATT-cratie*⁶⁷ qui dénonçait déjà les dérives affairistes ou clientélistes du système mis en place par Amadou T. Touré. À partir de 2009-2010, Bamako murmurait d'accusations d'accointances malencontreuses entre élites politiques, militaires et grands commerçants (licites ou non). Ces maux au sommet de l'État étaient source de frustration au sein de l'armée, notamment chez les sous-officiers et les jeunes officiers. Selon l'International Crisis Group (2012, p. 20), les déçus militaires du régime auraient tenté dès 2010 de mettre en place un complot contre Amadou Toumani Touré afin de le déposer. Sur le plan des griefs tangibles qui ont été reprochés à ATT, on compte les promotions trop nombreuses au sein de l'état-major.

⁶⁴ CAMARA S. (2012), « Gestion de la rébellion au Nord-Mali : le député Gassama accuse ATT », *Info-matin*, non daté, accessible à l'URL : <http://www.info-matin.com/index.php/actualite11/2433-gestion-de-la-rebellion-au-nord-mali--le-depute-gassama-accuse-att>

⁶⁵ THIRIOT C., 1999.

⁶⁶ Ce scénario n'est pas exhaustif, il est évident que le coup d'État sous-tend un grand nombre de facteurs explicatifs. Se référer en annexe n° pour suivre les événements des journées du 21 au 22 mars 2012.

⁶⁷ LE SPHINX (2006), *ATT-cratie, la promotion d'un homme et de son clan*, Paris : L'Harmattan, 148 p.

En effet, si l'on regarde le décompte effectué par la presse malienne : 37 officiers généraux et 15 inspecteurs généraux de police auraient été nommés pendant les deux mandats d'ATT, soit au total 52 généraux contre 18 au total pour ses prédécesseurs⁶⁸. Au-delà de la prévarication supposée ou des prises d'otage d'Occidentaux à répétition, peu d'éléments laissent à penser le scénario d'un improbable coup d'État. Surtout, le putsch du 22 mars 2012 s'est déroulé lors d'une période électorale⁶⁹ où le renouvellement du personnel politique aurait été effectif.

Le 22 mars 2012, date du coup d'État, le socle institutionnel sur lequel reposait l'État malien s'est affaissé. Les facteurs de consolidation démocratiques⁷⁰ n'ont pas été suivis par un affermissement de l'État de droit⁷¹. L'exemple malien démontre que la démocratie, même si elle aménage un espace d'expression où les sensibilités politiques peuvent s'exprimer, ne garantit pas l'efficacité de l'État pour l'intérêt général. Ainsi, la lassitude d'une partie des populations maliennes, y compris les classes moyennes et supérieures citadines, avait atteint un tel niveau envers le régime d'Amadou T. Touré qu'elles n'ont pas été choquées par la chute de celui-ci (ICG, 2012, p. 22). En définitive, fallait-il tout faire pour organiser le scrutin présidentiel couplé avec un référendum constitutionnel le 29 avril 2012 ? Au regard de la situation au nord, comment aurait-on pu organiser une logistique fonctionnelle si le scrutin avait eu lieu ? Tous ses points débattus masquaient sans doute la réalité de fond où beaucoup de candidats à l'élection présidentielle redoutaient qu'ATT utilise les moyens de l'État pour favoriser l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé pour lui succéder. Il apparaît d'autant plus que la course à la succession de l'ancien président paraissait très ouverte⁷².

⁶⁸ BADRA A., Y DJIDJI et auteur inconnu (2012), « Armée malienne : nommés par ATT. À quand leur mise en retraite anticipée », *Le Politicien africain*, le 25 mai, accessible à l'URL : <https://www.maliweb.net/news/armee/2012/05/25/article.68995.html>

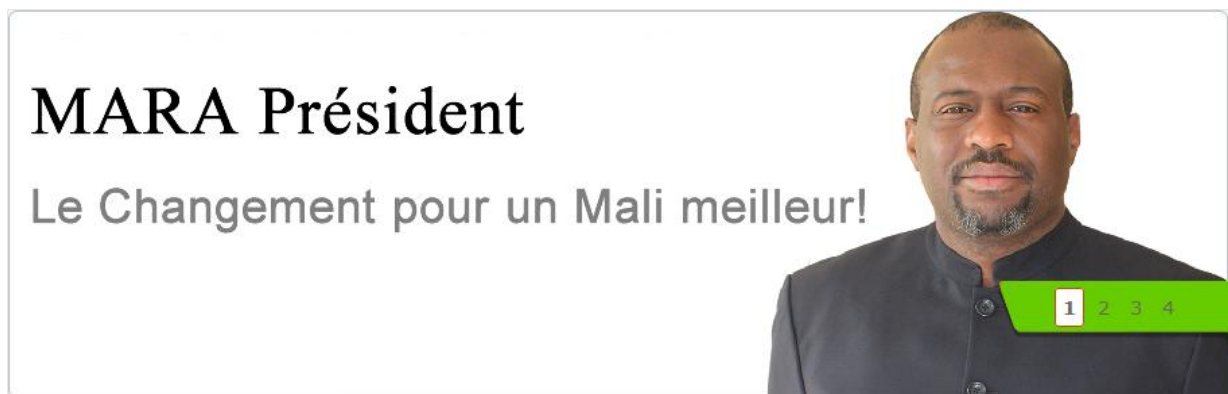
⁶⁹ La date des élections présidentielles avait été arrêtée au 29 avril 2012.

⁷⁰ L'instauration du multipartisme, le respect des libertés publiques ou l'organisation régulière d'élections considérées comme « crédibles ».

⁷¹ Les institutions politiques, l'administration publique et ministérielle, la police, la gendarmerie, l'armée et les délégations ou agences publiques.

⁷² Au-delà des favoris supposés représentant la génération 1991 qui s'étaient déjà présentés lors des précédents scrutins, d'autres candidats plus ou moins jeunes auraient eu aussi leur chance. On peut citer le RDPM (Rassemblement pour le Développement du Mali) de Cheikh Modibo Diarra devenu le Premier ministre de transition entre-temps, la CARE (Convergence Africaine pour le Renouveau) de Cheikh Boucadry Traoré, fils de l'ancien président Moussa Traoré, la CoDem (Convergence pour le Développement du Mali) d'Housseini Amion Guindo, député de Sikasso et Yelema (le changement en Français) de Moussa Mara, maire de la commune IV de Bamako.

Le manque de renouvellement de l'élite politique constitue le point central de la défiance populaire vis-à-vis de la classe politique. D'ailleurs, l'expression de ce conservatisme s'est confirmée avec la candidature déclarée de nouveaux protagonistes (Moussa Mara, Cheick Boucadry Traoré) dans le champ politique malien. Si l'on prend l'exemple de Moussa Mara, l'hypothèse se confirme. En prêtant attention au site internet de campagne⁷³ de Moussa Mara, on distingue sur le bandeau déroulant en en-tête, le slogan de campagne suivant « le changement pour un Mali meilleur ».



Capture d'écran, ©David Vigneron, 2013, source : <http://www.moussamara.com/>

Toujours sur le même site à la rubrique *biographie*, il est écrit que le père de Moussa Mara était « militaire de rang, membre du Comité Militaire de Libération Nationale, ministre de la Justice et maire de Kati, une ville garnison située à 15 kilomètres de Bamako ». La corrélation entre le jeune âge du candidat et son origine familiale semble placer la génération des candidats béotiens au révélateur de la résurgence de l'ancien régime. De la même manière, le candidat Cheikh Boucadry Traoré pâtit de son passé familial⁷⁴ auprès des électeurs. En conséquence, le phénomène de reproduction générationnelle est un facteur qui a favorisé le détournement de l'électorat vers d'autres formes de référentiels sociologiques.

Les militaires et les instances nationales religieuses incarnaient, après le coup d'État, les seules institutions capables de capter favorablement l'opinion et obtenir un soutien relatif. De cette façon, les militaires⁷⁵ ont bénéficié d'un état de grâce fugace auprès des populations pour avoir eu le mérite de prendre l'initiative de stopper un régime haletant.

⁷³ Site de campagne de Moussa Mara pour les élections présidentielles de 2012 : <http://www.moussamara.com/>

⁷⁴ Son père, Moussa Traoré était l'ancien Président du pays entre 1968 et 1991.

⁷⁵ Rassemblés sous l'appellation du CNRDRE (Comité National du Redressement de la démocratie et la Restauration de l'État), la junte putschiste a créé officiellement cette organisation le jour du coup d'État.

Pourtant et très rapidement, les militaires vont être discrédités suite à des arrestations arbitraires⁷⁶ de dignitaires de l'ancien système ATT, de molestations de journalistes⁷⁷ ou des actes de vandalisme (ICG, 2012, p. 23). Malgré ces exactions, une frange de la population va soutenir la junte et crée la COPAM (Coordination des organisations patriotiques du Mali) juste après le coup d'État, une constellation d'associations et d'acteurs reconnus plus pour leur critique virulente que leur véritable rôle dans le jeu politique. Réuni autour de figures altermondialistes⁷⁸, ce mouvement opportuniste d'obédience sankariste⁷⁹ considère que les auteurs du coup d'État prennent en compte les aspirations du peuple. Également, les militaires obtiennent le soutien de petits partis politiques peu visibles au sein de l'échiquier politique. De ce regroupement des courants vont naître ; par exemple, le SADI va créer le MP22 et chacun va se démarquer de l'autre parmi la COPAM.

Un autre front existe, mais de contestation celui-là. En effet, les principaux partis politiques du pays (en termes d'élus et de déploiement dans les périphéries territoriales) et proches de l'ancien pouvoir se sont focalisés sur une opposition à la junte. On y retrouve l'Adema/PASJ⁸⁰ d'Ibrahima N'Diaye et l'URD⁸¹ de Soumaïla Cissé. Dans la nouvelle configuration, la situation politique les incitait à se regrouper afin de défendre leurs intérêts. Pour ce faire, ils fondèrent le Front uni pour la sauvegarde de la république et de la démocratie. Néanmoins, ils restèrent relativement discrets compte tenu des pillages et des arrestations arbitraires qui ont eu lieu au début du mandat des militaires.

De son côté, la population a suivi de loin l'évolution du processus de transition mis en place. Dès le 6 avril 2012, soit quelques jours après le putsch et le même jour que la déclaration d'indépendance du territoire de l'Azawad, les militaires se sont engagés à la mise en œuvre de l'Accord-cadre de Ouagadougou qui visait principalement à un retour à l'ordre constitutionnel à Bamako.

⁷⁶ Modibo Sidibé, l'ancien Premier ministre et Jeamine Bittar, un homme d'affaires, tous deux candidats à la présidentielle de 2012 ont été arrêtés très peu de temps après le putsch. Source : AFP (2012), « Mali : Deux candidats à la présidentielle libérés par la junte », dépêche du 28 mars.

⁷⁷ Par exemple, l'agression de Saouti Labass Haïdara, directeur de publication de *L'Indépendant* au mois de juillet 2012. Source : *Le Républicain* du 16 juillet 2012.

⁷⁸ L'écrivaine Aminata Dramane Traoré et Oumar Mariko du parti SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance) considéré comme la seule opposition partisane à Amadou Toumani Touré.

⁷⁹ La référence au capitaine Thomas Sankara, figure de proue panafricaine de l'anti-impérialisme dans les années 1980, reste fréquente au sein de la jeunesse urbaine. En 2009, un phénomène similaire avait pu être constaté au moment de l'avènement de Moussa Dadis Camara en Guinée-Conakry. Source : SIMÉANT J., TRAORÉ L. (2012), p. 5.

⁸⁰ L'Alliance pour le Démocratie au Mali/Parti Africain pour la Solidarité et la Justice.

⁸¹ L'Union pour la République et la Démocratie.

En vérité, il s'agissait d'ôter la force de nuisance que constituaient les militaires en fractionnant les différents pouvoirs. À la base les signataires⁸² se sont inspirés de la Constitution malienne de 1992 afin de mettre en place un organe civil de transition. Selon son article 37 : « En cas de vacance de la présidence de la République pour quelque cause que ce soit ou d'empêchement absolu ou définitif constaté par la Cour constitutionnelle saisie par le président de l'Assemblée nationale et le premier ministre, les fonctions du Président de la République sont exercées par le Président de l'Assemblée nationale. Il est procédé à l'élection d'un nouveau président pour une nouvelle période de cinq ans. L'élection du nouveau président a lieu vingt-et-un jours au moins et quarante jours au plus après constatation officielle de la vacance ou du caractère définitif de l'empêchement »⁸³. Ainsi, l'exécutif a été divisé entre un pouvoir de représentation avec un Président de la transition (Dioncounda Traoré, ancien Président de l'Adema/PASJ et Président de l'Assemblée nationale) et un « super » Premier ministre (Cheick Modibo Diarra, Président du RDPM et ancien astrophysicien à la Nasa), chargé de gérer la résolution du conflit au Nord tout en préparant des échéances électorales à venir. D'autre part, la junte devait s'occuper de la refonte de l'armée⁸⁴. Au lieu de cela, les militaires, bénéficiant encore de quelques soutiens auprès de la population, vont s'atteler à étouffer toute forme de contre-pouvoir en multipliant les ingérences dans les affaires de l'État. En d'autres termes, le 21 mai 2012, des manifestants ont agressé le Président par intérim dans son bureau personnel sans pour autant que les forces de l'ordre n'interviennent. Cet épisode écornera très fortement le crédit des militaires. En retrait forcé depuis cet évènement, la junte n'en restait pas moins influente comme le démontre la démission forcée de Cheick Modibo Diarra de la primature en décembre 2012. Ceci était dû à un désaccord entre les deux parties où chacune jouait sa survie politique⁸⁵. Il faut également souligner que la veille de sa démission Cheick Modibo Diarra a été arrêté par des éléments de la junte.

⁸² Le Président du CNRDRE, Amadou Haya Sanogo et le médiateur spécial de la CÉDÉAO, Blaise Compaoré, Président du Burkina-Faso. .

⁸³ Décret n°92-0731 P-STSP portant promulgation de la Constitution, 1992, 18 p.

⁸⁴ L'armée est divisée entre les partisans d'Amadou Haya Sanogo, les « bérets verts » établis à Kati et les « bérets rouges », partisans de l'ancien pouvoir regroupé à Bamako dans le quartier Djicoroni-Para.

⁸⁵ AHMED B. (2012), « Mali : Cheick Modibo Diarra, les vraies raisons d'une démission forcée », *Jeuneafrique*, le 13 décembre.

Pour certains observateurs, la junte constitue l'élément principal de l'attentisme autour de la résolution des intrigues de Bamako :

Le point de vue d'Alain Antil sur le rôle des militaires dans l'attentisme étatique malien.

Depuis le coup d'État, le Capitaine Sanogo est clairement devenu un partenaire encombrant, pour ne pas dire un obstacle à la mise en place d'un processus politique rapide et efficace. Même si ce dernier a accepté, sous pression internationale, de se retirer du pouvoir en cédant la place à un président d'intérim puis de transition, il n'en finit pas de faire parler de lui. Il a d'abord contribué au retardement de la demande officielle du Mali d'intervention de la communauté internationale (septembre 2012). Il essaye de peser sur le processus politique, il est par exemple en partie responsable de la démission du premier ministre Cheikh Modibo Diarra. Il contribue de plus à l'insécurité des personnes à Bamako, car en réalité il ne contrôle pas ses hommes. Il est, lui et ses soutiens, devenu l'un des principaux problèmes à Bamako, pour la communauté internationale, comme pour le Mali.

Source : Entretien avec Alain Antil, « Avant de quitter le mali : que faire des putschistes encore au pouvoir », *Atlantico*, le 12 mars 2013

De tous les éléments que nous avons recensés, les intrigues de Bamako ou la perte du Nord-Mali reflètent une recomposition des pouvoirs à l'échelon local. Si le régime d'Amadou Toumani Touré a réussi à jouer à l'équilibriste pendant dix ans, c'est bien grâce à sa politique du « consensus » qui consistait à digérer l'opposition par l'extension d'une rente clientéliste (SIMÉANT J., TOURÉ L., 2012, p. 7). Au fur et à mesure de l'avancée de son mandat, le système ATT est devenu un « géant aux pieds d'argile » dans lequel toute la frugalité de ses acteurs n'a pu être assouvie. En définitive, les revendications autonomistes des Touaregs ou les velléités putschistes d'une frange de l'armée sont à l'image d'un pouvoir trop écartelé entre les acteurs étatiques. À force de tiraillements, le Mali a connu l'une des plus graves crises de son histoire.

ANNEXE 6

2013

MALI 2013 : IBK A-T-IL BÉNÉFICIÉ D'UN VOTE « UTILE » ?⁸⁶

Par **David Vigneron** (doctorant en géographie, Université de Rouen) et **Adama Ball**
(doctorant en géographie, Université de Rouen)

Ibrahim Boubacar Keita est devenu président de la République du Mali en 2013 grâce un contexte sociopolitique favorable. Pourtant, peu d'éléments tangibles pouvaient laisser présager sa victoire. Quels facteurs entrent en compte pour expliquer cet état de fait ? Comment IBK a-t-il gagné ces élections ? Pour répondre à toutes ces interrogations, cet article propose d'utiliser la géographie électorale afin de définir les clefs de sa réussite

En un peu plus de deux mois, le régime politique malien est retombé en 2012. Alors que le 17 janvier 2012, une rébellion armée évinçait les forces légalistes maliennes de la partie septentrionale du pays, le 22 mars 2012, un putsch destituait Amadou Toumani Touré (ATT), président de la République. Ces deux épisodes ont conduit à une scission territoriale dont la frontière immatérielle se situe au centre du pays. L'État malien a complètement disparu du nord, et avec lui les services qu'il délivrait (partiellement certes) : l'appui à l'agriculture ou à l'élevage, la gestion de l'eau, la santé, l'éducation, etc. D'aucuns imputaient la responsabilité du coup d'État du 22 mars 2012 à Amadou Toumani Touré pour sa gestion trop consensuelle du conflit larvé au nord. À partir de la date du putsch, le socle institutionnel sur lequel reposait l'État malien s'est affaissé. Les facteurs de consolidation démocratique (multipartisme, respect des libertés publiques ou organisation régulière d'élections considérées comme « crédibles ») n'ont pas été suivis par un renforcement de l'État de droit et l'exemple malien illustre bien alors le fait que la démocratie, si elle aménage un espace d'expression où les sensibilités politiques peuvent s'exprimer, ne garantit pas l'efficacité de l'État au service de l'intérêt général. La lassitude de la population, y compris celle des classes moyennes et supérieures citadines, est donc allée grandissant.

C'est ainsi qu'une frange de la population allait soutenir la junte en créant la COPAM (Coordination des organisations patriotiques du Mali) juste après le coup d'État, constellation d'associations et d'acteurs reconnus plus pour leur critique virulente que pour leur véritable rôle dans le jeu politique.

⁸⁶ Paru sur le site internet d'*Alternatives Économiques*, le 19 septembre 2013. Accessible à l'URL : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/giraf/>

Réuni autour de figures altermondialistes comme l'écrivaine Aminata Dramane Traoré ou encore Oumar Mariko du parti SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance), ce mouvement considérait ainsi que les auteurs du coup d'État prennent en compte les aspirations du peuple.

Un autre front se créa en parallèle, de contestation celui-là. En effet, les principaux partis politiques du pays (en termes d'élus et de déploiement dans les périphéries territoriales) et attenants près de l'ancien pouvoir se sont focalisés sur une opposition à la junte. On y retrouve l'Adema/PASJ (Alliance pour le Démocratie au Mali/Parti Africain pour la Solidarité et la Justice) d'Ibrahima N'Diaye, un de ses vice-présidents et l'URD (Union pour la République et la Démocratie) de Soumaïla Cissé.

Le nouveau contexte politique les incitait à se regrouper pour défendre leurs intérêts et c'est ainsi qu'ils fondèrent le Front uni pour la sauvegarde de la République et de la démocratie tout en demeurant relativement discret du fait de la répression orchestrée par les militaires.

Dès le 6 avril 2012, soit quelques jours après le putsch et le même jour que la déclaration d'indépendance du territoire de l'Azawad, les militaires se sont engagés dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre de Ouagadougou. À la base, les signataires - le président du CNRDRE (Conseil Nationale pour la Restauration de la Démocratie et le Redressement de l'État), Amadou Haya Sanogo et le médiateur spécial de la CÉDÉAO, Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso se sont inspirés de la Constitution malienne de 1992 afin de mettre en place un organe civil de transition. Selon l'article 37 du texte : « En cas de vacance de la présidence de la République pour quelque cause que ce soit ou d'empêchement absolu ou définitif constaté par la Cour constitutionnelle saisie par le Président de l'Assemblée nationale et le premier ministre, les fonctions du président de la République sont exercées par le président de l'Assemblée nationale. Il est procédé à l'élection d'un nouveau Président pour une nouvelle période de cinq ans. L'élection du nouveau Président a lieu vingt et un jours au moins et quarante jours au plus après constatation officielle de la vacance ou du caractère définitif de l'empêchement »⁸⁷.

⁸⁷ Décret n°92-0731 P-STSP portant promulgation de la Constitution, 1992, 18 p.

Ainsi, l'exécutif fut divisé entre un pouvoir de représentation exercé par un Président de la transition (Dioncounda Traoré, ancien Président de l'Adema/PASJ et Président de l'Assemblée nationale en l'occurrence) et un « super » Premier ministre (Cheick Modibo Diarra, ancien astrophysicien de la Nasa), chargé de gérer la résolution du conflit au Nord tout en préparant des échéances électorales à venir. D'autre part, la junte devait s'occuper de la refonte de l'armée divisée entre les partisans du putschiste Amadou Haya Sanogo, les « bérets verts » établis à Kati et les « bérets rouges », partisans de l'ancien pouvoir regroupés à Bamako dans le quartier de Djicoroni-Para. Au lieu de cela, les militaires, bénéficiant encore de quelques soutiens auprès de la population, s'attelèrent à étouffer toute forme de contre-pouvoir en multipliant les ingérences dans les affaires de l'État. La communauté internationale, avec au premier plan la médiation franco-burkinabé, décidait d'un calendrier de sortie de crise en fixant les élections présidentielles maliennes à l'été 2013.

De tergiversations en négociations, les représentants des groupements armés nordistes et la délégation bamakoise parvinrent à un nouvel accord signé à Ouagadougou le 4 juillet 2013 et prévoyant que l'armée malienne puisse se déployer au nord jusqu'à Kidal. Des élections pouvaient désormais se tenir sur l'ensemble du territoire malien.

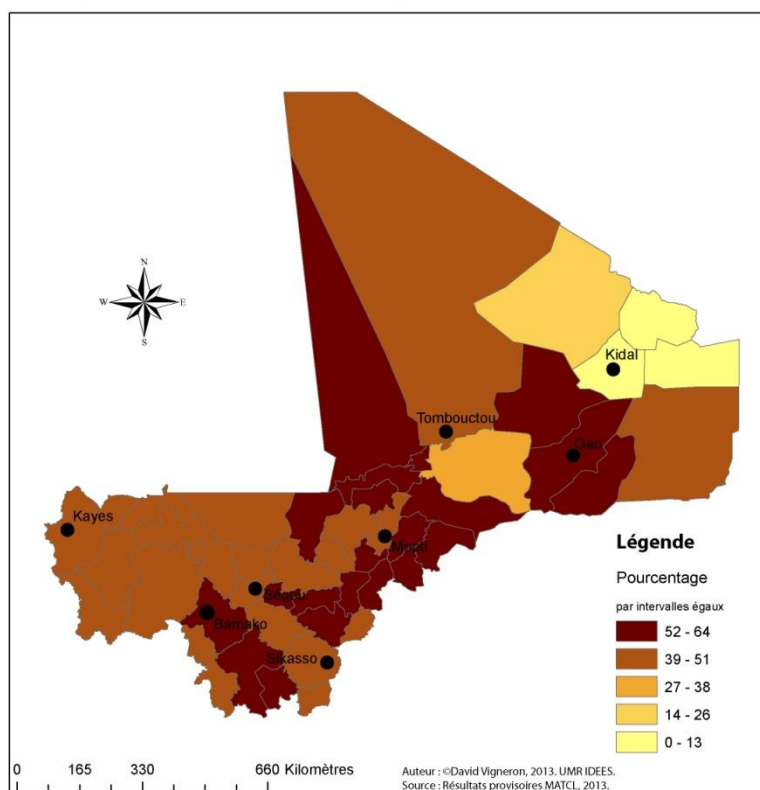
Ibrahim Boubacar Keita, un homme doté d'une expérience en politique importante, était de son côté resté en retrait du jeu politique. Il ne revint sur le devant de la scène qu'au moment de l'entame du processus électoral pour l'élection présidentielle de l'été 2013 après avoir activé ses réseaux de soutien. Il fut élu au second tour, obtenant officiellement 77,61 % des suffrages exprimés contre Soumaïla Cissé, le candidat de l'URD, seconde force politique du Mali. Quelles sont les logiques spatiales de ce vote ? La cartographie électorale du Mali révèle-t-elle des continuités ou des fractures sociologiques ? Le contexte préélectoral a-t-il été un levier contextuel permettant d'agir sur les résultats du scrutin ?

C'est sur ces nombreuses questions que nous proposons un éclairage. À partir des résultats du premier et du second tour recueillis auprès du ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales, nous tenterons de mettre en avant les facteurs sociospatiaux qui peuvent expliquer la victoire d'IBK et la défaite de Soumaïla Cissé. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur les spécificités spatiales de la participation avant de porter notre attention sur les facteurs de la défaite de Soumaïla Cissé et pour finir, sur les raisons du succès d'IBK.

Une participation en « trompe l'œil »

Carte 1

Taux de participation au premier tour de l'élection présidentielle malienne de 2013 (en pourcentages)

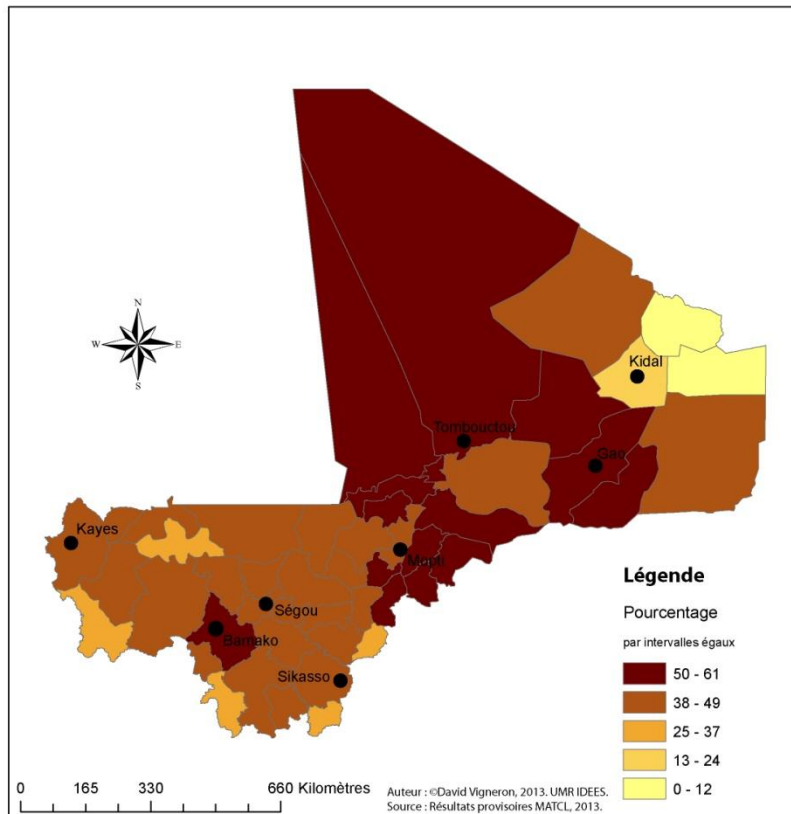


L'analyse de la carte des taux de participation (carte 1) montre une concentration importante de la participation dans le centre du pays, mais aussi la région de Gao, dans une partie de celle de Tombouctou et, dans une moindre mesure, à Ségou. Les régions à forte participation électorale forment un modèle bigarré, qui se compose de « poches » abstentionnistes s'étirant du nord au sud. Au regard des taux de participation aux élections passées, on peut en fait considérer que la participation fut forte en 2013, voire record (jusqu'à 64 %). En comparaison, la moyenne nationale de la participation à l'élection présidentielle de 2007 était de 37 %. L'autre enseignement que l'on peut tirer de cette carte est la faible mobilisation des électeurs du nord du pays. Ainsi, dans le Tin-Essako (à l'est de Kidal), seuls 5 électeurs se sont rendus dans les bureaux de vote (MATCL, 2013) qui étaient parfois difficiles à trouver ou trop distants des lieux de résidence. De plus, des listes électorales incomplètes ou difficilement lisibles contribuaient au « silence des urnes ». Durant la phase d'organisation de l'élection, Kidal a été le centre d'attention des médias (surtout étrangers) considérant la zone comme étant stratégique pour la légitimité du scrutin.

Pour G. Dupont et C. Verlon : « l'enjeu, ici (à Kidal), c'est démontrer que le fief des Touaregs fait partie intégrante du Mali »⁸⁸. Cependant d'autres médias locaux réfutaient cette idée comme le 26 mars par l'intermédiaire du journaliste B. Sankaré dans un article intitulé : « Élections présidentielles du 28 juillet : Kidal n'est pas un enjeu » paru le 20 juillet soit quelques jours avant le scrutin.

Carte 2

Taux de participation au second tour de l'élection présidentielle malienne de 2013 (en pourcentages)



L'évolution de la participation (carte 2) entre le premier et second tour dans les régions situées à l'ouest est contrastée avec une progression de la participation dans les régions ouest du pays. D'un modèle de participation « bigarré » au premier tour, on est passé à une répartition plus « homogène » des taux de participation au second tour, qui baissent légèrement notamment dans le centre et le nord du pays. Contrairement aux idées reçues, les régions de Tombouctou et de Gao ont voté massivement. Les événements de 2012 (le putsch et la scission avec le Nord-Mali) ont peut-être contribué à ce « sursaut » civique. Des facteurs conjoncturels entrent également en ligne de compte.

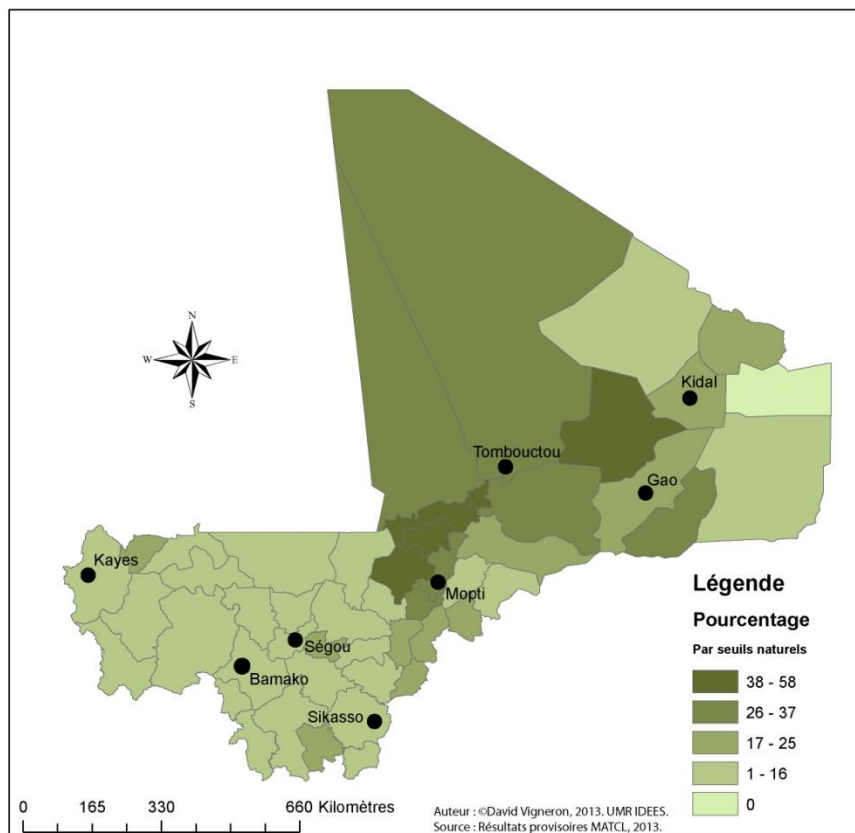
⁸⁸ DUPONT G. et VERLON C., « Mali : Kidal, fief des Touaregs, les enjeux sont la participation et le bon déroulement du scrutin », *RFI*, le 28 juillet.

D'une part, des conditions d'organisation qui se sont améliorées entre les deux tours (une meilleure information des électeurs ou la fin du ramadan). D'autre part, l'absence de violence ou de représailles au premier tour ont encouragé la participation. En définitive, la baisse de la participation électorale entre les deux tours a été un facteur important qui pourrait expliquer la baisse des résultats de Soumaïla Cissé tout au long du processus électoral.

Soumaïla Cissé, « à l'Ouest, rien de nouveau »

Carte 3

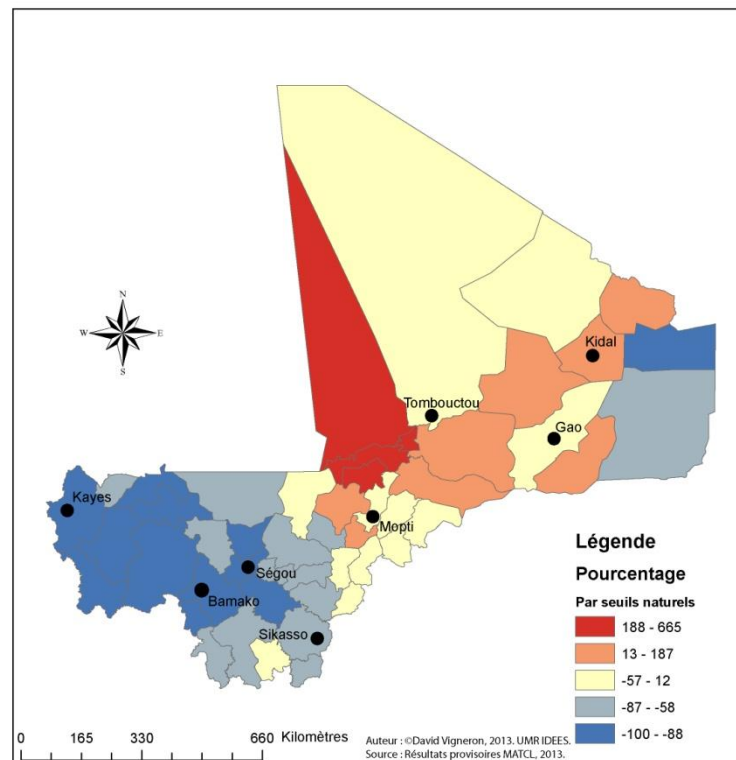
Pourcentages de voix obtenues par Soumaïla Cissé au premier tour de l'élection présidentielle de 2013



Soumaïla Cissé durant l'ensemble du processus électoral ne bénéficiait pas d'une base électorale à l'échelon national. Hormis dans les cercles se situant dans son fief nordiste de Mopti et à l'ouest de Kidal (cercle de Bourem), le candidat n'a pas réalisé de résultats importants ailleurs. Il est probable que le score important qu'il a obtenu dans la région de Kidal soit lié au fait que Soumaïla Cissé est un des anciens cadres de l'Adema qu'il a quitté en 2001 pour créer l'URD. Il a ensuite débauché des cadres originaires de ce cercle à l'instar par exemple du président du groupe parlementaire URD à l'Assemblée nationale et élu député à Bourem en 2007, Abdoul Malick Seydou Diallo.

Carte 4

Taux d'évolution du score de Soumaïla Cissé entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle de 2013



L'évolution du score de Soumaïla Cissé entre le premier et le second tour de la présidentielle montre qu'il a gagné la bataille des « fiefs ». En effet, même s'il gagne des « bastions » de l'ADEMA⁸⁹ dans le septentrion, les résultats de la présidentielle indiquent qu'il a perdu beaucoup de voix entre les deux tours, notamment à l'ouest du pays où se concentre une grande partie de la population malienne (80 %).

Suite au coup d'État de 2012, Soumaïla Cissé a soutenu le front anti putschiste au sein de la FDR (Front Uni pour la sauvegarde de la démocratie et la Démocratie). La FDR existait déjà et, regroupant principalement le RPM (Rassemblement pour le Mali, parti d'IBK), le Parena (Parti pour la Renaissance Nationale de Tiébilé Dramé), cette alliance récusait à l'époque les résultats de l'élection d'ATT. Le choix de soutien du candidat de l'URD lui a sans doute été préjudiciable auprès de son électorat. Selon S. Diarrasouba (2013), « il pourrait être impliqué dans l'embargo décidé par la CÉDÉAO (Communauté des États d'Afrique de l'Ouest) suite au coup d'État qui a mis fin à l'ordre constitutionnel »⁹⁰.

⁸⁹ En 2004, l'Adema était implanté dans à peu près la moitié des communes du septentrion. Du cercle de Goundam en passant par Tessalit ou Ménaka, toutes les communes sont aux couleurs du parti aux abeilles. Partiellement, elle est bien ancrée dans les cercles de Gourma-Rahrous et d'Abeibara. En 2009, fait intéressant, la localisation des possessions de l'Adema se recentre sur le sud (sur les cercles de Gao, Ménaka et Ghourma-Rharous).

⁹⁰ « Défaite spectaculaire de Soumaïla Cissé : Comment s'explique-t-elle ? », *Ciwara Info*, le 22 août.

Aussi, le jeu des chaises musicales qui s'est mis en place durant l'entre-deux tour est un facteur politique supplémentaire qui pourrait expliquer la défaite de Soulaïala Cissé. En effet, la majorité des candidats ont soutenu IBK, parfois contre l'avis de leurs propres formations d'origine comme ce fut notamment le cas de Dramane Dembélé, candidat de l'Adema à la présidentielle.

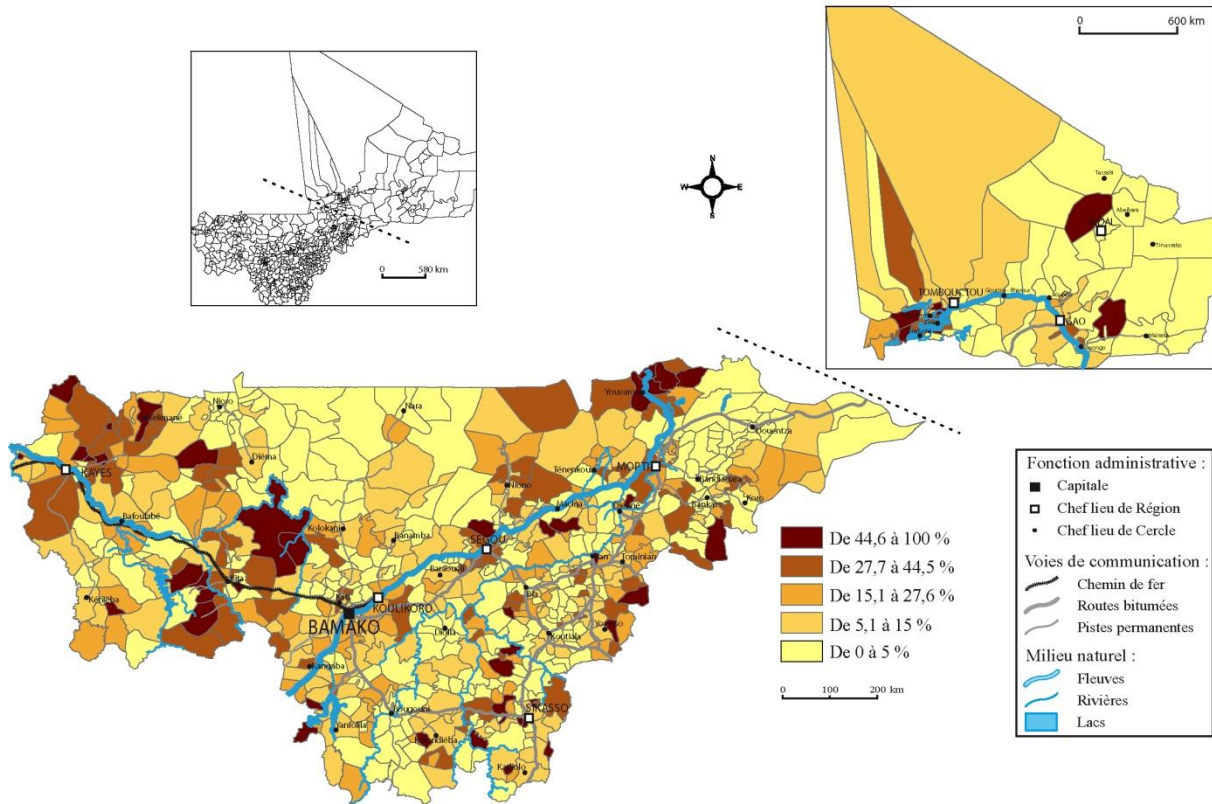
Pour aller plus loin, il faut donc revenir sur les précédents scrutins communaux de 2004 et 2009 afin de comprendre que le candidat souffrait de l'absence d'une stratégie de sensibilisation claire vis-à-vis de son électorat que les disparités spatiales du vote dévoilent.

L'URD, pas de stratégie en vue ?

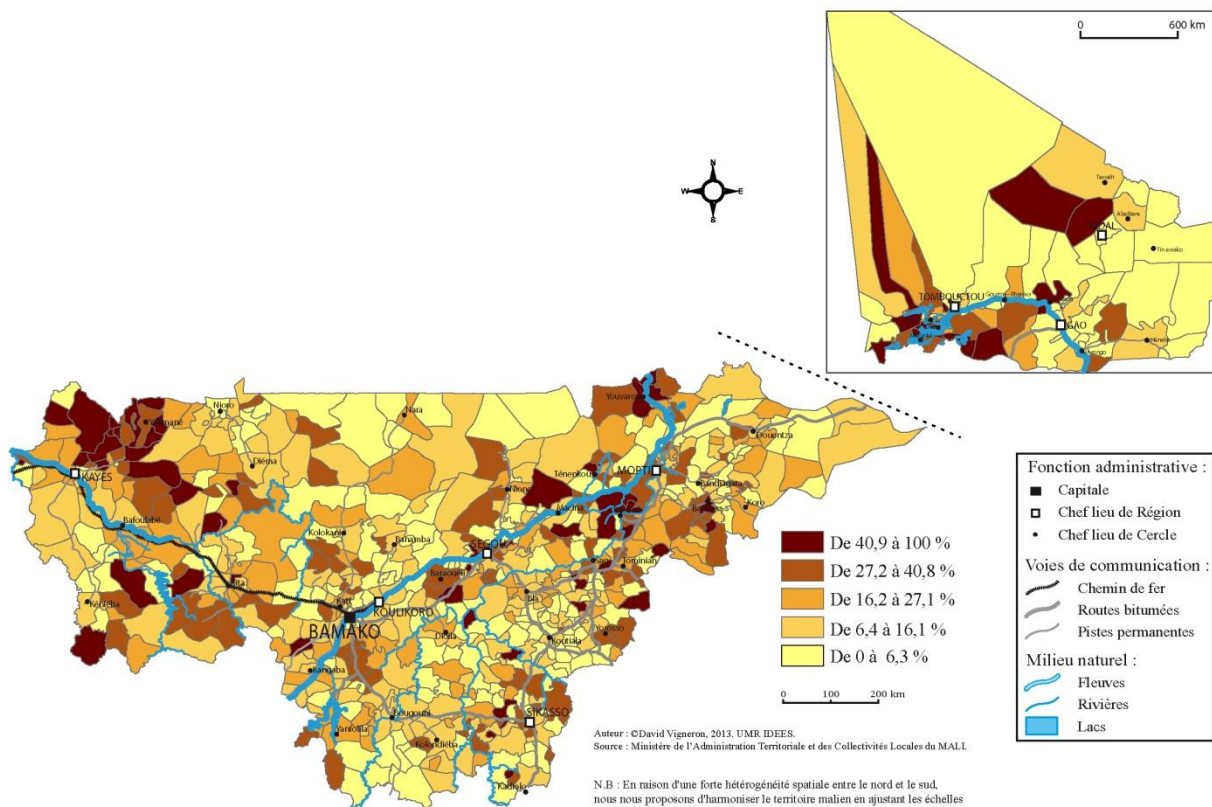
Si l'on porte le regard sur les cartes de résultats électoraux du parti entre 2004 et 2009 (carte 5), trois zones homogènes où le parti réalise ses meilleurs résultats se dessinent. La région de Kayes apparaît comme son fief électoral (et ce malgré une évolution négative entre les deux scrutins), surtout dans la partie nord, à cheval entre les cercles de Kayes, Bafoulabé et Yélimané. Dans toute cette zone (carte 5), le parti de Soumaïla Cissé a consolidé son ancrage électoral avec des scores régulièrement supérieurs à 40 % dans nombre de communes (Karakoro, Koussane, Diafounou Diongaga, Marékaffo, Konsiga, Séro Diamanou, Gory Gopela, Tringa, Doumpou, Frang, Krémis et Gory). En revanche, il a perdu du terrain dans le sud de la région de Kayes.

Carte 5

Résultats du parti URD aux élections communales du 20 mai 2004



Scores du parti URD aux élections communales du 26 avril 2009

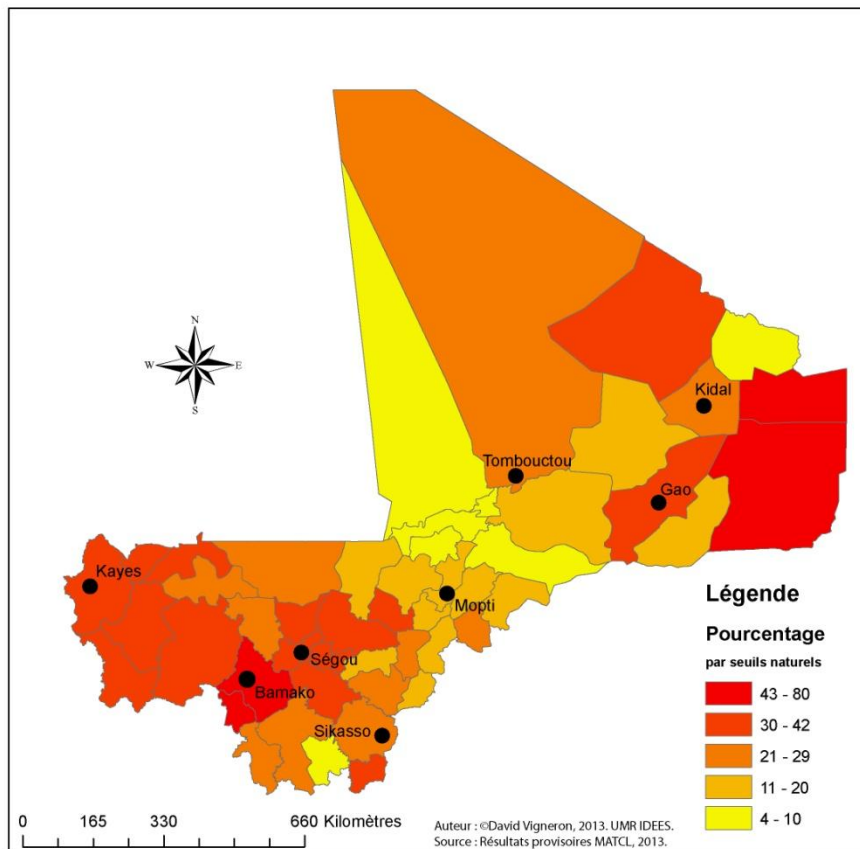


L'URD est relativement bien enraciné dans le centre du pays à hauteur des cercles du Macina, du sud de Mopti et surtout du cercle de Djenné. Dans les communes suivantes (centre du pays), l'URD a réalisé ses meilleurs scores : Kewa, Derrary, Femaye, Dandougou Fakala, Nema Badenyafako, Saloba, Monimpébougou. La dernière zone correspond au cercle de Niafunké, lieu de naissance de Soumaïla Cissé. À la lumière de cette géographie, il ne se dégage pas de stratégie électorale claire de la part de l'URD, en revanche, l'hypothèse du vote « régionaliste » (carte 3) peut être admise dans la mesure où il fait ses meilleurs scores dans les régions nordistes (Mopti, Tombouctou et Kidal). Bien que Soumaïla Cissé, ancien président de l'UMEOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine) ait réussi en presque dix ans d'existence à assurer la pérennité spatiale de son parti, aucune logique territoriale ne se détache de sa stratégie d'implantation et de campagne. Son absence du pays durant huit ans (2002-2011) lui a sans doute été préjudiciable auprès de son électorat traditionnel qui avait besoin d'une figure emblématique pour incarner une alternance plausible. Quant à IBK, sa présence au Mali durant ces dernières années a sans doute été un facteur important de son succès.

IBK, un vote périurbanisé

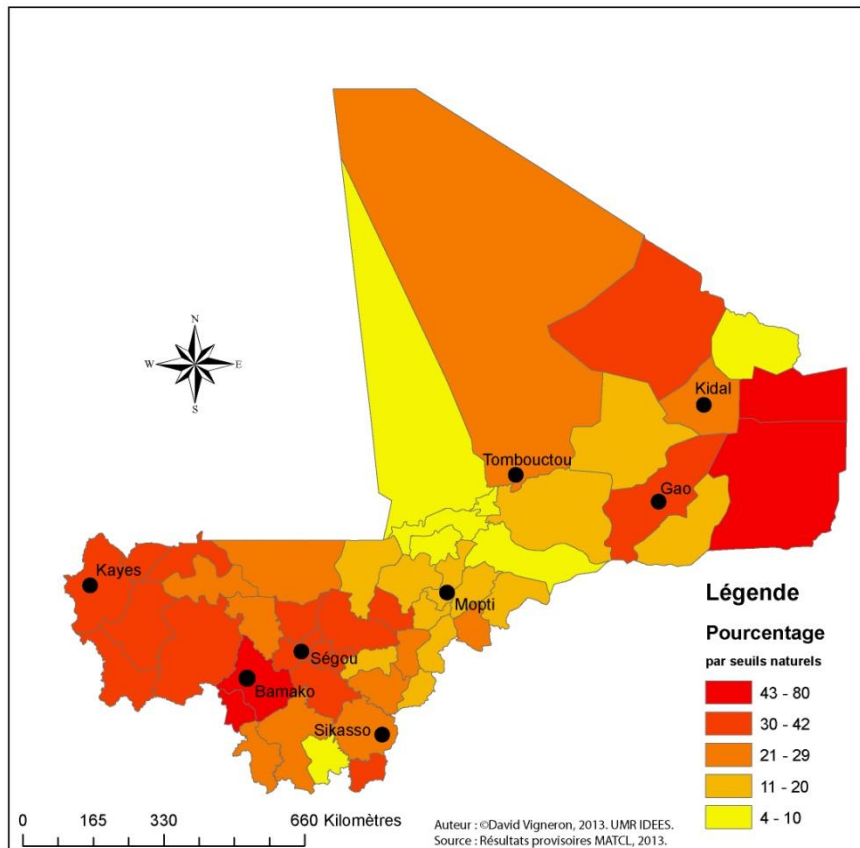
Carte 6

Pourcentages de voix obtenues par IBK au premier tour de l'élection présidentielle de 2013



Les scores obtenus à l'extrême est du pays ne peuvent pas seuls indiquer une tendance claire compte tenu de la faiblesse du nombre de votants. Il est cependant possible d'évoquer l'existence d'un vote « sudiste » en sa faveur (carte 6) à Bamako et dans son sud-ouest immédiat. La région de Kayes apparaît comme étant son second fief. Avec un vote matérialisé de manière concentrique au sud (avec Bamako pour centre) et un nord beaucoup plus disparate, IBK a réussi à fortement mobiliser les zones où les densités de population sont les plus importantes. L'élection présidentielle est particulière par rapport aux élections locales où les enjeux de la compétition se localisent principalement dans les entités élémentaires (les communes). La présidentielle requiert l'activation des réseaux d'allégeances incarnés par les grands contre-pouvoirs (armée, réseaux religieux, syndicats) et en zone urbaine, la personnalité du candidat ou le contexte socioéconomique général peuvent déterminer les résultats finaux.

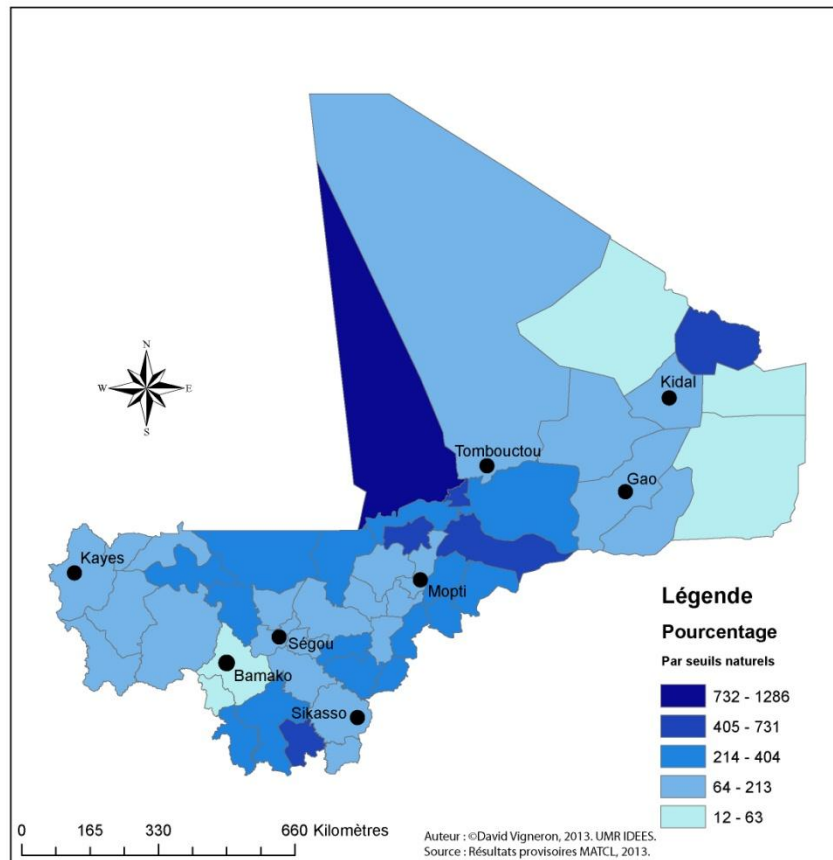
Carte 7
Pourcentages de voix obtenues par IBK au premier tour de l'élection présidentielle de 2013



Les résultats du second tour confirment l'ancrage urbain d'IBK (Carte 7).

Carte 8

Taux d'évolution du score d'IBK entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle de 2013

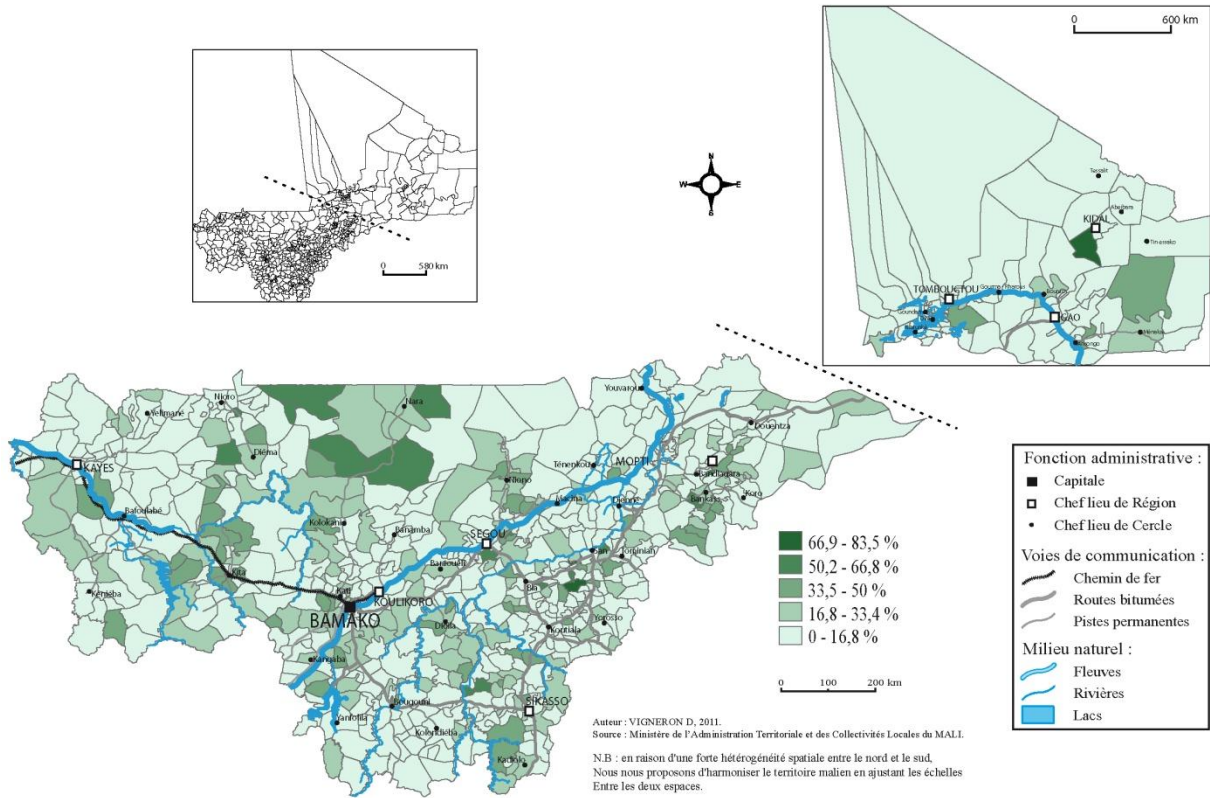


Les résultats obtenus par IBK révèlent que les consignes de vote en faveur du candidat du RPM (Rassemblement pour le Mali) prononcées par les 21 candidats éliminés au premier tour ont été relativement bien suivies par les électeurs maliens.

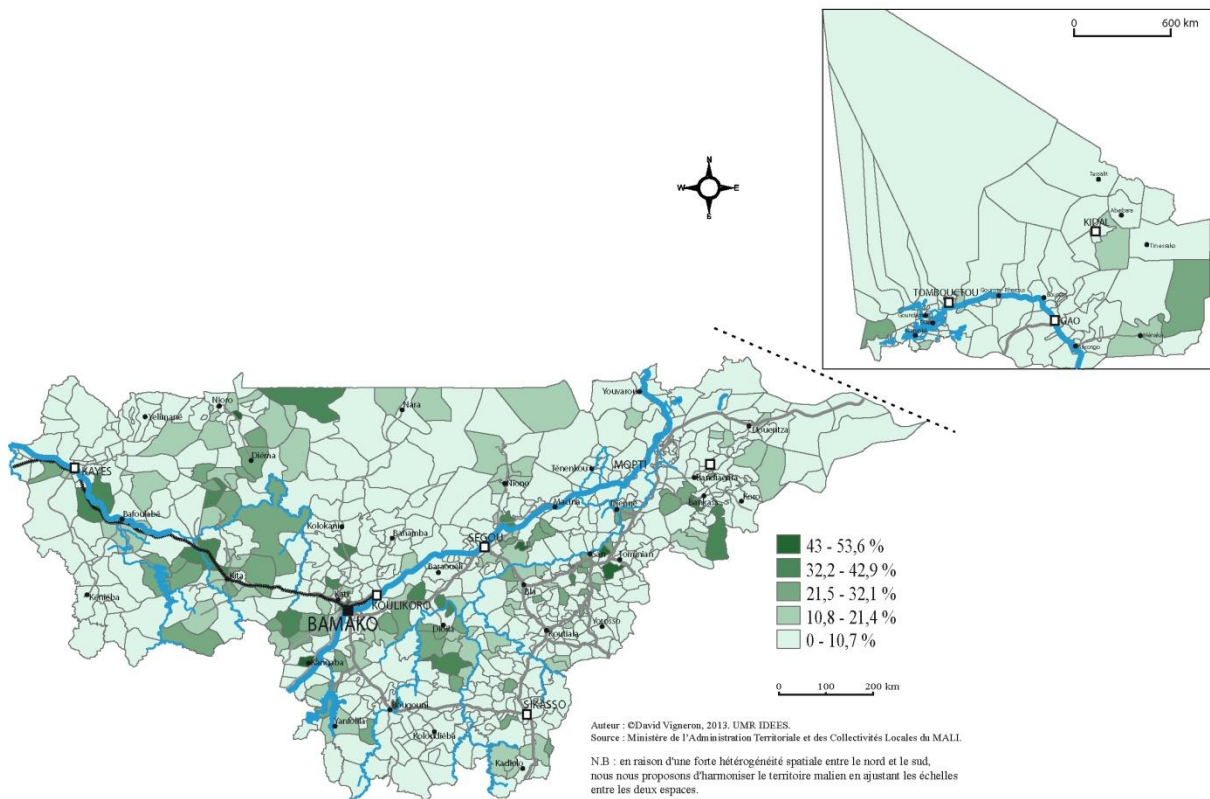
L'élection présidentielle de 2013 montre clairement l'existence d'une division du vote centre/périphérie respectant la géographie du Mali. Si le centre (le nord de Mopti) correspond aux réseaux d'allégeances de Soumaïla Cissé, les espaces périurbains sont favorables à IBK. Ce dernier a sans doute bénéficié du sursaut républicain des habitants de la zone nord venant ainsi compléter son électorat « traditionnel » (avant tout, les jeunes urbains). Aussi, le vote pro-IBK dépasse le cadre de son parti (5^{ème} force politique du pays) et se concentre davantage sur sa personne, chose qui explique une inadéquation entre les zones d'implantation du RPM et les zones où le candidat a obtenu des scores élevés, territoires où paradoxalement son parti n'est pas particulièrement bien implanté (cf carte 7, 8 et 9).

Carte 9

Résultats du parti RPM aux élections communales du 30 mai 2004



Scores du parti RPM aux élections communales du 26 avril de 2009



Les enjeux de ces élections étant principalement concentrés autour de la nécessité de reconstruire, le candidat IBK a sans doute bénéficié d'un « vote utile ». Ainsi, l'électorat a choisi une personnalité connue de tous et expérimentée. D'un autre côté, Soumaïla Cissé et son passé de technicien n'a pas eu l'écho recherché auprès de la population. Pourtant, il possédait un profil assez similaire à celui d'IBK. Les jeux se sont faits sur les allégeances et les soutiens (religieux ou militaire) qu'a pu obtenir IBK en amont du processus électoral. De plus, IBK semblait mieux préparé. Après la crise de 2012, Soumaïla Cissé a dû prendre un peu de recul avant de revenir sur les devants de la scène puisqu'il était auparavant sous la menace des militaires. Ses absences répétées du pays ne lui ont pas permis de consolider ses réseaux de soutien.

RÉSUMÉ

Mots clés : *Mali-démocratie-élections-consolidation-décentralisation-localités-territorialité transfert-norme-trajectoire.*

Ce nouveau millénaire place l’Afrique sur la scène politique internationale. En effet, elle vit la dynamique de la mondialisation et de la globalisation au rythme d’un passage progressif à la démocratie pluraliste. Cependant, cette démocratisation pose la question de la « greffe » d’institutions de l’État moderne sur des sociétés encore profondément marquées par leurs cultures rurales et coutumières. Issue d’un modèle communautaire dans les sociétés occidentales, la démocratie électorale a progressivement évolué vers la prise en compte des opinions individuelles. Cette question est également posée dans les sociétés africaines. Par rapport à sa position géographique, le Mali faisait figure de « bon élève » au regard du contexte africain jusqu’à la crise qu’il a connue en 2012. Les évènements de 2012 sont-ils un hiatus dans l’histoire du pays ? Quelle est la capacité politique de résilience du pays ?

Cette thèse entamée avant ces évènements, à travers à la fois une approche quantitative (cartes par commune et cercle à l’échelle nationale) et qualitative (approche de terrains dans trois idéaux types communaux), met en évidence la naissance d’un système hybride de régulation politique entre des élites locales historiquement liées à la trajectoire occidentale de la modernité, et les représentations autochtones du pouvoir. Malgré une réforme de la décentralisation innovante, ces tensions ont pour origine des crises récurrentes à l’échelon local depuis la période coloniale. En définitive, l’observation de la démocratie électorale malienne à travers le prisme des comportements électoraux s’avère un élément original de compréhension de la situation sociopolitique actuelle.